



Evaluation finale du Projet PBF « Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique ».

Version Définitive



<http://hub4research.com/Home.php> | drc@hub4research.com

JUIN 2023

Table des matières

1.	Contexte et justification	11
1.1.	Aperçu de l'approche d'intervention du projet PDP.....	11
2.	Couverture thématique et géographique.....	12
2.1.	Couverture thématique	12
2.2.	Couverture géographique	12
3.	But, objectifs.....	12
4.	Les critères d'évaluation	13
5.	Approche methodologique	14
5.1.	Le cadre théorique.....	14
5.2.	L'échantillonnage.....	14
5.2.1.	Les données quantitatives	14
5.2.2.	Les données qualitatives	16
5.3.	Les outils d'investigation	17
5.4.	Approche de traitement et d'analyse des données	18
5.4.1.	Les données qualitatives	18
5.4.2.	Les données quantitatives	18
5.5.	Assurance de qualité des données	18
6.	Constats et conclusions preliminaires	19
6.1.	Caractéristiques sociodémographiques des cibles	19
6.2.	Les principaux critères d'évaluation du projet	23
6.2.1.	Pertinence	23
6.2.2.	Efficacité	31
6.2.3.	Effectivité	39
6.2.4.	Durabilité et appropriation.....	44
6.3.	La coherence	46
6.4.	Sensibilité au conflit	47
6.5.	Catalytique	48
6.6.	Sensibilite au genre	49
2.	Lecons apprises	54
7.	Conclusions finales	55
7.1.	Pertinence	55
7.2.	Efficacité	55
1.1.	Effectivité	56
1.2.	Durabilité et appropriation.....	56
1.3.	Cohérence.....	57
1.4.	Sensibilité au conflit	57
1.5.	Catalytique	58

1.6. Sensibilité au genre	58
1.7. Tolérance aux risques	58
3. Recommandations	60
4. Annexes	62
<i>Annexe 1 : Liste des acteurs interviewés au niveau provincial et territorial, méthodes de l'entretien et contacts.....</i>	<i>63</i>
<i>Annexe 2 : Liste des bénéficiaires ayant participé aux ESSI et FGD au niveau des Quartiers échantillonnés dans la commune de Kanzala.....</i>	<i>65</i>
<i>Annexe 3 : Matrice d'évaluation du projet PBF.....</i>	<i>66</i>
<i>Annexe 4- Les outils.....</i>	<i>77</i>

Liste des graphiques

Graphique 1. Répartition des enquêtés par quartier et selon le sexe.....	19
Graphique 2. Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial	20
Graphique 3. Répartition des personnes enquêtées selon le niveau d'éducation.....	20
Graphique 4. Répartition des enquêtés selon le statut économique et par sexe	21
Graphique 5. Répartition des bénéficiaires des AGR enquêtés selon le niveau d'instruction.....	22
Graphique 6. Répartition des bénéficiaires des AGR selon le type d'appui reçu	22
Graphique 7. Répartition des répondants au sein des ménages selon la perception de leur sécurité.....	26
Graphique 8. Répartition des populations enquêtées par rapport au niveau de confiance qu'elle accorde à la police pour assurer leur sécurité	27
Graphique 9. Perception des populations sur le niveau d'évolution des crimes dans leurs quartiers	29

Liste des tableaux

Tableau 1. Objectifs spécifiques	13
Tableau 2. Répartition d'hommes, femmes, jeune garçon et jeune fille enquêtés par quartier....	15
Tableau 3. Plan de l'échantillon	15
Tableau 4. Nombre de bénéficiaires des AGR enquêté par sexe.....	15
Tableau 5. Synthèse des entretiens semi-structurés et des Focus Group de Discussions	16
Tableau 6. Répartition des formations reçues par policiers enquêtés	23
Tableau 7. Taux de réalisation des indicateurs du résultat 1 du projet.....	39
Tableau 8. Renforcement de la sécurité des populations locales grâce à la mise en place des services de sécurité de proximité	40
Tableau 9. Taux de progression des indicateurs du résultat 2 du projet.....	41
Tableau 10. Renforcement de l'intégration sociale économique et résilience des communautés, en particulier celles des groupes vulnérables comme alternative à la violence	42

Sigles et acronymes

PNSD	Plan National Stratégique De Développement
OCDE/CAD	Organisation De Coopération Et De Développement Economiques/Comité D'aide Au Développement
AIDS	Actions et interventions pour le développement et l'encadrement social
AGR	Activité Génératrice de Revenus
APDFE	Agence pour la dignité de la femme et de l'enfant
BEMPRODEC	Bureau d'Elaboration et de mise en œuvre des Projets de Développement Communautaire
CRP	Cellule de réforme de la police
CLPD	Comité Local de paix et de Développement
CLSP	Comités locaux de sécurité de proximité
ESSI	Entretien semi- structuré individuel
FGD	Focus group de Discussion
PBF	Peacebuilding fund
UNHCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour le Réfugiés
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IHfRA	Innovative Hub for Research In Africa
INPP	Institut National de Préparation Professionnelle
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo
ODD	Objectif de développement Durable
OS	Objectif spécifique
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisations Non gouvernementale
PDL	Plan de Développement Local
PNSD	Plan National Stratégique de Développement
PDP	Police de Proximité
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RDC	République Démocratique du Congo
VBSG	Violences basées sur le genre
PARJ	Programme d'Appui à la Réforme de la justice
PAQ-2	Plan d'action quinquennal 2019-2023

Résumé exécutif

Le projet « Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique », d'une durée de 18 mois a connu deux extensions successives de 6 mois. Financé par PBF (Peacebuilding fund) et doté d'un budget total de 4.555.025 dollars USD, le projet a été mis en œuvre dans la commune de Kanzala, située dans la ville de Tshikapa par trois agences des Nations Unies (OIM, PNUD et ONU-FEMMES) dont le lead a été assuré par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Il s'inscrit dans un triple nexus (humanitaire, développement, paix) et a pour objectif principal de renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique. Pour atteindre l'objectif, des équipes ont été recrutées par les trois agences pour assurer la mise en œuvre, le suivi et la coordination des différentes interventions en collaboration avec d'autres partenaires locaux tels que BEMPRODEC, AIDS, CRP, INPP, APDFE, l'école nationale de la police de Tshipuka, etc. La mise en œuvre de l'approche globale a été facilitée par la création et le renforcement des capacités de structures endogènes telles que les forums de quartiers, le Comité local de paix et de développement (CLPD) et le Comité Local de sécurité de proximité (CLSP). Les bénéficiaires directs du projet sont principalement les populations vulnérables (femmes, jeunes, hommes) et les forces de sécurité notamment, la police nationale congolaise.

L'évaluation a été réalisée en quatre phases : phase préparatoire, phase de démarrage, phase de collecte des données sur le terrain et phase de production des rapports.

Les activités de formation et de collecte de données auprès des autorités locales, coutumières, administratives et provinciales, des équipes internes du projet, des bénéficiaires directs et des autres structures de mise en œuvre se sont déroulées du 10 avril au 15 Mai 2023. Elle s'est déroulée en deux phases constituée d'une revue de la littérature et d'une enquête de terrain. L'approche de collecte de données adoptée est mixte et basée sur des méthodes qualitatives et quantitatives associées à une revue documentaire des rapports de suivi. Deux principaux types d'outils ont été utilisés. D'une part, trois questionnaires différents adressés aux chefs de ménages et aux jeunes de 15-24 ans, aux policiers et aux bénéficiaires des AGR et d'autre part, des guides d'entretiens individuels catégorisés et de groupe. Au total, l'évaluation a couvert 614 enquêtes auprès des ménages, 100 enquêtes auprès des policiers, 79 enquêtes auprès des bénéficiaires des AGR, 41 entretiens semi-structurés individuels et 20 focus group de discussion. Le traitement et l'analyse des données (secondaires et primaires) ont permis de faire des constats et de répondre aux principales questions d'évaluations sur la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'effectivité, la sensibilité aux conflits, la durabilité et l'appropriation, la sensibilité au genre, la tolérance aux risques et innovation et le catalytique de la mise en œuvre du projet.

L'analyse de la performance du projet s'est faite selon les critères d'évaluation du développement de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), et affinés par l'OIM. Sur la base d'une échelle de notation globale allant de la meilleure note 5 à la moins bonne 1, l'équipe d'évaluation finale externe attribue la note de 4 sur 5. En effet, Au-delà de quelques points faibles identifiés (voir les détails dans les chapitres ci-dessous), de manière générale l'évaluation montre que les résultats atteints par le projet PDP sont jugés très satisfaisants. Les sections ci-dessous font le constat de chaque critère analysé.

✓ Pertinence

Au moment de l'approbation, les objectifs du projet PDP étaient conformes aux défis (sécurité, cohésion sociale, vulnérabilité économique, etc.) identifiés dans la province et de manière spécifique dans la commune de Kanzala. Les interventions prennent également en compte certains besoins de communautés et s'alignent sur les politiques et stratégies nationales et

¹ 1/5 : Faible ; 2/5 : Adéquat ; 3/5 : Bon / Satisfaisant ; 4/5 : Très Bien / Satisfaisant ; 5/5 : Excellent

provinciales en matière de consolidation de la paix et le mandat de l'ONU pour la consolidation de la paix et ceux de l'ODD16. Le projet a également ciblé la commune présentant le taux de criminalité (vol, viol, etc.) élevé.

Les objectifs du projet sont clairement énoncés et axés sur les résultats. Les activités et les extrants du projet sont conformes aux résultats escomptés. En construisant et en équipant les commissariats de référence et les sous commissariats au sein des quartiers tout en renforçant leurs capacités institutionnelles et organisationnelles à travers des renforcements de capacités, le financement d'AGR visant à encourager à l'amélioration des conditions de vie des jeunes, le projet contribuera considérablement à réduire l'insécurité au sein de la commune d'intervention et à améliorer la capacités de pilotage et de gestion du système sécuritaire dans l'ensemble de la ville de Tshikapa .

En outre, l'organisation régulières d'activités collectives impliquant à la fois les forces de sécurité et les populations civiles, l'adoption d'approche participative dans la gestion de la sécurité à travers la création et le renforcement des capacités des cellules communautaires (forums de quartiers, CLSP, CLPD, etc.) permet d'établir la sécurité et favorise le rapprochement rapide entre les populations civiles et les policiers

Cependant, malgré la pertinence des objectifs et du choix de la zone d'intervention du projet, les activités réalisées n'ont pas couvert tous les besoins des communautés. En effet, plus de 11, 6% des répondants estiment ne pas être en sécurité au sein de leur quartier et 24,9% estiment faire peu confiance à la police et 7% affirment n'avoir aucune confiance à la police. Ce qui permet d'affirmer que des efforts restent à faire pour favoriser la résilience des populations visa à vis des défis sécuritaires et également améliorer d'avantage la confiance entre population et force d sécurité.

En résumé le concept global du projet est conforme aux défis de la région et de la RDC de manière générale, à la vision des Nations Unies pour la consolidation de la paix, celle du PBF en particulier. Donc, le projet PBF est jugé très pertinent.

✓ Efficacité

De manière générale, le projet PDP a été efficace. En revanche, il a été relevé des retards dans le recrutement des personnels du projet, dans la mise à disposition des fonds (dernière tranche) et dans la planification des activités. Plusieurs facteurs tels que la COVID-19 et les retards accusés pendant la phase de lancement du projet ont justifié de manière générale les retards. Les résultats ont également permis de confirmer l'efficacité de l'approche de mise en œuvre y compris celle adoptée dans la passation des marchés et le recrutement des partenaires de mise en œuvre. L'approche impulsée a suivi un processus standard de passation (appels d'offres, ouverture des plis, mise en place de commission de sélection, etc.), l'expérience sur la thématique et la connaissance de la zone d'intervention du projet, pour ce qui concerne la sélection des partenaires de mise en œuvre sont des atouts qui ont permis de réaliser les activités, malgré les difficultés ci-dessus citées. Nonobstant, certaines activités qui n'ont toujours pas connu un démarrage, le taux d'exécution globale du projet est jugé satisfaisant. Sur le plan de la communication, l'opérationnalisation d'une approche intégrée et participative, impliquant les autorités provinciales et administratives, certaines OSC et agences des nations

Unies (MONUSCO) ont permis l'atteinte de indicateurs. Au regard de tous ces progrès, le projet PDP est jugé efficace.

✓ **Effectivité**

Le niveau de performance enregistré tant au niveau des produits/outputs que des effets/outcomes varie d'un résultat à un autre en fonction des facteurs ayant favorisé ou entravé le degré d'atteinte des résultats fixés dès le départ. Par rapport aux indicateurs Output, le projet a connu un taux de réalisation de 143,06% pour ce qui concerne le résultat attendu 1 et de 99,21% pour le résultat 2. Les niveaux traduisent la performance de l'approche de coordination et la pertinence des activités par rapport aux besoins des bénéficiaires qui s'en sont vite appropriées. Cette appropriation a été davantage favorisée par la stratégie de mise en œuvre basée sur une approche communautaire privilégiant le renforcement des capacités des parties prenantes et leur 'accompagnement dans la mise en œuvre des plans de développement intégrés de développement et de paix. Cependant, pris individuellement, certaines valeurs cibles escomptées n'ont pas été atteints, compte tenu des retards enregistrés dans la mise et bien d'autres facteurs structurels et organisationnels. Au niveau des effets, la plupart des indicateurs du résultat 1 ont été atteints, contrairement à ceux du résultat 2. De manière globale, l'atteinte de ces résultats contribue à la vision stratégique du projet en matière de cohésion sociale, de revitalisation économique, de rapprochement, etc. et traduit la pertinence de l'approche de ciblage de la zone d'intervention et des bénéficiaires, qui a intégré plusieurs critères, notamment l'inclusion, l'âge, la participation, et la vulnérabilité. Nonobstant quelques activités liées qui n'ont toujours pas connu un démarrage, la plupart des activités prévues ont été réalisées.

✓ **Durabilité et appropriation**

Le projet est bien intégré dans les cadres nationaux et institutionnels de la police nationale congolaise. A travers les renforcements des capacités, les équipements et les mesures d'accompagnement le projet a contribué à transformer l'approche de gouvernance dans le secteur de la sécurité, en prenant en compte les aspects en lien avec les droits de l'homme.

.La durabilité institutionnelle est assurée par la présence d'un personnel qualifié localement pour assurer non seulement le maintien de la sécurité, la réparation des engins, etc.

Toutefois, il n'y a pas d'organisation appropriée autour des transferts de connaissances ou de compétences pour assurer les relais auprès des policiers non formés. Le nombre et les systèmes d'utilisation des policiers formés ne favorisent pas un transfert automatique des connaissances acquises.

Le projet a intégré des dimensions de durabilité et sortie structurées construit autour d'un système communautaire participatif, le renforcement des capacités des acteurs et des structures impliqués dans la promotion de la paix et la sécurité locale. Cette stratégie d'implémentation met l'accent sur le renforcement des capacités des parties prenantes garantissant ainsi l'acquisition des connaissances.

Cependant, la continuité de certaines activités nécessitera toujours un appui financier supplémentaire. Dans cette optique, une remise et reprise formelle de responsabilités devraient être organisées entre les agences de mise en œuvre et les autorités locales qui pourraient identifier de nouveaux partenaires pour la continuité ou alors assurer lui-même les financements requis dans une perspective de développement des différents domaines d'intervention à travers l'appui financier des plans de développement et de paix intégrés pilotés

par les cellules d'animation communautaires. Dans ces conditions, la durabilité de certains effets est jugée moins probable.

✓ **Cohérence**

L'approche de conception, notamment les activités conduites pendant la conception ont permis aux acteurs de partager des expériences fondées sur des leçons apprises, d'autres approches de résilientes, innovantes et efficaces (CLSP, CLPD forums de quartiers, etc.). Cette approche a favorisé la prise en compte des priorités de la province. L'approche de rapportage et de suivi du projet est spécifique et conforme à celle du bailleur de fonds. Mais, l'on note que les équipes de coordination du projet au niveau des trois agences étaient aussi dédiées à d'autres projets financés par d'autres bailleurs. Cette duplication n'a pas été un frein à la réalisation des objectifs et à l'atteinte des indicateurs de manière globale. Sur cette base, le projet PDP a été cohérent.

✓ **Sensibilité au conflit**

Le projet a adopté une approche coordonnée d'atténuation des violences et de l'insécurité à travers une analyse des risques ou conflits qui ont permis d'adopter des critères pertinents dans la sélection de la zone d'intervention. Parmi les risques figurent les fréquences d'infraction de droits communs et autres actes de banditisme (criminalité, vols viols, violences sexuelles, délinquances, cambriolages, etc.) causant l'insécurité. Pour atténuer ces facteurs de risques, le projet a adopté une approche communautaire mettant les populations civiles au centre de la gestion des questions sécuritaires à travers la création de plateformes communautaires. En plus de ces considérations, une focalisation a été faite sur les populations vulnérables (jeunes, femmes, etc.)

✓ **Catalytique**

L'approche s'est imposée comme une alternative crédible aux attentes et aux besoins de sécurité des populations. A la suite du PDP en 2021, d'autres projets/programmes avec des objectifs orientés sur la consolidation de la paix ont été mise en œuvre. Aussi, il ressort que les fonds du projet ont été strictement alloués aux activités prévues dans le cadre logique du projet. Cependant, au niveau de certaines OSC bénéficiaires, tels que le réseau des journalistes de Kasai, les outils de sensibilisation sur la paix, la cohabitation et autres, financés par le projet ont été utilisés et servis dans d'autres zones non ciblées par le projet, de diffuser des messages en faveur de la paix, de financer de festival « BUPOLE ». Outre cela, le projet a permis de redynamiser des plateformes endogènes, notamment le cadre de concertation des chefs coutumiers de la province et d'élargir le cadre de concertation sur la paix, avec la mise en place d'un comité local de paix et de développement. En considérant, ce qui précède, le projet a été un catalyseur programmatique.

✓ **Sensibilité au genre**

Le genre a reflétés dans toutes les phases du projet, que ce soit dans la conception (à travers les indicateurs outcome et output dans le cadre logique), dans l'exécution et à travers les mécanismes de Suivi-évaluation adoptés. Le projet a veillé à l'intégration de toutes les couches (jeunes, femmes, etc.) dans la composition des cellules d'animation communautaire et le renforcement de leurs capacités, des organisations de la société civile, dans l'organisation des activités masse, etc. Cependant, dans le renforcement des capacités des policiers, le quota genre n'a pas été respecté, la prise en compte de la proportionnalité reste faible. Toutefois, dans la

sélection des bénéficiaires des AGR, la création des plateformes communautaires, les activités de sensibilisation, la conception des indicateurs, le projet a été sensible au genre.

✓ **Tolérance aux risques**

Des approches participatives et coercitives adoptées ont permis d'atténuer et de surveiller correctement les risques du projet. L'approche centrée d'une part, sur la communauté (jeune, femme, fille), les cellules d'animation communautaire (Forums de quartier, CLSP, CLDP, etc.) et les institutions de l'Etat, particulièrement les forces de sécurité, qui participent à l'amélioration de la sécurité locale et à la réduction des formes de criminalité. D'autre part, une priorité a été accordée à l'expérience et à la connaissance des zones d'intervention dans le choix des partenaires de mise en œuvre. L'usage du tableau de bord de suivi intégré des indicateurs entre les trois agences a permis d'apporter des mesures correctives pendant toute la mise en œuvre du projet et de détecter les facteurs d'incohérence. En outre, les risques de nature politique, sanitaire et organisationnelle ont survenu pendant la phase d'opérationnalisation du projet PDP. L'approche du projet n'a pas intégré ces dimensions dans l'analyse des risques.

1. Contexte et justification

Les provinces du Kasai et Kasai central ont été bouleversées de 2016 à 2018 par un conflit d'une violence sans précédent entre les autorités de la région et certaines communautés. Les heurts entre partisans d'un chef coutumier et les forces de l'ordre se sont mus en violences généralisées opposant ainsi des communautés, des chefs coutumiers, des autorités et forces de l'ordre entraînant plusieurs morts, des pillages, des destructions et un déplacement massif de populations à l'intérieur de la région et vers d'autres pays voisins, notamment l'Angola. Au-delà de ses conséquences humanitaires, le conflit a exacerbé une crise de confiance entre les populations et les institutions étatiques d'une part, et entre certaines communautés d'autre part. Partout dans la région, des villages ont été détruits, des voisins se sont affrontés, des enfants ont été enrôlés de force dans des groupes armés. Plusieurs milliers de civils ont subi des exactions de la part des forces de l'ordre. Ces différents conflits ont laissé des séquelles profondes dans le tissu social. Même si, les tensions se sont apaisées depuis 2018, cela avec la démobilisation volontaire des miliciens et le retour progressif des réfugiés et déplacés internes, les blessures ont demeurées ouvertes, menaçant les efforts de réconciliation et de reconstruction. Notons, qu'en dépit des efforts de paix et de réconciliation entrepris par l'Etat et certaines OSC pour rétablir la paix et la sécurité, la région continue de faire face à des conflits récurrents et à l'insécurité. Au-delà, certains témoignages montrent que les forces de sécurité (Police/Armée) continuent de jouer un double rôle dans la dynamique des conflits locaux. Ils luttent d'une part contre les violences armées et d'autre part, certains sont toujours à l'origine de violations des droits de l'homme, y compris des violences sexuelles et des extorsions envers les populations civiles.

En outre, sans la paix, ni la stabilité et une gouvernance efficace, le développement durable tel que prôné ne peut être réalisé. Par conséquent, Il est essentiel d'améliorer l'accès aux services de sécurité et d'assurer une participation significative de la communauté (femmes, jeunes, hommes, groupes vulnérables ou à risque, etc.) aux processus de gouvernance.

Donc l'optique d'établir des conditions préalables nécessaires au dialogue et de prévenir la résurgence de nouveaux conflits dans la province, OIM, le PNUD et l'ONU-FEMMES sur la base d'un financement acquis auprès du PBF ont mis en œuvre le projet « Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique » dans la commune de Kanzala (une commune de la ville de Tshikapa). Ce projet dont l'objectif global vise à renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique, s'aligne sur le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), le plan de la réforme de la police nationale les priorités du gouvernement congolais et sur le plan d'action national de la deuxième génération de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Ainsi, après 30 mois de mise en œuvre (18 mois initiaux, plus 12 mois d'extension), selon les guidelines du PBF qui stipulent que chaque projet PBF doit faire l'objet d'une évaluation indépendante, les trois agences des Nations Unies de mise en œuvre ont conduit une évaluation finale conformément au plan de Suivi-évaluation, en vue de faire le bilan de la mise en œuvre des activités, de tirer des leçons des interventions et de proposer des recommandations pertinentes. Ce présent rapport s'inscrit dans cette dynamique et est structuré en trois grandes parties. Notamment l'aperçu du projet et ses approches, la méthodologie et les principaux résultats conformément aux différents critères d'évaluation.

1.1. Aperçu de l'approche d'intervention du projet PDP

Le projet police de proximité s'inscrit dans une approche du triple « Nexus » alliant l'humanitaire, développement et la consolidation de la paix et s'aligne sur les priorités de l'Etat congolais, des autorités provinciales et des Nations Unies en matière de paix, de cohésion sociale et de développement économique. Ses objectifs sont similaires à ceux d'autres

programmes déjà mis en œuvre en RDC tels que le projet le Respond Rebuild Reinvent (RRR) mis en œuvre par le Conseil Danois pour les Réfugiés et Search for Common Ground (SFCG) financé par le fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) afin de contribuer à la Stabilisation et à la Paix dans l'Est de la RDC.

Dans sa stratégie d'intervention, le projet police de proximité vise à réduire les risques de violences au sein des communautés ciblées et à rapprocher les populations civiles des policiers. L'objectif est de créer un contexte apaisé, plus stable et propice à un développement résilient.

En outre, dans sa conception et sa planification, le projet a intégré une stratégie de pérennisation des acquis basé plus sur le renforcement des capacités. Cette stratégie se reflète à travers l'approche de formation des policiers, de renforcement des capacités des cellules d'animation communautaires (CLSP, forums de quartiers, etc.) œuvrant à la restructuration de la sécurité et à la consolidation de paix.

Par rapport aux Objectifs du développement durable, le projet contribue à l'atteinte de trois objectifs, notamment :

- ➔ L'ODD 16 visant à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » ;
- ➔ L'ODD 5 qui vise à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, à travers ses trois cibles » ;
- ➔ L'ODD 8.6 visant à « réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation » et 8.7 « prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, (...), interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats (...) »

2. Couverture thématique et géographique

Les documents de suivi du projet sont explicites sur l'étendue de l'évaluation qui distingue en effet la portée thématique, l'étendue géographique et chronologique de l'évaluation.

2.1. Couverture thématique

L'évaluation s'est focalisée essentiellement sur les résultats atteints (Résultat 1 : La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité ; Résultat 2 : L'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, est renforcée comme alternative à la violence) en les comparant aux indicateurs de base. Les principales thématiques sont la cohésion sociale et la revitalisation socio-économique. Leur analyse a permis d'appréhender l'efficacité du projet et de tirer des recommandations pertinentes.

2.2. Couverture géographique

L'exploitation documentaire portée sur les rapports de suivi et le document du projet a permis de comprendre que le projet a été mis en œuvre essentiellement dans la commune de Kanzala, située dans la ville de Tshikapa. A cet effet, l'évaluation finale a couvert dix quartiers de ladite commune, qui sont énumérés dans la méthodologie ci-dessous.

3. But, objectifs

Cette présente évaluation finale offre l'opportunité d'évaluer les réalisations du projet de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix en République Démocratique du Congo, dans les domaines de police de proximité et la réinsertion

socio-économique. En évaluant dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et résultats de consolidation de la paix, l'évaluation fournit des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles de consolidation de la paix réussies, ainsi que les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu. Au total, sept objectifs sont associés à la présente, repris dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1. Objectifs spécifiques

Objectifs spécifiques	Description
OS1	Evaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) traitement des principaux facteurs de conflit et des problèmes de consolidation de la paix les plus pertinents ; 2) alignement avec la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la République Démocratique du Congo ; 3) Voir si le projet a capitalisé la valeur ajoutée de l'ONU en RDC ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre dans le pays .
OS2	Evaluer dans quelle mesure ce projet PBF a apporté une contribution concrète à la réduction des facteurs de conflit en République Démocratique du Congo. En ce qui concerne la contribution du PBF, l'évaluation détermine si le projet a contribué à faire progresser la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD 16
OS3	Evaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et l'optimisation des ressources
OS4	Evaluer si le soutien fourni par le PBF a promu l'agenda Femmes, paix et sécurité (WPS), a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il était responsable de l'égalité des sexes .
OS5	Evaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits
OS6	Documenter les bonnes pratiques, innovations et enseignements issus du projet
OS7	Fournir des recommandations concrètes pour la programmation future Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet

Source : Termes de référence

4. Les critères d'évaluation

L'évaluation repose sur les cinq critères standards de l'OCDE-CAD que sont la pertinence, de l'efficacité, la durabilité /appropriation et de la cohérence. En plus, l'évaluation couvre les critères spécifiques aux projets Peace Building Funds (PBF) dont l'effectivité, la sensibilité aux conflits, la sensibilité au genre, le catalytique et la tolérance aux risques et innovation.

5. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique présentée ci-dessous indique le cadrage théorique, la méthodologie de l'évaluation ainsi que le plan d'analyse des données et de rédaction des rapports.

5.1. Le cadre théorique

Cette évaluation finale a été conduite suivant **une approche inclusive et participative**. Elle a impliqué toutes les parties prenantes du projet, notamment les équipes du projet (OIM, ONU-FEMMES, PNUD), les communautés à la base (jeunes, filles, hommes, femmes), les partenaires de mise en œuvre, les autorités administratives et locales, les organisations de la société civile qui œuvrent pour la promotion de la paix et la sécurité dans la province. Les sections ci-dessous donnent plus de détails sur la typologie des acteurs associés.

5.2. L'échantillonnage

5.3. Les données quantitatives

L'évaluation a adopté une approche mixte, alignant des méthodes qualitatives et quantitatives. Pour le calcul de la taille n de l'échantillon à enquêter, nous nous sommes basés sur les données du rapport statistique de la population de la commune de Kanzala de 2021 qui donne 1 723 874 habitants, comme étant la population totale de la commune de Kanzala.

✓ Taille de l'échantillon

L'échantillonnage par grappe a été adopté comme méthode d'échantillonnage dans la détermination de la taille. L'enquête a été conduite auprès des chefs de ménages (femmes et hommes), des jeunes filles et jeunes garçons de 15 à 24 ans, des policiers formés dans le cadre du projet et des bénéficiaires de l'accompagnement en AGR.

La formule proposée par Yamane (1967) ci-dessous a été utilisée pour déterminer la taille de l'échantillon de la population à enquêter.

$$n = \frac{1}{\frac{1}{N} + \frac{E^2}{t_{\alpha}^2 * p * (1 - p)}} / (1 - m)^2$$

- ✓ n = taille d'échantillon requise
- ✓ t = niveau de confiance à 95% (valeur type de 2,05)
- ✓ p = % de la population ayant affirmé que la mise en place de la police de proximité a contribué à l'amélioration de la sécurité locale (désagrégé par sexe et par âge) (57,5)
- ✓ E= marge d'erreur à 5% (valeur type de 0,05)
- ✓ m= taux de non réponse à 5%
- ✓ N la population de Kanzala(58785)

Sur la base de la formule de Yamane (1967) ci-dessus, la taille n de ménages calculés est de 550 répondants. Dans chaque ménage sélectionné, il a été enquêté le chef de ménages (femme ou homme) et un jeune (garçon ou une jeune fille) dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans.

Par rapport aux policiers, l'évaluation a adapté une approche raisonnée en enquêtant 50% (soit 100 policiers) des policiers ayant bénéficié de la formation à Tshipuka organisé dans le cadre du projet. Ces différents policiers ont été enquêtés dans les sous-commissariats et également dans

² Yamane, Taro. 1967. Statistics, An Introductory Analysis, 2nd Ed., New York: Harper and Row.

le commissariat de référence de la ville de Tshikapa. Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'échantillon par quartier et suivant le genre.

Tableau 2. Répartition d'hommes, femmes, jeune garçon et jeune fille enquêtés par quartier.

Village Quartier	Chef de ménage	Jeune homme : 15 à 24 ans	Jeune femme 15 à 24 ans	Total	Police à enquête	Prévu
SAMY KAMANYONGA	29	16	13	58	10	68
TSHISAKA	30	11	19	60	10	70
KAMALENGA II	30	15	15	60	10	70
CMCO	22	8	14	44	10	58
MATEMPU	32	13	19	64	10	74
KABINDA	33	17	16	66	10	76
NSADI	28	12	16	56	10	66
CENTRE	31	16	15	62	10	72
KANZALA	20	10	10	40	10	50
KOMPUNDU	20	10	10	40	10	50
Ensemble	275	128	147	550	100	650

Source : calcul de l'auteur

Comme le présente le tableau ci-dessus, au total, 100 policiers et 550 chefs de ménages et jeunes âgés de 15 à 24 ans ont été enquêtés dans dix (10) quartiers sélectionnés dans la commune de Kanzala. Le tableau ci-dessous précise les proportions réalisées par cible prévue.

Tableau 3. Plan de l'échantillon

Cibles du projet	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
Jeunes hommes de 15 à 24 ans	147	100	68%
Jeunes filles de 15 à 24 ans	128	122	95%
Chef de ménage (Hommes et femmes)	275	392	143%
Policiers	100	100	100%
Total	650	714	109,85%

Source : calcul de l'auteur

➔ Les bénéficiaires des activités HIMO ayant entrepris des AGR

En appliquant, la même formule ci-dessus de Yamane, T. (1967) avec les mêmes paramètres pour ce qui concerne les bénéficiaires des AGR (N= 374), une taille minimale de 102 personnes a été obtenue pour être enquêtée. Le tableau ci-dessous donne des précisions sur la cible prévue et le nombre réalisé.

Tableau 4. Nombre de bénéficiaires des AGR enquêté par sexe

ONG	Total Bénéf	SEXE	HIMO	AGR	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
BEMPRODEC	100	Masculin	40	40	13	35	109,37%
		Féminin	60	60	19		
AIDS	275	Masculin	138	113	36	44	61,11%
		Féminin	137	104	33		
Total	375		375	317	102	79	77,45%

Source : calcul de l'auteur

5.3.1. Les données qualitatives

Les données qualitatives ont été collectées dans la commune de Tshikapa et aussi à Kinshasa auprès des agences et des autres partenaires de mise en œuvre du projet, des bénéficiaires directs et des autorités locales et administratives. Les collectes ont été faites en ligne (Teams, zoom) et en présentiel. Deux principales techniques de collecte ont été utilisées : focus group et entretiens individuels. Le tableau ci-dessous précise les cibles prévues et le nombre atteints ainsi que les raisons associées.

Tableau 5. Synthèse des entretiens semi-structurés et des Focus Group de Discussions

Organisations	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
OIM	3	2	66,66%
PNUD	2	1	50%
ONU-Femmes	2	2	100%
PBF	1	1	100%
Ministère national et provincial en charge du Genre/ point focal du projet	1	1	100%
Ministère national et provincial de l'intérieur/Représentant ou point focal du projet	1	1	100%
Ministère national et provincial du plan/Représentant ou point focal du projet	1	1	100%
Commissariat général et provincial de la police nationale congolaise /commissaire ou son représentant	1	1	100%
Le gouvernorat de la province du Kasai/gouverneur ou son représentant	1	1	100%
Bourgmestre de la commune de Kanzala ou son représentant	1	1	100%
BEMPRODEC	1	1	100%
APDFE	1	1	100%

AIDS	1	1	100%
ECOLE DE POLICE DE TSHIPUKA	1	0	00%
CRP (Cellule de réforme de la police)	1	1	100%
INPP	1	1	100%
Les ONG intervenant dans les domaines du vivre ensemble, du dialogue communautaire, de la consolidation de paix, de la promotion du genre, etc.	4	2	100%
FORUMS DE QUARTIERS	4	4	100%
Membre des fora de quartier	8	8	100%
Comités locaux de sécurité de proximité (CLSP)	5	0	0%
CLPD (Comité Local de paix et de Développement)	1	1	100%
IGPNC (Inspection générale de la PNC)	1	0	00%
Survivants de VSBG	5	0	00%
Chefs de quartiers/ Chefs de groupement	10	10	100%
Leaders religieux (prêtre, pasteur, imam, etc.)	10	10	100%
Jeunes filles et femmes âgées de 15 ans et plus	10	10	100%
Jeunes et hommes âgés de 15 ans et plus	10	10	100%
Les personnes ayant bénéficié d'une intégration sociale	5	0	00%
Les personnes ayant bénéficié d'une intégration économique	5	5	100%

5.4. Les outils d'investigation

Dans le cadre de cette évaluation, trois principaux outils de collecte de données ont été utilisés. Il s'agit d'un questionnaire-ménage qui a été adressé aux chefs de ménages et aux jeunes de 15-24ans (garçons, filles) habitant dans le ménage, un questionnaire adressé aux policiers bénéficiaires du renforcement des capacités réalisés à Tshipuka, un questionnaire adressé aux personnes bénéficiaires des AGR, des guides d'entretiens individualisés et spécialisés adressés aux autorités locales et administratives, aux partenaires, aux agences de mise en œuvre, aux leaders communautaires et aux OSC. En plus, un guide d'entretien de groupe a été élaboré et adressé aux bénéficiaires finaux (femmes, jeunes, hommes, etc.) du projet.

5.5. Approche de traitement et d'analyse des données

5.5.1. Les données qualitatives

Le traitement des données qualitatives s'est fait manuellement. En effet, les interviews ont été transcrites et saisies à l'aide du logiciel Word. Ensuite, l'analyse s'est faite par la méthode d'analyse du contenu. Cette méthode a permis de réaliser les opérations suivantes : la documentation et archivage, la transcription, la saisie et mise en forme pour analyse qualitative, le codage ou le classement de l'information agrégée et l'analyse qui a permis de répondre aux questions évaluatives. Pour faciliter le traitement rapide et adéquat, il a été utilisé le logiciel NVIVO pour l'encodage et le regroupement des idées par thème.

5.5.2. Les données quantitatives

Bien que la collecte ait été faite sur un système contrôlé, il a été utile de procéder à l'apurement des fichiers concaténés afin de déceler les erreurs et les incohérences. Cette phase a permis de vérifier la qualité de la saisie et de garantir la qualité des données et des résultats. Le logiciel Survey CTO a été utilisé pour la saisie des données, au regard des opportunités de contrôle qu'il offre. Pour le traitement les fichiers de données, ils ont été regroupés par concaténation et exportés en un seul fichier vers Stata 12, SPSS 24 et Excel 2013. Cette opération a permis d'établir les différents tableaux de fréquences.

5.6. Assurance de qualité des données

L'assurance qualité adoptée dans le cadre de cette évaluation a été structurée à quatre niveaux suivant la structure hiérarchique de la structure de l'équipe dédiée à la mission.

- ✓ **Au premier degré**, le contrôle de qualité a été placé au niveau de chaque équipe de collecte de données. En effet, un superviseur a été affecté à chaque équipe qui a eu pour mission d'assurer la qualité des données collectées par les enquêteurs auprès des cibles.
- ✓ **Au deuxième degré**, les chercheurs associés ont assuré la vérification de la qualité des livrables et la cohérence des données contenues dans toutes les transcriptions.
- ✓ **Au troisième degré**, le chef d'équipe a assuré la cohérence des données avant leur utilisation au niveau de l'analyse et la rédaction du rapport provisoire ;
- ✓ **Au quatrième et dernier degré**, un expert de contrôle de qualité a été désigné pour assurer la qualité de tous les livrables prévus dans le cadre de l'évaluation du projet.

6. CONSTATS ET CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

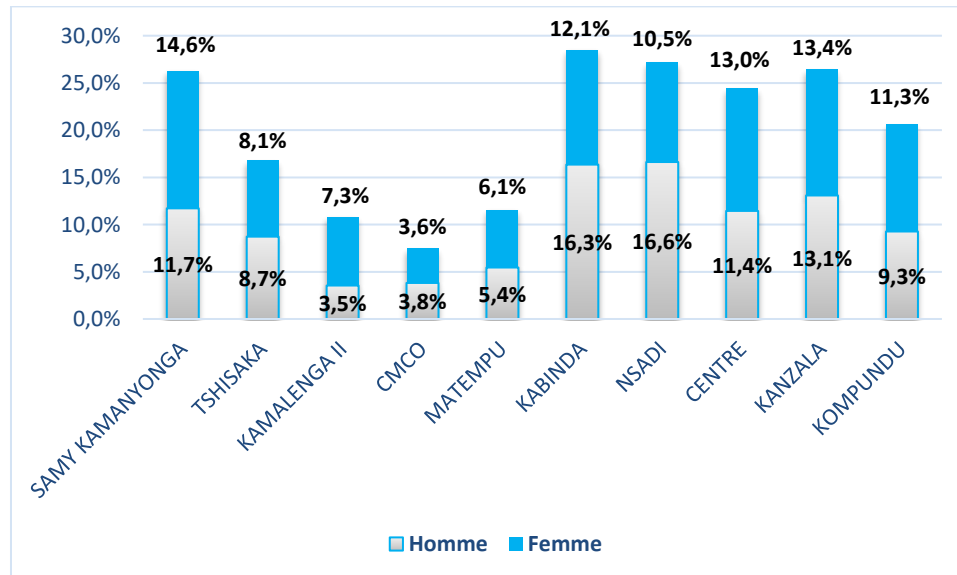
6.1. Caractéristiques sociodémographiques des cibles

6.1.1. Enquête auprès de ménages

La collecte des données auprès des ménages a été réalisée dans dix (10) quartiers de la commune de Kanzala. 64% des répondants sont des chefs de ménage. Les 36% autres sont des membres du ménage. Les ménages avec un seul individu enquêté constituent 26,4% de l'échantillon, tandis que ceux vivant avec d'autres membres de leurs familles constituent 40,7%. Les 32,9% autres vivent avec des membres qui ne sont de leur famille biologique. On note également que la plupart des personnes ne connaissent pas le projet PDP. Environ seulement 2 sur 10 répondants (soit 20%) ont affirmé connaître certaines interventions réalisées dans le cadre du projet. Ce qui poserait visiblement le problème de l'approche de communication impulsée et de l'implication réelle des vulnérables dans la planification et le processus de mise en œuvre des activités sur le terrain.

Il faut aussi noter que la majorité des personnes enquêtées sont de sexe masculin. Les hommes constituent 59,8% contre 40,2% de femmes. La plupart des enquêtés de sexe masculin vivent dans les quartiers tels que Nsadi (16,6%), Kabinda (16,3%), Kanzala (13,1%) et à samy Kamanyonga (11,7%). Quant aux femmes, elles ont été massivement enquêtées dans des quartiers tels que Samy Kamanyonga (14,6%), Centre (13%), Kanzala (13,4%) et Kabinda (12,1%). L'âge des répondants varie entre 14 et 99 ans, mais l'âge moyen calculé s'établit à environ 35 ans.

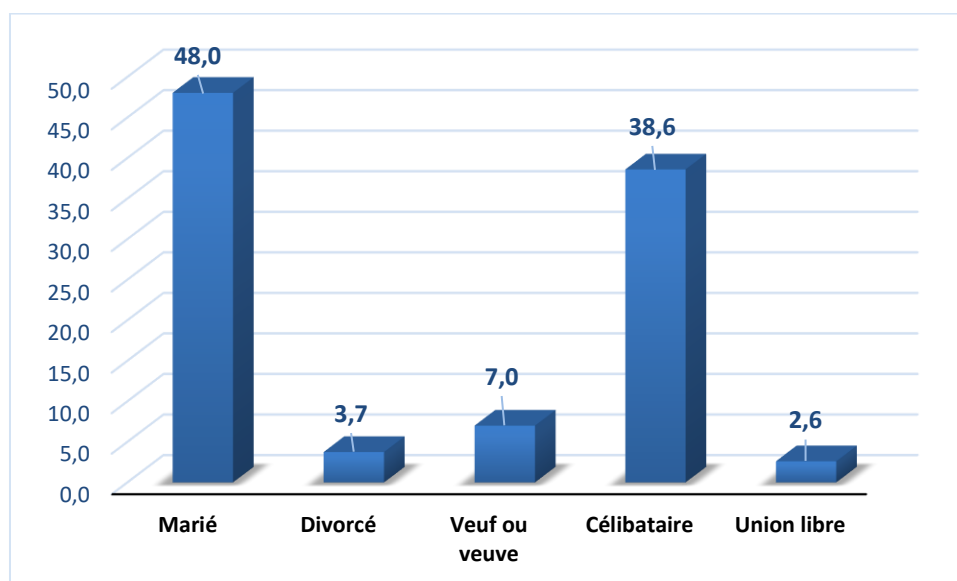
Graphique 1. Répartition des enquêtés par quartier et selon le sexe



Source : IHFRA, enquête auprès de ménages, avril-mai 2023

On note également que la majorité des enquêtées sont soit mariées (48%) ou célibataires (38,6%). Les autres statuts (divorcé, veuf, union libre) sont faiblement représentés.

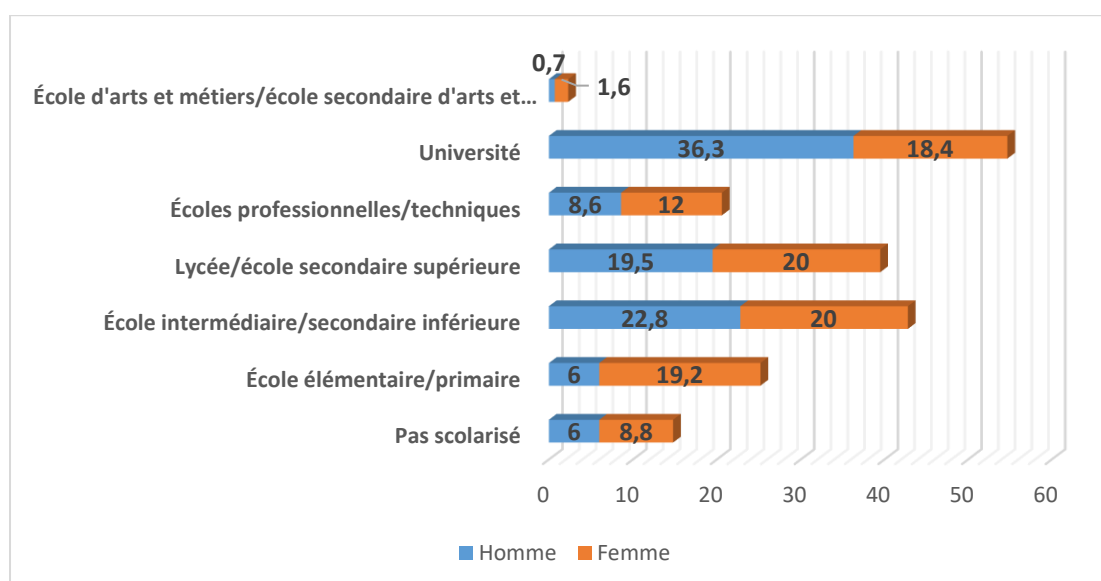
Graphique 2. Répartition(en %) des enquêtés selon le statut matrimonial



Source : IHFRA, enquête auprès de ménages, avril-mai 2023

L'observation du niveau d'instruction montre que 6,9% des répondants n'ont pas été instruits. Ce pourcentage est légèrement plus élevé chez les femmes (8,8%). Pour ceux ayant été instruits, 10,2% ont un niveau d'éducation correspondant à l'école élémentaire/primaire (19,2% parmi les femmes et 6% parmi les hommes), 21,9% ont un niveau intermédiaire ou secondaire, 19,6% ont atteint le cycle secondaire (19,5% chez les hommes et 20% chez les femmes), 9,7% ont suivi un cycle professionnel ou technique et 30,6% ont atteint le cycle universitaire (36,3% parmi les hommes et 18,4% parmi les femmes). La proportion de ceux ayant été dans des écoles d'arts et métiers ou écoles secondaires d'arts et métiers est très faible, ils constituent seulement 1% de l'ensemble des enquêtés. Ces différentes caractéristiques

Graphique 3. Répartition (en %) des personnes enquêtées selon le niveau d'éducation

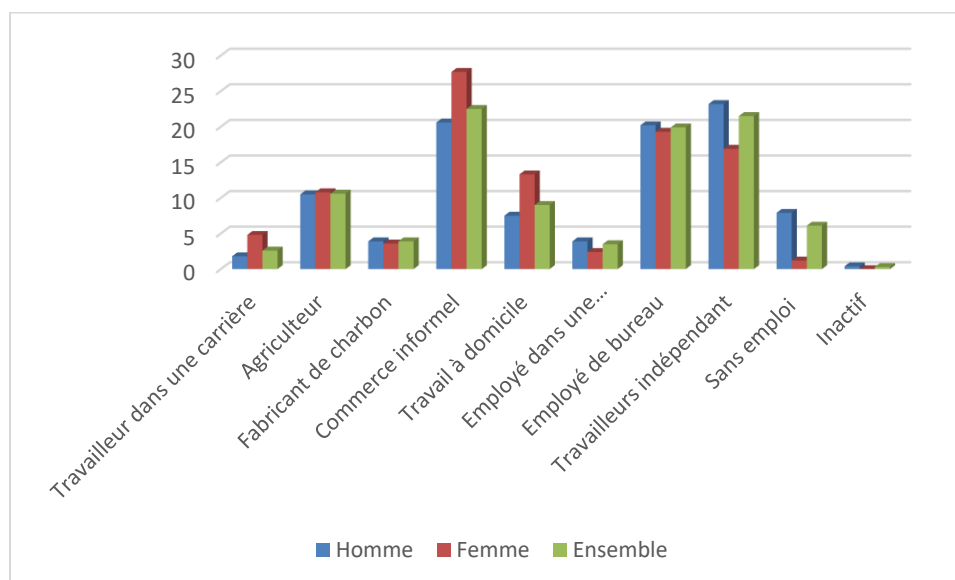


Source : IHFRA, enquête auprès de ménages, avril-mai 2023

Le graphique ci-dessous présente *l'activité professionnelle* des répondants enquêtés. En effet, 19,9% sont des employés de bureau et 21,5% exercent comme des travailleurs indépendants (23,2% parmi les hommes et 16,9% parmi les femmes). Ceux qui sont engagés dans le

commerce informel représentent 22,5% de l'ensemble, dont 20,6% parmi les hommes et 27,7% parmi les femmes. Les activités traditionnelles comme l'agriculture et l'extraction minière occupent respectivement 10,6% et 2,6% des personnes rencontrées. Les sans-emplois et personnes inactives représentent respectivement 6,1% et 0,3%. Ceux évoluant dans la fabrication du charbon (*makala en ligala*) représentent 3,9% de l'ensemble.

Graphique 4. Répartition (en%) des enquêtés selon le statut économique et par sexe



Source : IHFRA, enquête auprès de ménages, avril-mai 2023

6.1.2. Enquête auprès des bénéficiaires des AGR

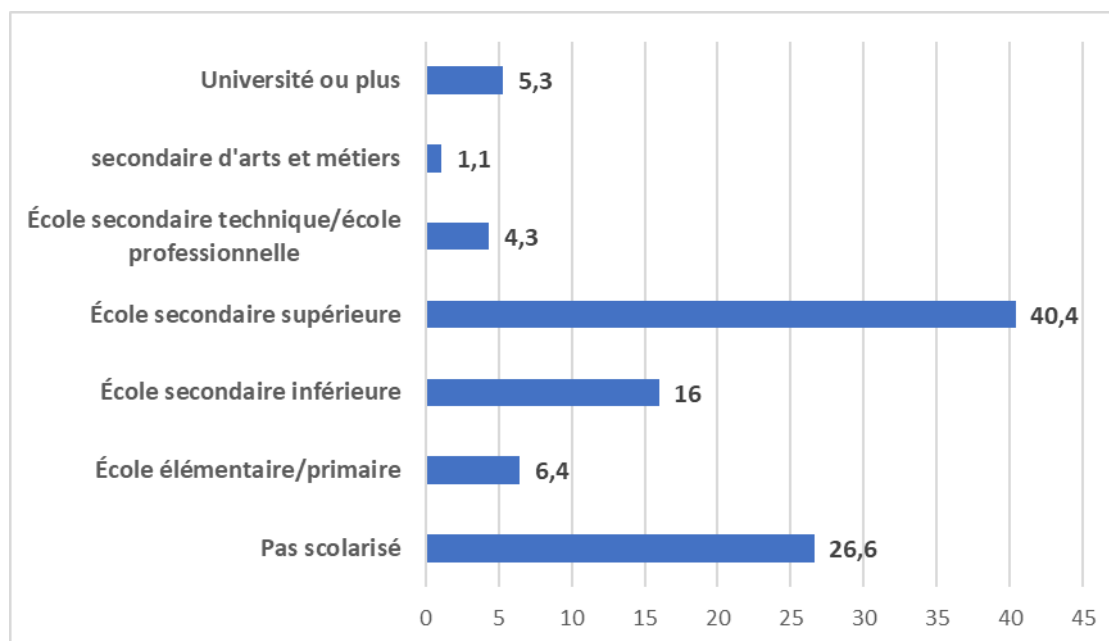
Les bénéficiaires des AGR enquêtés sont composés majoritairement de femmes. Plus de 54,3% des enquêtés sont de sexe féminin contre 45,7% d'hommes. En plus, ils sont majoritairement jeunes. En effet, plus de 50% ont moins de 25 ans et l'âge moyen est estimé à 31 ans.

L'observation du niveau d'instruction montre que la plupart des bénéficiaires ont un faible niveau. En effet, 40,4% ont fait l'école secondaire supérieure ; 26,6% n'ont pas été scolarisés et 16% ont fait l'école secondaire inférieure. Ceux ayant faite le cycle universitaire représentent seulement 5,3% des répondants.

On note que dans l'approche de sélection des bénéficiaires, le projet a mis l'accent sur les célibataires et les personnes veuves. En effet, 45,7% des enquêtés sont des célibataires et 35,1% ont un statut de veuf. Les mariés et les divorcés sont moins représentés, ils constituent respectivement 17% et 2,1% des enquêtés.

Cette prédominance de femmes, de jeunes, de célibataires, de veuf et de personnes moins instruites parmi les répondants confirme en effet, la prise en compte des dimensions genre et vulnérabilité dans l'approche de sélection et d'accompagnement. Celle-ci répond à en partie à la vision stratégique du projet, qui consiste au relèvement économique des plus vulnérables.

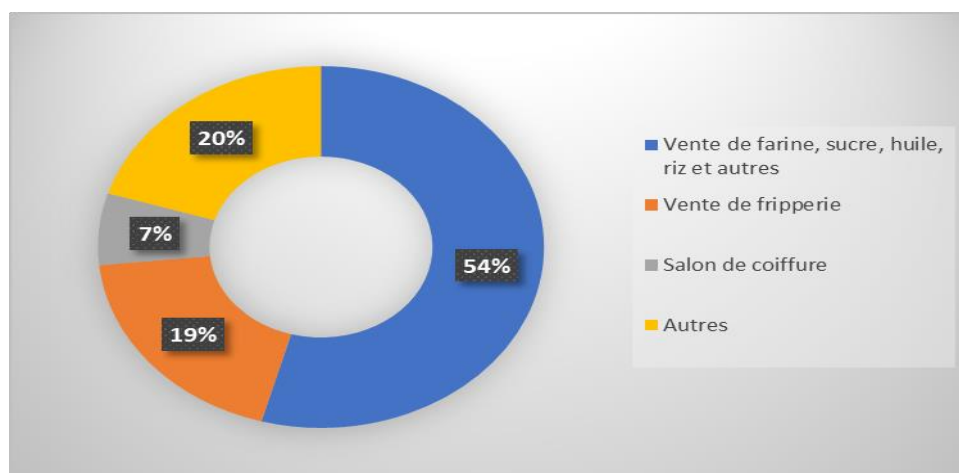
Graphique 5. Répartition des bénéficiaires des AGR enquêtés selon le niveau d'instruction



Source : IHFRA, enquête auprès des bénéficiaires des AGR, avril-mai 2023

L'analyse du type d'appui reçu montre que 54% ont reçu un appui en vente de farine, sucre, huile, riz et autres produits alimentaires et 19% ont bénéficié d'un appui lié à la vente de friperie. Les 20% autres ont confirmé avoir reçu un appui directement en argent ou des appuis en renforcement des capacités.

Graphique 6. Répartition (en%) des bénéficiaires des AGR selon le type d'appui reçu



Source : IHFRA, enquête auprès des bénéficiaires des AGR, avril-mai 2023

6.1.3. Enquête auprès des policiers

Plus de 96% des policiers enquêtés sont de sexe masculin. Seulement 4% sont de sexe féminin. Cette configuration reflète en générale, la proportion de femmes policières sélectionnées et ayant bénéficié des activités du renforcement des capacités dans le cadre du projet. En effet, 200 policiers sélectionnés dans la ville de Tshikapa, seulement quatre étaient de sexe féminin. Plusieurs raisons telles que la faible représentativité de femmes dans les effectifs de la police, la situation matrimoniale, le refus de certaines à participer à des activités qui s'étalent sur une longue période, les barrières socio-culturelles fondées sur les normes de genre justifient en

autres le faible représentativité des femmes parmi les participants. Au niveau des tranches d'âge, la majorité des participants a plus de 35 ans (80%). Par ailleurs, au niveau de l'instruction, plus de la moitié (57%) des enquêtés ont atteint le niveau secondaire supérieur, 25% le niveau universitaire, 12% le niveau secondaire inférieur et 4% le niveau primaire. En plus de ces constats sur l'échantillon, on note que presque tous les policiers enquêtés ont au moins bénéficié d'une formation. Plus de 99% ont reçu une formation sur la paix et la sécurité, environ 6 sur 10 (soit 56%) ont été formés en gouvernance locale, environ 3 policiers sur 10 (soit 30%) ont été formés en gestion et maintenance des équipements, environ 2 sur 10 (20%) ont bénéficié d'une formation en gestion et en maintenance des infrastructures et plus de 2 enquêtés sur 10 (soit 22%) ont reçu une formation sur le coaching. De manière générale, toutes ces formations cadrent avec les objectifs du projet qui visent également à renforcer les capacités des policiers à mieux exercer leurs activités régaliennes et à assurer la sécurité de la population.

Tableau 6. Répartition des formations reçues par policiers enquêtés

Formation	Fréquence
Gestion et maintenance des équipements	30
Gestion et maintenance des infrastructures	20
Paix et la sécurité	99
Gouvernance locale en matière de sécurité	56
Coaching	22

Source : IHFRA, enquête auprès des policiers, avril-mai 2023

6.2. Les principaux critères d'évaluation du projet

6.2.1. Pertinence

1. Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?

L'analyse du contexte montre que les conflits ont contribué à déchirer le tissu social existant, et créer une crise de confiance profonde entre les communautés elles-mêmes et entre forces de sécurité et les populations civiles. L'évaluation montre que face à ce contexte délétère et fragile, le projet dans sa conception et sa mise en œuvre a intégré des approches de résilience basée sur le communautaire qui ont permis de mettre l'accent sur les facteurs de conflit et de paix dans la région

D'abord, dans sa conception, pour mieux analyser les facteurs de conflits, certains acteurs nationaux et provinciaux (ministère provincial du plan, ministère provincial de l'intérieur, commissaire provincial de la PNC, bourgmestre, mairie, etc.) ont été impliqués. Cette implication des autorités locales a permis d'identifier les principaux facteurs de conflits à travers le **produit 2.1** du résultat 2 « les plans locaux de paix et de développement (PLPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les plans locaux de sécurité de proximité, sont élaborés et mis en œuvre » et les facteurs de paix à travers le **produit 2.2, intitulé** « un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli » du résultat 2.

En plus de la prise en compte de ces facteurs, il a été adopté une approche d'analyse basée sur des critères comparés (fréquence des infractions de droits communs et autres actes de banditismes causant l'insécurité au sein de la population, etc.) ayant permis de sélectionner parmi les cinq communes (Kanzala, Mbondo, Diboumba 1, Mbumba, Dibumba 2) que compte la ville de Tshikapa, la commune la plus exposée aux risques de conflits, aux actes de criminalité, de violences sexuelles, de viols, de vols, etc. Au-delà, dans sa mise en œuvre, le projet a impliqué les communautés à travers les structures d'animation communautaires (CLPD, CLSP, forums de quartier, etc.) mises en place, qui ont permis l'élaboration de plans locaux de paix et de développement.

Toujours dans la mise en œuvre de l'intervention, les résultats de l'évaluation montrent que plusieurs activités d'envergures, telles que les formations, les campagnes de sensibilisation ont été réalisées. Toutes les activités ci-dessus citées ont permis d'aborder les facteurs de paix et de sécurité au sein des différents quartiers de la commune d'intervention et dans une large mesure dans la ville de Tshikapa. En outre, cette prise en compte des facteurs de conflits a aussi été reflétée dans le ciblage des bénéficiaires. En effet, le projet a mis un accent sur les personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes désœuvrés en quête d'une intégration socio-économique ; les personnes victimes des violences, des viols, des violences basées sur le genre. Les différentes analyses des risques ont permis de prendre en compte ces facteurs, qui constituent parfois les moteurs des conflits au sein de la société. Outre ces facteurs, les données collectées confirment que les bénéficiaires des AGR sont majoritairement des femmes, des jeunes (âge est inférieur à 25 ans), des veuves et célibataires.

On peut affirmer à partir de ce qui précède que le projet a été pertinent dans sa mise en œuvre. Les interventions ont permis d'aborder de manière synthétique et globale, les différents facteurs de conflits et de paix, cela à travers l'approche de conception, de ciblage des bénéficiaires et aussi de la zone d'intervention. Cependant, l'évaluation a révélé certaines faiblesses, surtout liée à la participation communautaire dans l'identification des risques locaux. Le projet n'a pas été participatif pendant sa phase de conception. Les consultations préliminaires effectuées n'ont pas impliqué les bénéficiaires finaux, l'accent a été plutôt sur les autorités politico-administratives. Comme l'affirme une femme veuve enquêtée dans le quartier Kompoundou :

« Normalement avant de mettre en œuvre le projet, les acteurs devaient nous consulter et nous demander ce dont nous avons besoin. Mais, nous n'avons pas été consultés. Donc le projet n'a pas été bénéfique pour nous la population » (ESSI, chef de ménage femme).

De manière générale, le projet a pris en compte l'aspect vulnérabilité surtout dans la sélection de la zone d'intervention et également des bénéficiaires en mettant un accent sur les jeunes, les filles, les personnes en situation difficile et ayant subi les affres des conflits. Ce qui permet d'affirmer que le projet a été pertinent dans le ciblage. Cependant, les communautés à la base n'ont pas été associées à l'identification de leurs besoins. Une étude diagnostique ou des consultations informelles auraient permis de consulter les communautés et de prendre en compte leurs suggestions en vue d'une complémentarité aux avis recueillis auprès des autorités provinciales et nationales. En outre, l'adoption d'une approche permet de mieux définir les besoins des zones d'intervention et aussi celles des populations vulnérables confrontées aux défis sécuritaires, et de cohésion sociale.

2. Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment sa conception ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?

La lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général des Nations Unies le **3 décembre 2020** a identifié les principales causes de l'instabilité la région des Grands

Lacs. Ces facteurs sont autres, l'instrumentalisation à des fins politiques l'exclusion de certaines communautés dans le cadre de l'accès à terres, la gouvernance administrative défailante, la faiblesse de l'autorité de l'État, les contestations autour des élections, la faiblesse de la justice et son accès limité aux citoyens, etc. En outre, ces facteurs constituent des défis majeurs pour la RDC et affectent les actions de consolidation de la paix et la stabilité de plusieurs provinces. L'objectif global du projet « **atténuer le vide sécuritaire dans les communautés où le risque de violence est particulièrement élevé, à travers la mise en place de services de sécurité de proximité et le renforcement des opportunités de subsistance pour les plus vulnérables** » tel que formulé prend en compte l'atténuation de ces différents défis. En outre, les activités réalisées telles que le renforcement des capacités de la police, l'amélioration de la qualité des services de sécurité envers les populations, l'élaboration, la mise en œuvre de plans locaux de sécurité et de proximité, l'intégration sociale et économique des groupes vulnérables, le développement de plans locaux de paix et de développement, la mise en place des infrastructures communautaires, l'accompagnement des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des AGR, constituent entre autres des actions visant à relever les défis mentionnés dans la lettre, ci-dessus citée.

Comme l'attestent les propos ci-dessous d'une femme âgée de 39 ans, interrogée dans le quartier *Kompondou* sur la situation sécuritaire :

« Nous avons maintenant la paix. Nous avons beaucoup souffert à cause des tracasseries policières et des voleurs pendant les heures tardives. Cependant, aujourd'hui, il y a quelques changements. Cela, parce qu'il y a eu la construction de plusieurs bureaux de la police dans notre commune. Nous sommes maintenant un peu proche de la police » (ESSI, chef de ménage)

En outre, parmi les activités (produits) du projet figurent la construction d'un commissariat de référence et de sous commissariats dans les quartiers. Leur réalisation a permis de rapprocher la police des communautés, de faciliter leurs interventions et de faire face aux criminalités et violences (vols, viols, etc.) auxquelles les populations sont régulièrement confrontées. En plus, la création des plateformes communautaires, notamment les forums de quartiers, le CLSP et le CLPD ont permis d'impliquer les populations dans la gestion et la définitions des actions prioritaires en matière de sécurité dans la commune. Cependant, les entretiens conduits à tous les niveaux montrent que le nombre de réalisations reste faible en termes de couverture géographique. En effet, pour l'ensemble des 22 quartiers de la commune de Kanzala, quatre forums de quartiers dans quatre sous-commissariats et un CLSP ont été installés. Ce nombre reste très insuffisant vis-à-vis des défis. Selon les différents responsables de ces structures et aussi des autorités administratives, l'insuffisance de ces plateformes dans l'ensemble n'a pas permis de faire face aux différentes urgences et défis en matière de sécurité et de sensibilisation dans l'ensemble des quartiers. Cette insuffisance a eu un impact réel sur la connaissance de l'existence même de ces plateformes communautaires et sous commissariats. Sur l'ensemble des répondants, moins de 7 personnes sur 100 (soit 6,7%) ont affirmé connaître le CLSP, son rôle et ses activités. En plus de cette insuffisance, ces statistiques expriment également la problématique de la communication impulsée autour de la visibilité des activités et de l'ensemble des interventions du projet. Les entretiens avec les autorités locales et avec les populations montrent que la communication impulsée dans le cadre du projet n'a pas été participative. Elle s'est plus focalisée sur les autorités administratives au détriment des communautés locales et des bénéficiaires finaux.

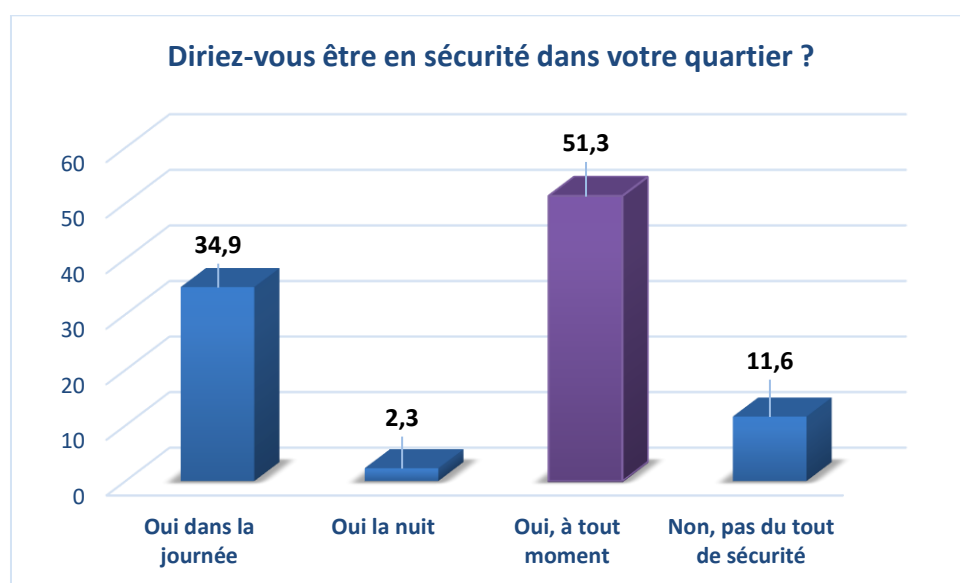
Quant à la pertinence du projet pendant toute la période de mise en œuvre, on note que le projet a adopté une approche basée sur le renforcement continu des capacités des cibles finales (forces de sécurité, populations civiles), la mise en œuvre d'activités de sensibilisation, de la société civile et la création de structures d'animation communautaire. Cette approche a permis de soutenir les actions entreprises par le gouvernement provincial, d'atténuer le vide sécuritaire et

d'accompagner les populations civiles vers le développement de moyens de subsistance durables. Comme l'on peut le voir à travers les résultats du graphique ci-dessous, plus d'un (01) répondant sur deux (02), soit 51,3% des interviewés estiment être en sécurité à tout moment au moment de l'enquête ; 34,9% estiment l'être pendant seulement la journée et 2,3% pendant la nuit. Les propos recueillis auprès d'un chef de quartier corroborent les analyses ci-dessus :

« Lorsque nous essayons de comparer le niveau de sécurité dans notre quartier d'avant 2021 à nos jours, je peux affirmer qu'il y a un changement positif. Parce qu'avant, on ne pouvait pas circuler la nuit comme dans la journée. Les jeunes bandits décapitaient les personnes en désordre, même les plus innocentes. Mais, actuellement ces choses-là existent moins » (ESSI, leaders communautaires)

Cependant, il faut noter que l'amélioration de la question sécuritaire dans la commune est relative. Le niveau de sécurité s'est plus amélioré dans les quartiers qui ont bénéficié des sous commissariats ou des forums de quartiers. En effet, 11,6% des interviewés estiment ne pas être en sécurité dans leurs quartiers. En effet, ils sont toujours confrontés à certains crimes tels que les vols, les cambriolages, les agressions physiques, etc. Et même, leur interpellation et appel auprès des policiers sont parfois restés sans succès. Par rapport aux crimes par exemple, tels que le vol de biens, les cambriolages, respectivement 11,4% et 20,2% des répondants estiment que ces phénomènes ont considérablement augmenté dans leurs quartiers.

Graphique 7. Répartition des répondants au sein des ménages selon la perception de leur sécurité



Source : IHFRA, données collectées auprès des ménages, avril-mai 2023

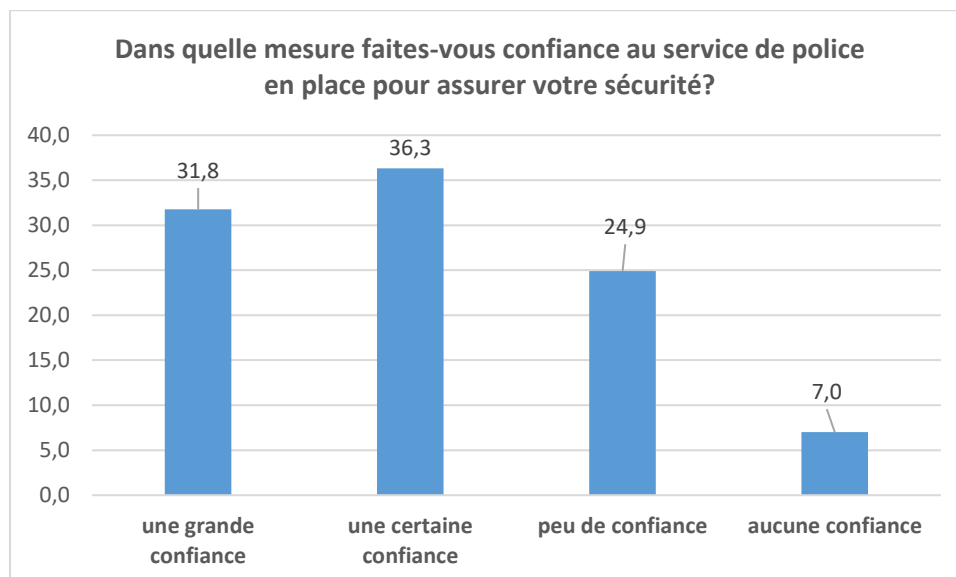
Ces résultats montrent d'une part, les progrès réalisés par rapport à cet objectif de départ et d'autre part, les efforts restants à effectuer. Les propos ci-dessous, recueillis auprès d'une autorité locale montrent l'évolution du contexte grâce à l'action du projet, mais met également l'accent sur les efforts à conjuguer. A la question sur l'évolution du contexte dans la zone du projet, MA répond en ces termes :

« Effectivement il y a eu un grand changement par rapport à 2021, nous avons entendu et vu plusieurs cas de vols, il y avait ici le système de KULUNA qui est courant à Kinshasa. Pendant la nuit, les citoyens n'arrivaient pas à dormir, les KULUNA détruisaient même les murs des gens pour pénétrer dans les maisons. Mais, depuis que cette police a été

installée, actuellement il y a une évolution par rapport à 2021. Ce n'est pas une évolution positive totale, mais, les choses ont quand même évolué. » (ESSI, autorité locale).

En outre, un des objectifs du projet était aussi de sensibiliser les communautés, de former les policiers sur leurs missions et d'amener les deux entités de part et d'autre à se faire mutuellement confiance. Cet objectif a prévalu à la mise en œuvre de plusieurs activités de rapprochement entre les policiers et les populations. Il s'agit entre autres de l'organisation de compétitions de matchs de foot avec les équipes mixtes constituées des joueurs issus de la population et de la Police, l'organisation de marche de santé police-population, l'organisation d'activités inclusives de lutte contre l'insalubrité publique dans les quartiers de la commune, l'organisation de conférences débats animés par les membres de CLSP, des forums des quartiers et les Policiers formés ; la mise en place d'une tribune d'expression populaire entre les Policiers de circulation routières et les chauffeurs de taxi motos et un concert public animé par un orchestre composé des policiers et la population civile, etc. Malgré, ces différentes activités, les résultats montrent que la confiance vouée aux forces de sécurité n'est pas totale. A la date de l'enquête, elle reste toujours fragile. Respectivement 24,9% et 7% des personnes enquêtées affirment faire peu ou n'avoir aucune confiance aux policiers (Cf. graphique 5).

Graphique 8. Répartition des populations enquêtées par rapport au niveau de confiance qu'elle accorde à la police pour assurer leur sécurité



Source : IHFRA, données collectées auprès des ménages, avril-mai 2023

Il faut rappeler que la province est composée de plusieurs territoires (*Dekese, Ilebo, Kamonia, et Mueka, Tshikapa*). Dans le cadre du projet, seule la commune de Kanzala a été bénéficiaire des interventions. L'analyse du contexte montre que toute la province fait face aux mêmes défis sécuritaires et de cohésion sociale. Les interventions du projet PDP n'ont pas tenu compte de l'espace géographique confronté aux mêmes défis et réalités sociales. L'évaluation a révélé des améliorations générales, c'est-à-dire des rapprochements entre policiers et populations civiles, la favorisation de bases de la cohésion au sein des communautés et l'autonomisation économique des couches vulnérables. Cependant, des besoins et zones restent toujours non couverts.

3. Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 ?

■ Pertinence du projet pour le mandat de consolidation de la paix

Consolider la paix consiste à créer des conditions nécessaires pour une paix durable. Selon les Nations Unies³, la consolidation de la paix comprend des mesures ciblées visant à réduire les risques de reprise d'un conflit et à jeter les bases d'un développement durable, notamment à travers le renforcement des capacités nationales en matière de gestion des conflits à tous les niveaux. Les activités de consolidation de la paix doivent à cet effet d'une part, viser les causes structurelles profondes des conflits armés et d'autre part, se concentrer sur les enjeux à fort impact sur le fonctionnement de l'État et de la société. L'action de consolider doit contribuer aussi, à augmenter les capacités de l'État à accomplir ses fonctions essentielles de manière efficace et légitime. Le projet à travers ses objectifs et résultats attendus s'inscrit dans cette dynamique de consolidation de la paix. Le renforcement des capacités des forces de sécurité⁴, leur équipement et déploiement, la construction et la réhabilitation des commissariats et sous commissariats, la mise en place des forums de quartiers et le renforcement de leurs capacités, la réalisation d'activités de rapprochement entre les populations civiles et les forces de sécurité, mise en place de comités locaux de sécurité de proximité (CLSP), l'élaboration de plan locaux de sécurité de proximité (PLS) sont entre autres, des activités réalisées par le projet et qui s'alignent sur le mandat des Nations Unies. L'analyse des différents entretiens réalisés auprès des autorités locales, administratives et coutumières montre que les activités réalisées ont contribué à restaurer les capacités de l'État à assurer la sécurité et à maintenir l'ordre public, à renforcer l'État de droit et le respect des droits de l'homme ; à promouvoir le redressement et le développement économique et social dans la ville de Tshikapa. Tous ces éléments ci-dessus cités justifient la pertinence du projet pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU.

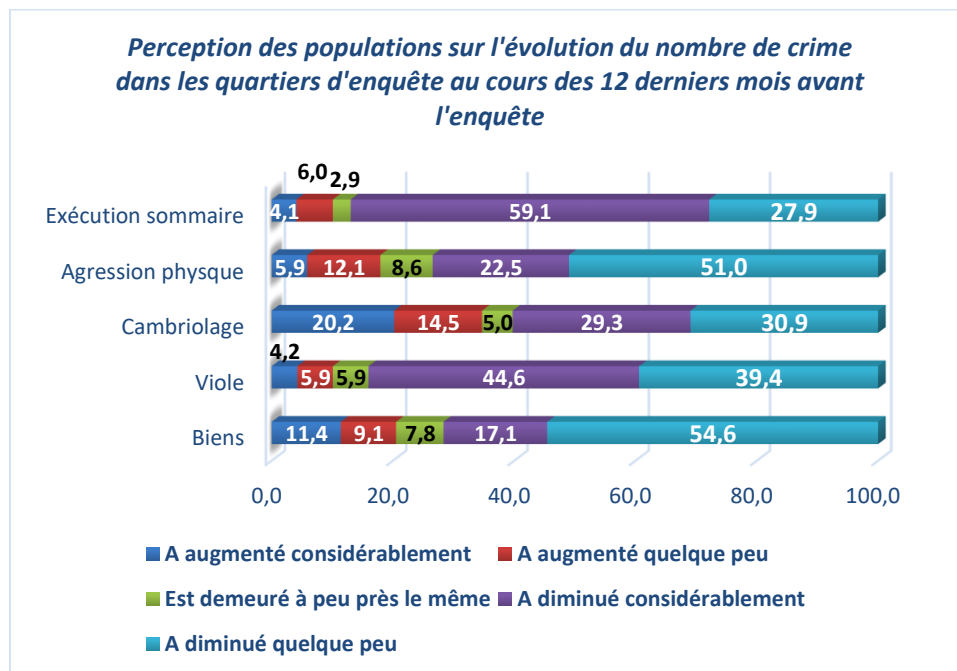
■ Pertinence du projet pour l'ODD 16

L'ODD 16 vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Dans sa mise en œuvre, le projet s'est focalisé sur deux principaux résultats : **le renforcement de la sécurité des populations locales grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité (i) ; et le renforcement de l'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, comme alternative à la violence.** Pour atteindre ces résultats, un accent a été mis sur des activités à fort impact sur la pacification et la consolidation de la paix, notamment les activités de masse impliquant les populations civiles et les policiers, les émissions radiophoniques, etc. Ces activités participent à la réduction des violences et des crimes associés. Plus de 55,9% des répondants à l'enquête affirment que la police traite aujourd'hui, de manière équitable toutes les personnes, quelle que soit la race ou le groupe d'appartenance ethnique. On note également que la mise en place des mécanismes locaux de sécurité et de proximité (construction des sous commissariats et l'octroi de moyen d'intervention, les forums de quartier, CLSP, etc.) a favorisé la réduction des actes de criminalité dans certains quartiers). En effet ; le taux de criminalité observé lié au vol de biens, aux viols, aux cambriolages, aux agressions physiques et aux exécutions sommaires a connu une baisse selon les communautés. Plus de trois personnes sur cinq (soit 75%) affirment que leurs fréquences ont diminué considérablement ou encore quelque peu, comparé aux années antérieures.

³ Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Principes et orientations, 2008

⁴ Au total, 200 policiers de la province du Kasai ont bénéficié d'une formation de cinq mois sur la doctrine de police de proximité, soit de septembre 2021 à février 2022.

Graphique 9. Perception des populations sur le niveau d'évolution des crimes dans leurs quartiers



Source : IHFRA, données collectées auprès des ménages, avril-mai 2023

Dans le cadre du relèvement économique, les activités ont été orientées vers l'accompagnement des jeunes (filles, femmes, garçon), notamment, à travers des subventions au démarrage ou le renforcement des activités économiques. A travers cette approche, le projet a contribué à l'amélioration des capacités financières des jeunes. En effet, plus de 55,7% des bénéficiaires ont confirmé l'amélioration et l'augmentation de leurs chiffres d'affaires et 54,4% estiment être capables de subvenir à leur propre besoin et à ceux de leur famille, grâce à l'accompagnement du projet. L'augmentation du niveau des revenus contribue à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction du niveau de vulnérabilité des jeunes et par ricochet, les rendent moins enclins et dépendants de la corruption. Ce résultat reste pertinent par rapport à l'ODD16. 5 « **Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes** » et à l'ODD 16.7 « **Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions** ».

4. Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?

Alimenté par des tensions interethniques latentes, l'instrumentalisation politique et la marginalisation économique, politique et sociale des jeunes et des femmes, le conflit de 2016 à 2018 a eu des conséquences humanitaires et sociales. L'exploitation des archives montre que plus de 500 milles personnes ont trouvé la mort et plus d'un million et demi de personnes ont été contraints de quitter leurs territoires. Selon les sources du projet (rapports de suivi 2021, 2022), après la fin des conflits, la province est restée fragile. En effet, en plus des conflits communautaires et intercommunautaires latents, elle est soumise à une crise de méfiance entre force de sécurité et populations locales, à une insécurité et criminalité grandissante, au non-respect des droits humains, à un taux élevé des viols et des violences basées sur le genre, etc. L'étude de base a relevé ces aspects comme étant des éléments des besoins nécessaires, au

regard de l'histoire de la province et des conséquences des conflits. De ce fait, l'objectif et la structuration du projet restent pertinents et prennent en compte les priorités générales de la province et celles des communautés en particulier. Les entretiens qualitatifs réalisés (auprès des autorités administratives, des leaders religieux et communautaires et surtout des populations montrent que la réalisation des sous commissariats dans certains quartiers, le renforcement des capacités des policiers et leur équipement en moyens d'intervention, l'organisation d'activités de redevabilité par la police à la radio, d'activités populaires (exemple de SALONGO⁵, ZANGO, etc.) réunissant à la fois les civils et force de sécurité, l'accompagnement des jeunes pour la création d'AGR, ont eu des impacts positifs considérables sur le vivre-ensemble entre populations, le niveau de sécurité dans certains quartiers, la collaboration entre populations et forces de sécurité. Selon les l'enquête ménage, 45% répondants estiment vivre aujourd'hui, en toute sécurité pendant le jour comme la nuit, sans aucune crainte (Cf. graphique 9 ci-dessous). Pour certains répondants, Le projet a contribué à résoudre ces défis prioritaires auxquels ils étaient confrontés. Les propos ci-dessous d'une autorité religieuse enquêtée dans le quartier TSHISAKA confirment cette perception et la cohérence du projet avec les attentes.

« De 2018 jusqu'aujourd'hui, le niveau de sécurité dans ce quartier a connu une évolution positive parce que jadis, on ne pouvait même pas prier facilement mais actuellement nous prions à n'importe quelle heure, nous pouvons circuler partout où nous voulons mais en 2017,2018 ce n'était pas le cas, tout le monde avait peur de sortir de chez lui et les autres voulaient même se déplacer pour aller vivre dans d'autres provinces. C'est pourquoi j'affirme qu'il y a un changement » (ESSI, autorité religieuse).

La conduite des entretiens avec certains policiers et leurs responsables ont montré que les formations réalisées au profit des policiers et autres responsables de l'institution ont permis de mieux appliquer les règles et les techniques de travail. Cet état est attesté par les propos ci-dessous d'un policier enquêté dans un sous commissariat :

« Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que les collègues sont mieux aguerris. Les formations reçues étaient assez bien. On peut même le constater à travers leurs manières d'interpeler les personnes. En tout cas, nous sentons qu'ils ont appris beaucoup de choses. Donc, je peux dire que cette formation a transformé notre manière de faire » (ESSI, policier). Cette évolution est confirmée par certains entretiens réalisés auprès des communautés. En effet, les modes d'arrestation et d'interpellation des policiers ont connu des changements et respectent de plus en plus les principes des droits humains. Cependant, certains entretiens montrent que les approches nouvelles impulsées grâce à la formation reçues ne sont pas acceptées par les policiers non formés. Les nouvelles manières de faire et modes opératoires sont parfois remis en cause par ceux n'ayant pas subi la formation. Cette situation est reconnue par nombreux policiers comme étant un facteur de blocage dans la mise en œuvre des compétences acquises. D'où, l'importance de mieux communiquer autour de ces compétences nouvelles et d'adopter une approche d'harmonisation des règles et méthodes opératoires et d'intervention.

Au niveau des bénéficiaires des AGR, les appréciations sont relatives et ambivalentes sur la question. En effet, plus de 6 personnes sur 10 (soit 60,8%) estiment que l'appui reçu répond à leurs besoins. En effet, l'appui apporté a permis à ces bénéficiaires de mettre en place de créer des opportunités socio-économiques durables, et de s'approprier le processus d'acquisition des documents nécessaires à la formalisation de leur entreprise. En revanche pour les 39,2% autres enquêtés, l'appui reçu ne correspond pas à leurs besoins. Ils estiment n'avoir pas été consulté, ni informé au préalable sur leurs attentes en termes d'accompagnement. Beaucoup affirment avoir été associés à des AGR dont ils n'avaient pas fait la demande. Outre cette remarque, les entretiens ont révélé également des insuffisances au niveau de la quantité et de la qualité de l'appui reçu. Pour certains bénéficiaires l'appui apporté n'était pas en quantité suffisante et ni en

⁵ Activités collectives et populaires réunissant parfois les populations civiles et les policiers

qualité. Aussi, l'approche de regrouper les bénéficiaires en équipe ou en groupe n'est pas adapté aux attentes. Les approches d'accompagnement individuel sont celles priorisées par les bénéficiaires.

6.2.2. Efficacité

5. Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet (y compris entre les trois agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?

De manière générale, l'analyse des données (rapport de suivi et entretiens) montre que les recrutements prévus dans le cadre du projet ont été réalisés. Cependant, ils ont été réalisés avec un retard, compte tenu d'une diversité de facteurs : d'une part, le lancement tardif du projet et d'autre part, à cause de la crise sanitaire liée à la COVID 19 dans le pays. Les propos ci-dessous d'un informateur clé l'attestent :

« Nous avons eu quelques problèmes avec le lancement du projet Nous n'avons pas eu un sous bureau à TSHIKAPA avant le lancement du projet. Le projet, officiellement était élaboré en juillet 2020, mais nous n'avons démarré qu'en octobre 2020. Aussi, nous avons eu la peine ; quelques mois pendant lequel nous n'avons pas eu de chef de projet sur place à TSHIKAPA » (ESSI, agences de mise en œuvre)

En effet, ces différents retards ont aussi impacté le processus global de mise en œuvre des autres activités du projet conformément au chronogramme initial.

Cependant, en dépit des retards dans le démarrage des activités, les ressources ont été optimisées et les stratégies de mise en œuvre ont été adaptées pour tenir compte du retard. Cette approche a permis aux différentes agences de réaliser la majeure partie des activités prévues dans le plan de travail. La plupart des activités ayant connu un retard dans leur réalisation sont surtout en lien avec le résultat attendu 2. Une première extension de 6 mois, jusqu'en septembre 2022 et une deuxième extension de 6 mois également, jusqu'en mars 2023. Au niveau de la coordination du projet, l'évaluation révèle qu'un mécanisme de suivi du projet a été mise en place entre les trois agences sous le lead de l'OIM à travers des réunions techniques, des partages d'expériences autour de la consolidation des rapports d'avancement, des missions de suivi conjoints, etc. Dans l'ensemble, cinq (5) réunions du comité de coordination ont été réalisées, cela a permis d'informer les parties prenantes sur l'état d'avancement du projet et des activités, de relever les défis susceptibles d'entraver le déroulement adéquat du projet à travers des prises de mesures correctrices. En plus des équipes des trois agences, les résultats des entretiens montrent une implication des partenaires de mise en œuvre (suivi terrain, formations des cadres de la police nationale, sensibilisations et plaidoyers à l'endroit des communautés) et des autorités provinciales (Bourgmestre, UGPN, ministre provincial du plan et de l'intérieur) dans le processus (mise en œuvre et le suivi des actions) de coordination. Celle-ci a été réalisée à travers des missions auprès des bénéficiaires des activités. De manière générale, l'efficacité de la coordination a favorisé l'implication de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet et la réalisation des activités prévues. La synergie impulsée a permis aux autorités provinciales d'apporter un appui aux partenaires dans l'élaboration des plans locaux de paix, et le diagnostic communautaire.

Au niveau interne à chaque agence, l'évaluation révèle que le projet a été coordonné par une équipe, notamment un responsable projet et Suivi-évaluation. Cependant, les équipes n'étaient pas liées uniquement à ce projet. En plus du projet PDP, d'autres projets de l'agence sont également coordonnés par les équipes du projet PDP.

Par rapport à livraison des fonds du projet, l'évaluation révèle cette opération n'a pas été réalisée avec efficacité. Certains décaissements prévus ont connu des retards, notamment la troisième tranche. La non-réception des fonds à temps a contribué aux retards de mise en œuvre des activités, en lien avec le résultat 2, tel que mentionné ci-dessus. Les propos ci-dessous, recueillis auprès d'un acteur de mise en œuvre l'attestent :

« A l'exception de la dernière tranche des fonds qui est arrivée en retard, les autres tranches se sont bien déroulées. Les autres tranches ça va, mais surtout pour la dernière tranche, il y a eu un peu de souci » (ESSI, Agences de mise en œuvre).

En outre, en vue d'améliorer l'efficacité globale du projet, les différentes procédures de décaissement et de mise à disposition des fonds des agences récipiendaires vis-à-vis des partenaires de mise en œuvre doivent être adaptées à leurs capacités d'absorption sur le terrain. Cela contribuerait à éviter les démarrages tardifs des activités et les demandes d'extension.

6. Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?

Les résultats de l'évaluation révèlent que l'approche de mise en œuvre du projet a été participative et communautaire. D'abord, à travers les appels d'offres de contractualisations avec les partenaires de mise en œuvre, notamment BEMPRODEC, APDFE, AIDS, Ecole de police de TSHIPUKA, CRP, INPP ont été réalisées. Ensuite, à travers la mise en place de structures communautaires (CLSP les forums de quartiers (4), CLPD) et le renforcement des capacités institutionnelles.

Cette approche a favorisé le renforcement des capacités des policiers et des cadres de la police nationale, le rapprochement des communautés aux policiers et surtout l'implication des communautés dans l'élaboration des plans locaux de sécurité. Les résultats de la revue documentaire et des entretiens avec les parties prenantes clés, montre que le projet a formé 200 policiers (soit 194 hommes et 6 femmes) qui, à l'issue des six (6) mois de formation, ont été déployés dans la province de Tshikapa. De plus, 5 bâtiments un (1) commissariat de référence et quatre (4) sous-commissariats) ont été érigés ou réhabilités et équipés dans la même commune. Ce qui a permis aux policiers de travailler dans des meilleures conditions, et améliorer l'accessibilité des services de police et l'accueil du public.

Par ailleurs, pour apprécier l'efficacité du projet en termes d'effets, le niveau de réalisation de certains indicateurs tel que repris dans les sections ci-dessous ont été appréciés.

Dans l'ensemble, les résultats atteints sont très satisfaisants comparé au niveau de ces indicateurs au cours de l'étude de base. En effet, le diagnostic montre que les cibles de certains indicateurs telles que les personnes satisfaites des services rendus par la police et la proportion des personnes affirmant que le tissu social est renforcé grâce aux activités de rapprochement des communautés initiées, avaient été surestimées. Cependant, comparativement au niveau d'atteinte des cibles, il se dégage que le niveau reste un peu en deçà. En effet, 66,10% des répondants ont affirmé être satisfaites des services rendus par la police soit un taux de progression de 86,97%. Quant à la perception des hommes et femmes estimant que le tissu social est renforcé grâce aux activités de rapprochement des communautés initiées par le projet, cette proportion est de 47,70% soit un taux de progression de 68,14%.

Les facteurs qui ont contribué à la non-réalisation des résultats escomptés sont de deux ordres. Premièrement le fait que le projet ait commencé en retard (surtout la formation des policiers qui est intervenue le 9 septembre 2021 et la clôture le 12 avril 2022) et deuxièmement la pandémie à COVID 19 qui a retardé certaines activités par intermittence. Par exemple, les

restrictions de rassemblements de plus de 20 personnes n'ont pas facilité la réalisation à temps des activités de masses telles que prévues dans le chronogramme.

Les résultats sur l'amélioration de la situation sécuritaire dans la commune sont satisfaisants étant donné le niveau acceptable des indicateurs y afférents. La plupart des indicateurs ont connu un taux de progression de plus de 50% comparée à la valeur de base.

- ✓ La proportion de la population estimant être en sécurité dans leur quartier/village est de 88,30% soit un taux de progression de 66,88% ;
- ✓ La proportion de la population ayant affirmé que les CLSP contribuent à l'amélioration de la situation sécuritaire est de 91,70% soit un taux de progression de 96,72 % qui est très appréciables comparé à la valeur de base ;
- ✓ La proportion de la population ayant le sentiment d'être en sécurité grâce au déploiement des unités de police de proximité (désagrégé par sexe et par âge) 74,10% soit un taux de progression de de 68,96% ;
- ✓ Le niveau de réduction du taux de criminalité dans les zones cibles est de 91,50% soit un taux de progression de 12,56%. Ce taux demeure faible comparé à celui des autres indicateurs calculés, qui s'explique également par le taux élevé de la valeur de base.

En outre, plusieurs séances de formation ont été réalisées au profit des auteurs locaux. Celles-ci ont porté sur l'élaboration de plans d'actions de paix et de développement (PAPD). En plus de ces séances de renforcement des capacités de ces acteurs, une quarantaine d'acteurs de développement composés de 13 femmes ont participé à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL), PAPD et le PIL intégrant l'analyse des conflits et de dimension genre en vue d'encadrer les interventions socioéconomiques. De même, à travers la revue documentaire, nous remarquons que le projet a appuyé les acteurs économiques locaux notamment les producteurs agricoles à la recherche de solution aux goulots d'étranglement dans 4 filières agricoles porteuses en vue de favoriser leurs connexions aux marchés locaux.

Aussi pour faciliter l'exécution de certaines activités sur le terrain, trois (3) ONG locales ont été recrutées pour leur mise en œuvre. C'est bien le cas des travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et des activités génératrices des revenus (AGR). Ainsi, le projet a identifié 500 bénéficiaires (dont 132 femmes et 338 hommes) pour la mise en œuvre des travaux HIMO.

Bien que la mise en œuvre de ces travaux ait connu un retard dû en partie au retard de décaissement des fonds de la dernière tranche, les bénéficiaires ont acquis des matériels notamment les machettes, les bèches et les brouettes pour l'exécution des activités HIMO. Ainsi, à la fin des activités, chaque bénéficiaire a obtenu un fonds de démarrage lui permettant de mener une activité génératrice de revenu.

Il ressort que d'autres activités telles que les mini-championnats de football, de danse et musique traditionnelle ainsi que de la présentation d'une pièce théâtrale dans un espace communautaire de la commune de Kanzala ont été organisées. Selon les données du rapport de progrès 2022, ces activités ludiques (de cohésion sociale) ont permis de sensibiliser plus de 5000 personnes sur la question de la paix et de cohabitation pacifique. L'ensemble de ces activités ont permis non seulement le rapprochement des communautés entre-elles, mais aussi entre les communautés et les autorités locales et surtout avec la police.

Au regard des résultats engrangés et du niveau d'évolution de certains indicateurs d'effet, nous pouvons affirmer que l'approche globale de mise en œuvre du projet (sélection et choix des partenaires des mises en œuvre) a été efficace. En outre, l'accent a été mis sur des partenaires disposant d'une bonne expérience sur la thématique (revitalisation économique, cohésion sociale, etc.) et aussi disposant d'expériences sur le contexte local et des zones de mise en œuvre.

7. Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé son tableau de bord ?

Dans la gestion de projet, le tableau de bord et les indicateurs sont incontournables pour assurer un meilleur suivi. Dans cette optique, il permet en effet de s'assurer instantanément de la gestion des données clés, de l'atteinte des objectifs, de l'identification des contraintes, et d'assurer une bonne gestion des ressources et d'anticiper sur les éventuels problèmes. Les entretiens déroulés montrent que dans le cadre du projet PBF, plusieurs mécanismes de surveillance des données ont été mis en œuvre. Il s'agit d'abord de l'élaboration d'une planification intégrée intégrant les différents plans d'action des trois agences qui a permis à toutes les trois agences d'accéder directement aux résultats du projet et le système de reporting qui a aussi permis de rendre compte périodiquement des indicateurs et des différentes performances. Grâce au tableau de bord intégré, les agences de mise en œuvre et les différentes parties prenantes ont pu suivre les niveaux d'évolution de chaque indicateur du projet. Aussi, cette approche de suivi a permis aux acteurs, de prendre des mesures correctives pour assurer l'atteinte des différentes cibles. Comme l'affirme le chef de projet d'une des agences de mise en œuvre :

« Je dirais avec une efficacité moyenne pour ne pas dire au top. Parce qu'il y a un travail ou un tableau de bord que nous suivions, qui était le plan intégré. On a eu un plan intégré où toutes les agences accédaient au niveau de performance des indicateurs. Aussi, nous avons eu des Template, des reporting mensuels sur l'atteinte des résultats et des indicateurs qu'il fallait renseigner chaque mois et le projet avait mis à la disposition du consortium un chargé de suivi et évaluation qui suivait les indicateurs au niveau des trois agences de mise en œuvre. A chaque fois, il y avait des informations qui étaient partagées sur l'avancement des activités, les défis étaient partagés et des fois, les uns étaient rejetés ou mutualisés pour ne pas faire double emploi ou disperser les efforts. En tout cas le tableau de bord était là et lors de chaque réunion de coordination du consortium, on passait en revue les niveaux des indicateurs pour mesurer le progrès et faire le bilan de ce qui a été fait. En plus de la réunion, chaque mois, chaque agence devait renseigner les indicateurs de succès et ainsi partager les défis ou peut-être les difficultés rencontrées pour telle ou telle activité. Et ça nous permettait de voir ensemble quelles étaient les stratégies à adopter pour contourner certaines difficultés au cours de la mise en œuvre ». (ESSI, Agences de mise en œuvre)

En outre, cette approche intégrée d'usage du tableau du bord a favorisé l'atteinte de la plupart des indicateurs output. Ces résultats traduisent l'efficacité de l'usage ou la gestion du tableau de bord pour le suivi de l'évolution des activités du projet mais aussi de la performance par rapport aux objectifs tout au long de l'opérationnalisation du projet.

8. Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?

Pour s'assurer de l'évolution des résultats du projet vers l'atteinte de ses objectifs, les trois agences ont adopté des mécanismes réguliers de suivi des indicateurs, il s'agit des collectes de routine et ponctuelles via l'étude de base, des enquêtes de perception, de l'évaluation à mi-parcours, des rapports de progrès semestriels qui faisaient le point global des activités réalisées et le niveau de réalisation de certains indicateurs *outcome*. L'extrait de l'entretien ci-dessous est illustratif.

« On collectait les données par rapport aux indicateurs du projet, on collectait également beaucoup plus de données par rapport à l'évolution des activités. On définissait la

fréquence selon la nature de chaque activité et chaque indicateur. Certaines activités ou certains indicateurs nécessitaient des collectes ponctuelles, c'est par exemple les formations. Il y a des données qu'on collectait après 3 mois à travers des enquêtes de perceptions, il y avait des données qu'on collectait au milieu du projet dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours, il y avait également des données qu'on a collecté à la fin du projet dans le cadre de la perception finale du projet. Il y a également des données qui sont en train d'être collectées d'ailleurs par vous dans le cadre du projet pour l'évaluation finale ». (ESSI, agences de mise en œuvre)

On retient aussi que ces données étaient collectées conformément aux exigences des cadres des résultats du projet en prenant en compte la désagrégation selon les catégories de répondants. C'est pourquoi l'un des répondants renchérit en ces termes :

« Concernant les types de données on devrait d'abord avoir les données par rapport au type de catégorie de participants. C'est-à-dire, des données portant sur les autorités coutumières, les femmes et jeunes ; les personnes vivant avec handicap et aussi par rapport aux tranches d'âge, les catégories sociale, appartenance sociale, leaders religieux, leaders traditionnels, acteurs de médias, etc. ». (ESSI, agences de mise en œuvre)

Au-delà du dispositif de collecte de routine, on note également l'organisation des réunions des comités au niveau national et provincial (réunion du comité technique et réunions du comité de pilotage). En prélude à l'organisation de la réunion du comité de pilotage et la réunion du comité technique provincial, des délégations constituées des conseillers des ministères du ministère du Plan et du ministère de l'intérieur ont effectué des visites de terrain à Tshikapa (au mois de juillet 2022) en vue de s'imprégner de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du projet.

En outre, dans le cadre du suivi des activités par les agences de mise en œuvre plusieurs réunions de suivi ont été organisées. En effet, des réunions du comité technique à Tshikapa et d'autres réunions du comité de pilotage à Kinshasa. Lesquelles réunions ont réuni les autorités au niveau provincial et ceux du niveau national. Ces réunions ont permis de présenter les réalisations, de discuter sur les défis et faire des propositions de mesures correctrices pour l'amélioration des activités sur terrain.

Les données collectées et partagées avec les différentes parties prenantes pendant les réunions du comité de pilotage ont été utilisées de façon appropriée pour les mises à jour des indicateurs à travers le remplissage du tableau de suivi des indicateurs. De même, des outils technologiques ont été mis à profit pour la mise à jour des indicateurs du projet.

On note que grâce à ces mécanismes de suivi, l'équipe de Suivi-évaluation a pu régulièrement mettre à jour et suivre convenablement l'évolution des indicateurs de sorte à informer la coordination sur les tendances et l'alerter sur les éventuels gaps.

9. Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ?

La revue de la documentation corroborée avec les informations recueillies auprès des informateurs clés montrent que le projet PBF a connu des retards dans son exécution. En effet, le démarrage du projet a eu lieu en octobre 2020, contrairement à la planification initiale, qui était prévue en juin 2020. Ces retards ont impacté sur la mise en œuvre des activités préliminaires, préalables au démarrage

De même, le recrutement des staffs au niveau des agences de mise en œuvre a connu des retards et la plupart des activités du projet ont été largement décalées par rapport au chronogramme initial. Dans le rapport de progrès semestriel (octobre 2021), il ressort que la date de fin du projet devrait intervenir le 16 mars 2022. Cependant, en raison du retard de démarrage et des restrictions liées à la COVID 19, les agences de mise en œuvre ont donc bénéficié d'une extension sans coût de six (6) mois.

Des matériels et équipements ont été acquis dans le cadre du projet, notamment le Commissariat de référence et trois (03) Sous-Commissariats dans la commune de Kanzala construits. A cela s'ajoute l'acquisition de mobiliers et autres fournitures de bureau pour équiper les bâtiments construits ainsi que 40 motos pour faciliter la mobilité des policiers formés. Ainsi, il importe de noter que la livraison de certains matériels et équipements et la réception des travaux sont intervenus également en retard, ce qui n'a pas permis le déploiement des animateurs formés à temps en vue de l'exécution des activités de sensibilisation. De même, l'exécution de certaines activités du résultat 2 ont connu un retard compte tenu du décaissement tardif de la dernière tranche du financement du projet. C'est ce que l'on a relevé des entretiens avec les informateurs clés.

« Prenons le cas par exemple de l'activité de prise en charge des jeunes à risque que nous avons sélectionnés. Cette activité a connu du retard bien qu'ils ont été accompagnés psychologiquement et ont suivi la formation. L'équipe AGR est venue un peu encore en retard par rapport au délai où ils devaient recevoir les fonds pour la mise en place des AGR » (ESSI, Partenaires de mise en œuvre)

10. Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?

L'approche de communication sur l'évolution des indicateurs est basée sur les concertations à travers les réunions de comités notamment les comités techniques et les comités de coordination.

Les agences de mise en œuvre ont toujours consulté les partenaires et structures locales durant la formulation des besoins et la définition des activités et équipements et ont réalisé des études pour une meilleure appropriation du projet par les bénéficiaires. Ainsi, pour la diffusion des informations sur les progrès du projet, l'équipe de gestion a étroitement collaboré avec les représentants du gouvernement au niveau provincial notamment le gouverneur de province, les représentants provinciaux et nationaux des ministères du Plan et de l'intérieur et le bourgmestre de la commune à travers des rencontres formelles et informelles. Les rencontres formelles sont les réunions du comité technique, les réunions du comité de coordination et les missions de suivi terrain. Les réunions du comité technique provincial réunissent les autorités gouvernementales au niveau de la province, les services techniques de l'Etat, les bénéficiaires et les membres de la société civile sous la direction du gouverneur de la province du Kasai. Les réunions du comité de coordination quant à elles étaient organisées à Kinshasa réunissant les parties prenantes gouvernementales, les agences de mise en œuvre et le PBF. Elles réunissent le ministre national du plan et de l'intérieur ainsi que les services techniques du niveau national entre autres la Cellule de Réforme de la Police, le bureau du commissaire général de la police nationale congolaise etc. L'objectif de ces réunions consistait à non seulement encourager les échanges mais aussi à faire une mise à jour sur avancées du projet.

11. Dans l'ensemble, le projet a-t-il été rentable ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?

Les activités mises en œuvre à travers ce projet n'ont pas seulement une efficacité économique. Ils possèdent également une efficacité sociale en ce sens qu'ils ont contribué à apporter dans certaines mesures des solutions à certaines difficultés d'ordre sociales au sein de la commune d'intervention. Ainsi, les femmes et les jeunes ont pu avoir non seulement une activité génératrice de revenu, mais aussi permettre à certains bénéficiaires d'avoir des occupations autour des activités mises en œuvre à travers les travaux HIMO. Toutefois lors des échanges, les répondants ont clairement mis en évidence que l'accompagnement du projet via les HIMO et les financements (à hauteur de 100\$) leur ont permis d'avoir une activité utile, d'assumer des responsabilités de gestion, d'apprendre à réaliser des activités collectives. Les partenaires de mise en œuvre ont clairement affirmé que le projet a contribué pour beaucoup de jeunes d'avoir une occupation autre que celle de vol à main armée et la prostitution. Les propos d'un coordonnateur de projet élucident cette idée.

« Oui, le projet a été rentable. Pourquoi, parce que le projet est arrivé à transformer la vie des beaucoup des gens. Quand je dis transformer la vie des beaucoup des gens prenons les gens disons, jeunes à risque ; ce sont des jeunes qui étaient des jeunes qu'on appelle des Kuluna que nous avons encadrés grâce à projet, et lorsqu'ils ont bénéficiés des kits des AGR, aujourd'hui ces jeunes-là se prennent en charge et ils sont devenus autonomes et ils ont abandonné carrément les mauvaises habitudes qu'ils avaient de vol à main armée, les prostitutions, tout ça là. Ils ont abandonné ce genre de comportement. Voilà comment le projet était bénéfique. S'a transformé la société maintenant ici au Kasai ». (ESSI, Partenaires de mise en œuvre)

A travers ces propos, nous notons avec satisfaction la rentabilité socio-économique de ce projet au profit des femmes, jeunes et toute la communauté de Kanzala. Dans cette même perspective, un autre répondant renchérit en ces termes :

« Le projet a été rentable parce que grâce au projet, il y a eu une amélioration au niveau de la situation sécuritaire dans la zone, on a pu réinsérer économiquement la plupart des femmes et des jeunes majoritairement dans des activités socio-économiques, la réduction des cas de viols et de violences sexuelles. De même, il y a maintenant les policiers qui travaillent dans de très bonnes conditions » (ESSI, Agences de mise en œuvre).

La rentabilité du projet se traduit également sur le plan politique par sa capacité à consolider la paix dans la commune de Kanzala. L'objectif du projet est de contribuer à la consolidation de la paix et de prévenir un retour au conflit ouvert dans le Kasai en soutenant le gouvernement provincial et les communautés ciblées à atténuer le vide sécuritaire au niveau local en mettant en place une police de proximité, tout en améliorant les opportunités socioéconomiques de la population pour développer des moyens de subsistance durable, y compris au sein des groupes marginalisés. A la question de savoir si le projet a atteint son objectif, les partenaires de mise en œuvre/ bénéficiaires ont répondu par l'affirmative. A cet effet, Il convient de souligner la pertinence de la conception d'un projet similaire en vue de la pérennisation des acquis, car le risque de basculer dans les violences demeure toujours pour des jeunes sans occupation. Dans le cadre des entretiens avec les informateurs clés, un argument était souvent avancé pour montrer l'efficacité politique du projet :

« Le projet a été rentable, parce qu'il a permis de créer des opportunités socio-économiques durable pour les jeunes et femmes, et de mettre en place des stratégies de communications efficaces entre la police et la population » (ESSI, Agences de mise en œuvre).

Cela pose le problème d'étendre l'intervention aux fins d'atteindre le maximum de jeunes sans activités dans les communautés de Tshikapa.

Concernant, les procédures financières des agences de mise en œuvre du projet, elles permettent de sécuriser la transparence des acquisitions au meilleur rapport coût-avantage. L'adoption de l'approche d'exécution directe des marchés, constitue un outil de promotion de la transparence et de la gestion efficiente sur les transactions dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet. En plus de l'exécution directe, il faut noter que les agences ayant contracté avec des partenaires de mise en œuvre au niveau local dans le respect des procédures (appels d'offres, rapport coût-avantage) internes ont également suivi la gestion des fonds à travers des rapports financiers.

La revue du calendrier de mise en œuvre sans coût révèle que, la gestion efficiente des fonds alloués à chaque agence a été faite de façon efficace.

Dans ce contexte, pour mettre en œuvre sa stratégie, les managers du projet au niveau de chaque agence disposaient finalement de moins de temps que prévu. Par ailleurs, l'extension du projet a permis aux agences de boucler la mise en œuvre des différentes activités notamment celles du résultat 2 sujet du retard. ???

12. Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec le même portefeuille ?

Le Prodoc a identifié de manière assez exhaustive l'ensemble des projets déployés dans les zones d'intervention par des agences onusiennes, ONGs ou d'autres Partenaires Techniques et Financiers en essayant d'identifier des synergies et des complémentarités potentiels avec le projet sous examen. A cet titre, nous pouvons noter les projets mis en œuvre par les agences ou ONGs telles que PNUD ; OIM ; BCNUDH, IOM (*Police de proximité et professionnalisation de la police au Kasai Oriental et Haut-Katanga, République Démocratique du Congo – Phase III*), PNUD ; UNPOL (*Appui au pilotage et mise en œuvre de la réforme de la police*), UNHCR & PNUD, en collaboration avec UNPOL (*Programme conjoint d'appui à la gouvernance locale et le développement dans les zones d'accueil des réfugiés et des déplacés en République Démocratique du Congo*), BEMPRODEC (*Initiative de lutte contre les pratiques néfastes et pour l'autonomisation des victimes de VSBG et de promotion des droits humains dans la ville de Tshikapa*), Congo Research Group (*Projet "Kwetu kundela" : Conflict analysis and research for increasing resilience and building peace in Kasai (DRC)*), INTERPEACE (*Encourager le dialogue, faciliter la médiation et la réconciliation et renforcer la confiance entre les communautés, les autorités et les forces de sécurité*), Fondation Hironnelle (*Favoriser la participation des jeunes aux efforts de paix et de réconciliation dans la région du Kasai, à travers des médias locaux renforcés et citoyens*)

Au-delà des projets identifiés dans le document du projet, nous avons, au cours des entretiens avec les différents acteurs de mise en œuvre, recensé d'autres synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et organisation intervenants dans le domaine. Il y a entre autres :

- Le Projet d'Appui au renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale et la consolidation de la paix dans la province du Kasai, Mise en œuvre par BCNUDH et ONU Femmes mis en œuvre par ONU FEMMES ;
- Le Projet SSKT sur la réintégration des ex combattants, et d'autre communauté exécutée par OIM ;
- Le Projet de Renforcement du leadership des femmes pour la consolidation de la paix, mis en œuvre par ONU FEMMES ;

- Le Projet de police de proximité à TSHIKAPA, mis en œuvre par ENABEL.

Ces différents projets visent le renforcement de la paix, la justice, la cohésion sociale entre les communautés et d'assurer le relèvement communautaire et la relance économique des régions d'intervention après les conflits.

A l'analyse, on s'aperçoit que la plupart de ces synergies potentielles n'ont pas pu être explorées davantage compte tenu de la contrainte du temps et des délais de mise en œuvre. Certaines ont pu néanmoins être exploitées et mises en place au profit du projet. La plupart de ces projets ont en commun l'atteinte de l'ODD16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable ». A travers l'ODD16, le projet a soutenu certains accomplissements du projet dont notamment la formation des policiers, l'appui matériel à l'IGPNC qui ont bénéficié d'un accompagnement qui devrait contribuer à l'institutionnalisation de la doctrine « police de proximité » dans la province de Tshikapa.

6.2.3. Effectivité

13. Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les objectifs visés et contribué à sa vision stratégique ?

Cette question évaluative est traitée par résultat attendu.

Résultat.1. La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité

■ Taux de réalisation des activités (Output)/produit

L'analyse du taux de réalisation des activités prévues dans le cadre du résultat attendu 1 permet de dégager un taux moyen de réalisation de 143,06%. D'une manière générale, ce taux moyen de réalisation des activités s'avère très satisfaisants. Cependant, cette moyenne dissimule quelques disparités qui s'observent au niveau de quelques taux de réalisation pris individuellement. Il s'agit des activités réalisées dans le cadre du produit 1.2. En effet, le taux de réalisation du Nombre de dossiers de discipline enregistrés et traités au niveau de l'antenne provinciale de l'IGPNC (*Indicateur 1.2.2*) est nul. Cette situation observée s'explique par le fait que l'IGPNC était installée avec retard dans la ville de Tshikapa. Au-delà, nous remarquons que celui du Nombre d'activités de coaching organisées pour les unités de police de proximité (*Indicateur 1.2.3*) a été réalisé seulement à 25% et celui du Nombre de séances de discussion sur le travail de la police organisés devant les communautés (*Indicateur 1.2.1*) a été réalisé à 40%. Par rapport au premier taux, la principale raison est liée au fait que le déploiement des policiers avait pris le temps sur le terrain. Concernant, le second taux, il dépendait de l'évolution de l'indicateur précédent.

Tableau 7. Taux de réalisation des indicateurs du résultat 1 du projet

Résultat.1. La sécurité des populations locales est renforcée grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité	Taux de progression moyen (%)
Produit 1.1 La police a des capacités renforcées pour assurer la sécurité des populations	132,25
Produit 1.2: Des mécanismes de redevabilité interne et externe sont opérationnels pour améliorer la qualité des services de sécurité envers les populations	41,25
Produit 1.3: La gestion de la sécurité au niveau communautaire est améliorée à travers une approche inclusive et participative	265,4

Produit 1.4: Les Plans Locaux de sécurité de proximité sont élaborés et mis en œuvre par les communautés	133,33
Taux moyen de réalisation globale	143,06

Source : Rapport de suivi du projet, 2022

■ Taux d'atteinte des résultats/niveau Outcomes/ effets

Plusieurs indicateurs ont permis d'apprécier l'Outcome 1, comme l'indiquent les données du tableau ci-dessous. Les résultats de l'évaluation montrent un taux de réalisation globalement très satisfaisant pour l'ensemble des indicateurs analysés. En effet, deux indicateurs sur quatre, notamment le 1.a et 1.c ont connu un taux de réalisation de plus de 100%. C'est-à-dire, que ces deux indicateurs ont connu un dépassement par rapport à la valeur cible, qui pourrait s'expliquer par les activités de sensibilisation, de renforcement des capacités, la construction des 4 sous commissariats et du commissariat de référence qui a eu des impacts sur le niveau des criminalités dans certaines zones et favorisé le rapprochement entre les populations civiles et les forces de sécurité.

En outre, le taux de progression calculé, sur la base des valeurs de référence et celles de l'évaluation finale est aussi très appréciable. Le taux de progression enregistré pour chaque indicateur est à plus de 50%. Celle-ci traduit la bonne performance du projet.

Tableau 8. Renforcement de la sécurité des populations locales grâce à la mise en place des services de sécurité de proximité

Les indicateurs de résultat 1	Données de l'étude de base	Donnée de l'évaluation finale	Taux de progression	Niveau atteint	Valeur Cible	Taux de réalisation de l'indicateur
Indicateur 1 a : % des membres des communautés ciblées ayant affirmé qu'ils font confiance à la police pour assurer leur sécurité au quotidien (désagrégé par sexe et par âge)	26,1	70	62,71	78	75	104
Indicateur de résultat.1. b. % de la population estimant être en sécurité dans leur quartier/village (désagrégé par sexe et par âge)	29,4	89	66,97	81	83	97,59
Indicateur de résultat.1. c. % de la population ayant affirmé que les CLSP contribuent à l'amélioration de la situation sécuritaire (désagrégé par sexe et par âge).	3	92	96,74	88	50	176
Indicateur de résultat.1. e. % de personnes satisfaites des services rendus par la police	26,44	66,1	60	72	76	94,73

Source : Enquête réalisée par IHfRA-évaluation finale, Avril-Mai 2020 et rapport de suivi 2022 du projet PdP

Résultat 2 : L'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, est renforcée comme alternative à la violence

■ Taux de réalisation des activités (Output)/produit

Au niveau des activités prévues dans le cadre du résultat attendu 2, l'analyse du taux de progression permet également de dégager un taux moyen de réalisation de 99,21%. Ce taux de manière globale est satisfaisant. Cependant, pris individuellement, ce taux présente quelques disparités au niveau des indicateurs. En effet, au niveau du produit 2.4, plusieurs cibles prévues n'ont pas été atteintes. Les taux de réalisation des indicateurs « pourcentage (%) d'acteurs économiques locaux (producteurs agricoles) connectés aux marchés locaux (*Indicateur de produit 2.4.5*) » et « pourcentage de la population ayant affirmé que leur condition de vie s'est améliorée grâce à la mise en place des chaînes de valeurs (*Indicateur de produit 2.4.6*) » sont nuls. Plusieurs raisons expliquent ces taux. Selon les rapports de suivi (2022) les AGR prévues n'avaient pas encore été entamées, pour ce qui concerne le premier indicateur. En outre, la réalisation du second est conditionnée par l'identification et le diagnostic des chaînes des valeurs.

Outre ces deux indicateurs, le taux de réalisation de l'indicateur « Nombre de personnes formées comme formateurs des jeunes et des femmes sur les moyens de subsistance (*Indicateur de produit 2.4.2*) » est faible. L'indicateur a été réalisé à seulement 35%. Cette activité a débuté et est toujours en cours de réalisation.

Tableau 9. Taux de progression des indicateurs du résultat 2 du projet

Résultat 2 : L'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, est renforcée comme alternative à la violence	Taux de progression moyen (%)
Produit 2.1: Les plans locaux de paix et de développement (PLPD) intégrant l'analyse des conflits et la dimension genre, en lien avec les plans locaux de sécurité de proximité, sont élaborés et mis en œuvre,	116,5
Produit 2.2 Un environnement favorable à la relance socio-économique et à la consolidation de la paix est rétabli	125
Produit 2.3: Des infrastructures communautaires ouvrant à la relance socioéconomique et à la cohésion sociale des communautés, sont réhabilitées à travers la création d'emplois temporaires	104
Produit 2.4: Les jeunes et les femmes ont accès à des moyens de subsistance durables (à travers le lancement ou le renforcement d'activités génératrices de revenus innovantes, ainsi que la capitalisation sur leur épargne constituée) contribuant à réduire leurs vulnérabilités socioéconomiques	51,33
Taux moyen de réalisation globale	99,21

Source : Rapport de suivi du projet, 2022

■ Taux d'atteinte des résultats/niveau Outcomes/ effets

L'appréciation de l'Outcome 2 est portée sur quatre principaux indicateurs comme mentionnés dans le tableau ci-dessous. Cependant, les données montrent qu'un seul indicateur (2.c) des quatre prévus a connu effectivement une réalisation. Le niveau de réalisation de l'indicateur est jugé satisfaisant ⁶ au regard de la cible prévue. Pour ce qui

⁶ taux de réalisation compris entre 50% et 80%

concerne les autres indicateurs, les taux nuls observés sont liés au fait que les activités prévues à cet effet n'avaient pas connu un début de démarrage effectif au moment de l'élaboration du rapport de suivi. Egalement, certaines activités de cet Outcome sont dépendantes les unes des autres et leur mise en œuvre est aussi conditionnée par le début effectif d'autres. En outre, pris dans son ensemble, le niveau d'atteinte de cet outcome est jugé moins satisfaisant.

Tableau 10. Renforcement de l'intégration sociale économique et résilience des communautés, en particulier celles des groupes vulnérables comme alternative à la violence

Principaux indicateurs du résultat 2	Valeur cible	Atteint	Taux de réalisation
Indicateur 2a % Augmentation de l'offre ou demande de production	60	0	0%
Indicateur 2b % d'augmentation des revenus des bénéficiaires (désagrégé par sexe et par âge)	60	0	0%
Indicateur 2c Nombre d'emplois créés à travers les AGR (désagrégé par catégories : victimes ; démobilisés volontaires ; homme ; femmes) ;	500	317	63,40%
Indicateur 2d % de bénéficiaires déclarant être en mesure de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles	80	0	0%

Source : Cadre de suivi des résultats du projet PdP

14. Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?

Comme indiqué ci-dessus, la province a connu un conflit généralisé entre 2017 et 2018 causant des dégâts à la fois matériels et humains. S'il est vrai que, les conséquences du conflit sont visibles à travers toute la province, l'analyse des documents secondaires (Cf. PV de sélection du 09 novembre 2020) et des résultats des entretiens (ESSI) réalisés montrent que la stratégie de ciblage de la commune de Kanzala a été participative et faite à deux niveaux (réunion et PV de sélection). Les acteurs impliqués sont à la fois les autorités provinciales (gouvernorat, ministère de l'intérieur, police nationale congolaise, la commission nationale des droits de l'homme, les acteurs de la société civile, les bourgmestres des communes, la mairie de Tshikapa, etc.) et les agences des Nations Unies, notamment l'UNAPOL, OIM, ONU-FEMMES et le PNUD. En rappel, la ville de Tshikapa compte 5 communes, dont celle de Kanzala. A partir des constats clairement identifiés par les acteurs du projet et les autorités provinciales, la zone d'intervention a été identifiée. En effet, elle a tenu compte de la fréquence des infractions de droits communs et autres actes de banditismes (criminalité, viol, vols, violence sexuelle, délinquance, cambriolage, etc.) et aussi de la disponibilité d'espace pour la construction des infrastructures dédiées à la police et susceptibles d'être réhabilitées pour accueillir les commissariats et les sous commissariats de la police de proximité. Au-delà, la sélection a également tenu compte de l'enveloppe financière dédiée au projet de manière globale. La prise en compte de ces facteurs et l'approche participative adoptée impliquant majoritairement les acteurs régionaux, justifient la clarté et la pertinence de ciblage de la zone. Par rapport aux ciblage des bénéficiaires, plusieurs critères tels que l'âge et la vulnérabilité (retourné d'Angola ou d'autres localités, victimes de la

guerre, handicap, etc.) ont été retenus à travers la mise en place d'une matrice de repérage. Les résultats des entretiens obtenus montrent qu'après le repérage de l'individu, la suite du processus a été la réalisation d'une enquête de bonne moralité des personnes ciblées ou retenues comme bénéficiaires auprès des CLPD. Cette approche a permis de confirmer le statut des personnes ciblées. Les propos ci-dessous recueillis pendant les entretiens auprès d'un membre de l'équipe projet, apportent plus détails sur le processus de sélection :

« Nous avons eu une matrice des bénéficiaires que nous avons élaborées pour faciliter le choix de critères, parce que les bénéficiaires devraient être parmi les cibles identifiés par le projet. Alors, les nombres de critères qui ont été transmis aux partenaires, aux ONG partenaires, il y a eu entre autres le critère « âge ». Il fallait que les bénéficiaires s'inscrivent dans une certaine limite d'Age. Nous avons aussi comme autre critère la vulnérabilité, il fallait s'inscrire dans les cibles identifiées par le projet. Il fallait être, soit un retourné interne, soit un retourné de l'Angola parce que nous subissons chaque fois des refoulements des Congolais de l'Angola, comme nous sommes à la frontière avec l'Angola soit il fallait être une victime des conflits qu'il y avait eu dans la région, soit il fallait être un acteur, c'est-à-dire quelqu'un qui a participé dans les conflits sur lesquels il n'y a pas eu des charges judiciaires ou de poursuites judiciaires. Et il fallait être, comme j'ai dit là de sexe masculin ou féminin selon chaque catégorie, il fallait s'inscrire dans la catégorie des adultes ou des jeunes, voilà, c'est pourquoi dans ce guide-là, les critères étaient définis par catégorie et le quota défini pour chaque catégorie, et ce guide a été mise à la disposition des partenaires de la mise en œuvre qui s'en sont servi. Le processus maintenant de validation, une fois que les partenaires de mise en œuvre avaient ciblé les bénéficiaires, il ne lui appartenait pas la décision de dire, oh je vais aller travailler avec ces bénéficiaires. La première chose après l'identification, le partenaire de mise en œuvre, l'ONG locale devait passer au niveau de CLPD, les comités locaux de paix de développement que nous avons mis en place, avec à leur tête l'autorité de l'entité communale pour passer en revue la liste des bénéficiaires de bonne moralité même s'ils sont parmi les catégories que j'ai énumérées » (ESSI, agence de mise en œuvre)

En outre, la phase finale de sélection a été réalisée par le BCNUDH ayant permis de vérifier l'identité des personnes retenues et de s'assurer de leur non-implication dans des crimes commis pendant les conflits antérieurs.

De ce qui précède, nous affirmons que les critères de sélection ont été pertinents et appropriés, du fait de la prise en compte dans le processus de sélection, notamment de plusieurs critères, tels que l'inclusion, l'âge, la participation et la vulnérabilité. Ce qui a permis d'inclure certains groupes vulnérables, telles que les filles, les personnes vivants avec handicap, les femmes ou filles victimes de violence sexuelle, etc. Aussi, la mise en place de la chaîne ou la procédure de sélection et l'implication de la majorité des acteurs locaux sont des facteurs qui ont permis de garantir la clarté et la crédibilité du processus.

15. Le système de suivi du projet capturait-il adéquatement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

En général, au niveau opérationnel, les stratégies de suivi adoptées par les trois agences et les partenaires de mise en œuvre ont tenu compte de la complexité des réalités internes au projet et aussi du contexte global de la zone d'intervention. Les cellules d'animation communautaires et les partenaires étatiques ont été responsabilisés et mis au centre de l'exécution et du suivi de l'évolution des résultats du projet. Ce qui explique d'ailleurs, l'efficacité et les résultats engrangés. En outre, il ressort des entretiens individuels que l'approche globale de suivi du projet PDP a été axée sur la participation

communautaire et des autorités locales, l'institution de séances ponctuelles de rencontres ou réunions hebdomadaires entre les équipes projets des trois agences, des visites et supervisions coordonnées et simultanées entre les trois agences et les autorités provinciales. Au-delà, des ateliers d'information et de présentation ont été organisés en début et pendant le processus de mise en œuvre du projet en collaboration avec les autorités provinciales, la PNC et la MONUSCO. C'est un système de Suivi-évaluation intégré. Outre cette approche, des enquêtes de base, des enquêtes de perception et des enquêtes de satisfaction ont été organisées en début et pendant la mise en œuvre du projet. Il ressort également que certains indicateurs ont fait l'objet de révision. Toutes ces approches opérationnalisées dans le cadre du Suivi-évaluation ont permis de focaliser les activités sur les résultats attendus, de statuer de façon progressive sur les activités en progrès, celles susceptibles d'être en souffrance et de capturer de manière efficace les résultats liés à la consolidation de la paix dans la zone d'intervention. Aussi, les facteurs susceptibles de constituer des goulots d'étranglement ont été levés au moment opportun et ont permis de mettre en place des alternatives à ceux-ci.

6.2.4. Durabilité et appropriation

16. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?

De par ses objectifs et son approche d'opérationnalisation basée sur des structures communautaires et le renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles, le projet PDP a contribué aux objectifs stratégiques du plan national stratégique de développement (PNSD) et à ceux du plan quinquennal 2020-2024 de la police nationale congolaise. En effet, le projet PDP s'inscrit dans une approche nexus (développement-consolidation de la paix) qui imprime une nouvelle manière de contribuer aux objectifs de développement durable (ODD). Ces deux plans priorisent le renforcement de la bonne gouvernance et la structuration de l'Etat, la réduction des risques aux conflits et de la vulnérabilité des populations, la consolidation de la paix et la restauration de l'autorité de l'Etat. En outre, le diagnostic fait dans le PAQ-2 de la PNC montre que (i) la police continue à travailler à vase-clos, sans les exigences de transparence voulue dans la gestion et la gouvernance, le respect des droits de l'homme ; (ii) les structures de celle-ci restent encore faibles pour répondre efficacement aux missions assignées ; (iii) une absence de professionnalisme de la Police dans la sécurisation des personnes et leurs biens (une police atypique et non professionnelle) et enfin, (iv) la coopération Police-Population et le nouveau mode de fonctionnement choisi qui doit rapprocher la police de la population (police de proximité) pour garantir la sécurité durablement restent encore à l'étape expérimentale. L'identification de ces différentes faiblesses a permis d'inscrire dans le plan d'action quinquennale 2020-2024 (PAQ-2) certains résultats à atteindre. Il s'agit entre autres du renforcement du cadre institutionnel de la police, la professionnalisation de la police, et enfin, la redevabilité de la police. Au niveau du PNSD (2019-2023), le pilier II vise trois principaux résultats, dont le renforcement de la bonne gouvernance, la restauration de l'autorité de l'Etat et la consolidation de la paix. Les actions à travers ce pilier visent à obtenir entre autres (i) la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national, (ii) la consolidation de la démocratie et d'un Etat de droit, (iii) la croissance durable et inclusive, (iv) le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et l'attractivité de l'économie congolaise, et (v) la

création accrue des emplois décents pour les jeunes, etc. En effet, les différentes activités impulsées par le projet PDP à l'égard des forces de sécurité (formation et renforcement des capacités, équipement en ordinateurs et moyens roulants, constructions de bâtiments au profit de la police, construction de sous commissariats, etc.), des communautés locales (accompagnement en AGR, création de cellules d'animation, sensibilisation, etc.) et des autorités administratives provinciales ont permis de renforcer l'autorité de l'Etat, de la gouvernance judiciaire, du tissu sécuritaire et la redevabilité des services de la police, le respects des droits humains, à la consolidation de la paix, etc. Sur la contribution du projet PDP aux objectifs et résultats stratégiques, une autorité provinciale interviewée répond en ces termes :

Cependant, il faut noter la limite des financements reçus. En effet, ce sont des fonds catalytiques, ils ne permettent pas de répondre globalement à tous les besoins identifiés en matière de sécurisation et pacification des communautés dans toute la province, mais ils ont contribué à insuffler une nouvelle dynamique au niveau des forces de sécurité et communautaire en matière de sécurité, de gouvernance et de développement économique. D'autres programmes de grande envergure contribueront plus largement aux résultats stratégiques identifiés dans la province.

17. La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?

La perspective de durabilité consiste à analyser dans quelle mesure le projet PDP a intégré des mesures pour que les activités financées puissent se poursuivre à l'avenir sans l'appui des trois agences (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) afin de continuer à soutenir les actions positives engrangées en matière de paix dans la commune de Kanzala et de manière générale dans la province de Kasai. A cet effet, l'analyse du document du projet montre réellement une intégration pendant la phase de conception, d'une stratégie de pérennisation des résultats. Cette stratégie est structurée autour de la mise en place d'un système communautaire participatif de planification de développement local multidimensionnel. Il s'agit de la mise en place de comité local de paix et de développement (CLPD), de comité local de sécurité de proximité (CLSP) et le renforcement de leurs capacités. En plus, il était prévu de continuer les actions de plaidoyer auprès des autorités nationales et locales, par rapport aux fonds CLSP, au paiement des policiers impayés. Au-delà, il est prévu dans la conception la conduite de d'actions de plaidoyers auprès des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des plans de réforme du secteur de la sécurité. Les résultats de l'évaluation confirment l'application de ces mesures dans l'opérationnalisation du projet.

En effet, l'adoption d'une approche communautaire, l'implication des autorités nationales et provinciales pendant la phase de conception du projet, les activités de renforcement des capacités organisées au profit des structures communautaires, des autorités locales et administratives, l'implication des populations vulnérable au centre de la gouvernance des structures communautaires et la prise de décisions portant sur les questions sécuritaires, l'institutionnalisation d'activités de cohésion sociale (organisation de match de football, de marche de santé, de journée salubrité, d'animation de débats impliquant à la fois les forces de sécurité et population civile, etc.) sont autant de mesures qui assurent la durabilité des acquis du projet. Les entretiens avec les responsables des partenaires de mise en œuvre (forum de quartier, CLSP, CLPD, etc.) montrent un véritable engagement des structures communautaires à

pérenniser les différents acquis. Les propos ci-dessous d'un responsable de forum de quartier confirment :

« Nous allons bien-sûr pérenniser les activités parce que nous avons été formés, nous avons les outils à notre disposition, alors cette formation sera toujours continue pour permettre à la population de mieux faire face aux défis sécuritaires. Nous sommes conscients que ça sera une tâche difficile, mais nous avons déjà accepté à travailler comme telle » (ESSI, forum de quartier).

On note l'existence d'une volonté de pérennisation des acquis du projet. Cependant, les entretiens révèlent l'inexistence d'une approche interne aux structures communautaires pour assurer leurs viabilités et la continuité du financement des actions ou des activités prévues dans les plans d'action. Ce qui pourrait en être une limite à la continuité de certaines actions entreprises et entrant dans le cadre de la consolidation de la paix. Au-delà, la question de la mobilité chez les policiers constitue une faiblesse de l'approche. Ainsi, la mise en place d'une stratégie pour s'assurer de la capacité économique et de la viabilité des mécanismes de transferts des compétences institués par les cellules d'animation communautaire, les policiers formés et de l'appropriation de l'approche police de proximité par les forces de sécurité en étroite collaboration avec les autorités régionales permettront de consolider les résultats dans la durée.

6.3. LA COHERENCE

18. Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?

Les activités du projet PDP ont été inspirées de l'expérience d'autres projets d'intervention. L'évaluation montre les approches d'intervention n'ont pas été alignées systématiquement sur ceux d'autres projets existants ou réalisés. En effet, les consultations initiales effectuées pendant la phase de conception du projet avec les acteurs provinciaux ont permis de tirer des leçons par rapport aux projets (en lien avec la stabilisation et la revitalisation économique) antérieurs, les approches opérationnalisées ainsi que les différentes orientations et de proposer des activités et des approches de mise en œuvre adaptées au contexte local.

Au niveau du Suivi et du rapportage, les résultats de l'évaluation montrent qu'au niveau des trois agences, chaque projet et programme dispose d'un cadre de Suivi-évaluation, qui reflète la nature des indicateurs à suivre ou à collecter. Ainsi, l'approche de suivi et de rapportage du projet PDP était spécifique et n'a pas été alignée sur des canevas d'autres projets ou ceux d'autres bailleurs.

19. Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Les résultats de l'étude montrent qu'une étude diagnostique formelle n'a pas été réalisée pendant la phase de conception du projet. Cependant, à travers une approche interne (séances de consultations), les auteurs du projet ont impliqué certaines autorités aux niveaux national (Kinshasa) et provincial (Tshikapa) pendant cette phase. Il s'agit entre autres, de la police nationale congolaise, des autorités provinciales telles que le bourgmestre, le gouvernement provincial, le gouvernorat et les autorités religieuses et coutumières. Au-delà des acteurs nationaux, d'autres agences des Nations Unies telles que la MONUSCO (UN-POL) ont été fortement impliquées dans la conception. Leur implication a été faite à travers des consultations

(atelier) qui ont permis de livrer des témoignages basés sur des résultats d'autres projets/programmes réalisés par d'autres organisations au sein de la province, de recueillir les avis d'une part, sur les objectifs prévus dans le cadre du projet et d'autre part, de faire des propositions sur des activités nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Cependant, les résultats de l'évaluation montrent que les populations à la base (bénéficiaires finaux) notamment, les femmes, les filles et garçon de la zone d'intervention n'ont pas été consultés ou associés à la conception du projet. Ce qui pourrait justifier la non prise en compte de certains besoins tels que les types d'activité et les modes d'accompagnement. En rappel, 39,2% des bénéficiaires des AGR estiment que les appuis apportés par le projet PDP n'ont pas répondu à leurs besoins.

Cependant, la phase de mise en œuvre a impliqué toutes les parties prenantes. D'abord, à travers l'étude de base organisée en début du projet. Cette activité a permis d'appréhender ou de recueillir les perceptions et avis des parties prenantes (Autorités locales administratives et religieuses, groupes vulnérables, les organisations de la société civile, etc.) sur l'évolution du contexte, les rapports existants (entre population et force de sécurité), en général sur les indicateurs, les activités du projet, les besoins primaires, etc. Ensuite, pendant la phase d'opérationnalisation de l'approche du projet, les autorités locales, provinciales et les communautés sont des parties prenantes de la mise en place des cellules d'animations communautaires (forums de quartier, des CSLP, etc.). En outre, les communautés ont été acteurs des activités de sensibilisation et de redevabilité organisées par la police et l'équipe du projet à travers des émissions radiophoniques, etc.

6.4. SENSIBILITÉ AU CONFLIT

20. Le projet avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?

De manière générale, la sensibilité aux conflits est une approche qui permet de s'assurer que les interventions du projet ne contribuent pas involontairement à raviver les conflits, mais permettent plutôt de renforcer les possibilités de paix et d'inclusion. L'exploitation documentaire et les entretiens réalisés montrent que l'approche d'atténuation des violences et de l'insécurité est coordonnée. D'abord, au niveau de la zone d'intervention, la sélection de la commune de Kanzala s'est faite après un « conflit scan » (analyse de conflit) en collaboration avec les autorités locales et provinciales. Cette approche a permis de sélectionner la commune de Kanzala parmi les cinq que compte la ville de Tshikapa. Elle a été sélectionnée en raison de la fréquence élevée d'infractions des droits humains et autres actes de banditisme (criminalité, vols violés, violences sexuelles, délinquances, cambriolages, etc.) causant l'insécurité au sein de la population. A cet égard, en vue de réduire le niveau des violences dans la commune sélectionnée, le projet a adopté une approche basée sur la communauté, en mettant les populations (femmes, jeunes, filles, etc.) au centre du processus d'identification des moteurs et des sources des conflits, et du développement des plans d'action pour leur atténuation. De manière générale, l'approche développée s'est plus focalisée sur le rapprochement entre communautés et forces de sécurité et administration, la lutte contre les violences (inter et intra-communautaires), l'amélioration de la cohésion sociale, l'autonomisation des groupes jugés vulnérables, etc. Selon les différents rapports de suivi (2021 & 2022), plusieurs activités ont été opérationnalisées. En effet, des plateformes communautaires (Forums de quartier, CLSP, CLPD) ont été créées et leurs capacités renforcées. En effet, à travers l'élaboration de plans du diagnostic local de sécurité (DLS), de plans locaux de sécurité (PLS), l'objectif est de contribuer à promouvoir la paix, la sécurité et le rapprochement social entre les communautés d'une part et entre représentants de l'Etat et communautés d'autre part. L'analyse des instances créées montre la prise en compte de la dimension inclusion. Les exigences de l'approche ont permis d'intégrer les différentes couches sociales, plus particulièrement, celles considérées vulnérables (femmes, jeunes, etc.), en vue de promouvoir la paix et réduire les violences. Le projet a adopté

comme approche complémentaire, la formation et le renforcement des capacités des acteurs (forces de sécurité, autorités locales et coutumières, société civile, etc.) sur différentes thématiques en lien avec le contexte de la province et les besoins communautaires. Les formations ont porté essentiellement sur les droits de l'homme y compris la lutte contre les VBG, la Protection Internationale, la Prévention de l'exploitation et abus sexuel (PSEA) et les principes humanitaires. Pour ce qui concerne la police, les données montrent que l'accent a été mis sur les principes de la police, le rôle et les responsabilités de la police, la mission régaliennne du policier, le maintien de l'ordre, les droits humains, la lutte contre les VGB. Toutes ces actions concourent à la transformation des conflits, à la cohésion sociale, à la résolution pacifique des conflits, à la prévention des chocs, des stress, et au changement de comportements, etc.

21. Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ?

L'exploitation des rapports de suivi et des entretiens conduits n'ont pas permis d'identifier des impacts imprévus en lien avec l'approche du projet et les activités réalisées.

6.5. CATALYTIQUE

22. Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?

Les résultats de l'étude n'ont pas révélé l'aspect catalyseur financier du projet. Cependant, l'approche de police de proximité a été appréciée comme un concept nouveau. Compte tenu de la nature des moteurs des conflits, l'approche s'est imposée comme une alternative crédible aux attentes et aux besoins de sécurité des populations. Ainsi, à la suite du projet en 2021, plusieurs autres projets/programmes couvrant des activités et des objectifs similaires ont été implémentés au profit des communautés, des forces de sécurité et de l'administration congolaise. Comme l'affirme un des agents :

« Grâce au projet PDP, la province commence à bénéficier d'autres appuis dans le secteur de la réforme de la justice et de la consolidation de la paix comme le projet PARJ » (ESSI, Agence de mise en œuvre).

Ce qui a fait du projet un catalyseur programmatique. En effet l'approche PDP étant innovante, plusieurs autres projets axés sur la revitalisation économique, la cohésion sociale et la pacification ont été opérationnalisés aussi bien par certaines agences des Nations Unies que par d'autres organisations de la société civile et non gouvernementales. Par exemple, l'OIM en collaboration avec l'UNHCR ont lancé le projet « *Promouvoir la stabilisation des communautés frontalières par des solutions durables pour les flux migratoires mixtes et une gestion efficace des frontières entre l'Angola et la RDC* » dans les provinces du Kasai et Kasai central (RDC) et Lunda Norte (Angola). L'objectif étant de promouvoir la coexistence pacifique et d'améliorer la sécurité humaine le long de la frontière entre la RDC et l'Angola.

Des projets portant sur la police de proximité, sont aussi mis en œuvre par l'Union européenne en RDC. Ils couvrent aussi la province du Kasai. En plus, un protocole d'accord a été signé entre la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'agence belge de développement (Enabel) en vue d'appuyer la mise en œuvre de la réforme de la Police nationale congolaise (PNC). En effet, le programme permettra de mettre en place, des formations tant au niveau des officiers qu'au niveau des hommes de terrain, et de mieux renforcer les bases existantes sur la doctrine de police de proximité. D'autres programmes tels que le programme conjoint des Nations Unies d'Appui à la justice sont aussi mis en œuvre. Le projet PDP à travers ses objectifs et ses activités a des convergences avec ce programme. Les objectifs et les interventions visent à renforcer l'État de droit à travers une justice mieux encadrée, responsable, plus performante et protectrice des droits humains.

23. Le financement PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Il ressort des résultats de l'étude (entretiens et revues des rapports de suivi) que les fonds dédiés au projet n'ont pas servis à d'autres travaux de consolidation de la paix dans la province ou dans d'autres localités. Ils ont été strictement alloués aux activités prévues dans le cadre logique du projet. Cependant, on note qu'au niveau de certaines OSC bénéficiaires, tels que le réseau des journalistes de Kasai, les outils de sensibilisation sur la paix, la cohabitation et autres, financés par le projet ont été utilisés et servis dans d'autres zones non ciblées par le projet (c'est-à-dire en dehors de la commune de Kanzala), pour diffuser des messages en faveur de la paix, de financer de festival « BUPOLE », ayant réuni toutes les couches sociales. En dehors de cet aspect, les fonds n'ont pas connu une utilisation différenciée, en dehors du cadre de financement prévu. Par rapport à la création de plateformes, certaines agences telles que ONU-FEMMES ont montré que le projet a permis en effet, de redynamiser certaines plateformes endogènes, notamment le cadre de concertation des chefs coutumiers de la province. Le plaidoyer ayant été entrepris à cet effet, a favorisé une reconnaissance juridique de la part du gouvernement provincial à travers la publication d'un arrêté ministériel. Au-delà, il ressort qu'au niveau de l'OIM, les fonds du projet ont permis d'élargir le cadre de concertation sur la paix, avec la mise en place d'un comité local de paix et de développement.

6.6. SENSIBILITE AU GENRE

24. Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans la conception du projet (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et la mise en œuvre ?

La prise en compte du genre dans la conception, dans l'exécution et le suivi du programme est visible à travers toutes les phases du cycle du projet. En effet, le genre fait partie intégrante des activités transversales initiées dans le document principal du projet. Au niveau du cadre logique du projet, la plupart des indicateurs sont désagrégés par âge, sexe et par catégorie de vulnérabilité. A titre d'illustration, il y a 09 indicateurs de produit du résultat 1. Au niveau du résultat 2, la prise en compte du genre ressort au niveau des indicateurs outputs.

Durant le processus de mise en œuvre et le suivi des activités du projet PDP, l'analyse détaillée des rapports de suivi (2021 et 2022) montre que le critère du genre a été également pris en compte. L'analyse par composante montre qu'au niveau du résultat 1, cette mesure ressort dans l'approche des réunions organisées avec la communauté et des formations ainsi que des renforcements des capacités organisés au profit des bénéficiaires. En effet, les femmes, les hommes ainsi que les jeunes (filles et garçons) ont été impliqués à tous les niveaux. En effet, la réunion organisée en avril 2021 par le PNUD et portant sur l'identification des infrastructures communautaires à réhabiliter a impliqué les autorités locales et les représentants de la population y compris les jeunes et les femmes. Au-delà, la formation de base de 200 policiers entrant dans le cadre de la réforme de la police a pris en compte cette dimension. Sur les 200 policiers formés, 6 étaient des femmes (soit 3%). Cette prise en compte reste insuffisante en matière de genre. Cependant, plusieurs ont prévalu à ce faible nombre, notamment le faible nombre de femmes au sein de la police et aussi les critères de sélection des participants (âge, niveau d'étude, état de santé, capacité à lire et à écrire, etc.). Ces différents critères sélectifs ont contribué à réduire les chances de participation de plusieurs femmes aux sessions de renforcement des capacités hors de la ville de Tshikapa. L'évaluation montre également que la plupart des femmes remplissant parfois ces critères sont affectées dans d'autres services, pour

des raisons d'équilibre genre. En plus de ces facteurs, les pesanteurs socio-culturelles ont aussi influé sur le nombre, notamment les perceptions communautaires sur le métier en lien avec la sécurité, qui ne favorisent pas une intégration massive de femmes dans les services de la police, qui est parfois vu comme un métier d'homme. Par ailleurs, les activités de renforcement des connaissances et capacités des acteurs de la société civile et des agents des forces de sécurité ont également intégré des modules sur l'égalité des sexes dans la programmation humanitaire avec une participation, 13 femmes sur 30 acteurs formés (soit 43,33%). De plus, sur 100 acteurs de la société civile et des médias formés sur la police de proximité, 33 sont des femmes (soit 33%). Et parmi ces acteurs, 25 acteurs de la société civile sont issus des organisations de la défense des droits de la femme, des jeunes et celles à base communautaire. Le critère a également reflété d'autres activités telles l'organisation des conférences sur l'approche de la police de proximité en juin 2022. Sur 295 personnes ayant pris part à cette conférence, 154 sont de sexe féminin (soit 52,2%). Cependant, au-delà de cette dernière activité citée, on note que la représentativité des femmes dans la plupart des activités reste toujours très faible. C'est le cas de la sélection des participants pour la formation de cinq mois organisés au profit des policiers à Tshipuka où les femmes ont seulement représenté 3% des participants.

Au niveau du résultat 2 « **l'analyse des données de suivi (rapport 2021 & 2022) montre que le genre a été également reflété dans la mise en œuvre des activités, notamment dans l'approche de création des cellules d'animation communautaire (CLSP, forums de quartiers, CLPD) et dans le renforcement des capacités. En effet, l'une des conditions de création des cellules d'animation communautaire était l'intégration du critère genre, tenant compte de la mixité des groupes. A titre illustratif, sur 30 membres que compte le CLPD, 12 sont des femmes (soit 40%). Sur quatre (4) membres du secrétariat permanent du CLPD, 2 sont des femmes (soit 50%). Par ailleurs, 50% femmes et 30% des jeunes (filles et garçons) ont été des bénéficiaires directs des activités de haute intensité de la main d'œuvre (HIMO). En plus, les six délégués des forums des quartiers sont composés de deux (02) femmes dont une jeune fille, et de deux (02) hommes dont un jeune garçon. Sur 45 membres des fora des quartiers, 13 sont de sexe féminin (soit 28,8%). Le CLSP, également dirigée par une femme est composé de 12 personnes dont quatre (04) femmes (soit 33,33%).**

On retient de l'analyse des deux résultats du projet que l'ensemble des activités mises en œuvre (*communication et mobilisation inclusive des femmes et des jeunes à risques et de la communauté ; récréatives au profit des jeunes/femmes (théâtres, danses traditionnelles, sport, etc.), les activités relatives à la sécurité des communautés et la promotion du « vivre ensemble ; la formation professionnelle des jeunes et des femmes au profit des métiers porteurs, etc.*) ont visé en priorité les femmes et les jeunes.

Par conséquent, les interventions du projet sont conformes aux principes de la Résolution 1325⁷, qui prône la promotion de la participation des femmes et leurs rôles dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

⁷ **La résolution 1325** a préconisé une approche globale. Elle a exhorté les États membres à assurer une plus grande représentation des femmes à la prise de décision dans les institutions et les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux en vue de la prévention, de la gestion et du règlement des différends. Elle a demandé aux parties aux conflits armés de prendre des mesures spéciales pour protéger les femmes et les filles contre les actes de violence pendant les guerres et de leur donner la possibilité de participer aux processus de paix afin de trouver des solutions à long terme. La résolution a exhorté le Secrétaire général de l'ONU de nommer plus de femmes parmi les représentants et les envoyés spéciaux chargés de missions de bons offices en son nom et, à cet égard, a demandé aux États Membres de communiquer au Secrétaire général le nom de candidates pouvant être inscrites sur une liste centralisée régulièrement mise à jour. Elle a demandé également à tous les intéressés, lors de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de paix, d'adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, en particulier de tenir compte des besoins particuliers des femmes et des filles lors du rapatriement et de la réinstallation et en vue du relèvement, de la réinsertion et de la reconstruction après

Toutefois, comme déjà souligné plus haut, la prise en compte de la dimension genre reste toujours faible. Il existe toujours des questions de disparités et de vulnérabilité liées au genre dans la zone d'intervention (59,4% des répondants soutiennent cette perception contre 40,6%) dans les deux provinces. Cela pour dire que des efforts restent à faire pour éliminer les différentes normes culturelles qui pèsent sur l'implication de la femme, de la jeune fille dans les instances d'animation communautaires et dans le processus de résolution des conflits et la consolidation de la paix.

25. Les engagements pris dans la proposition de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ?

L'exploitation documentaire et les résultats des entretiens montrent que dans sa mise en œuvre, le projet PDP a impliqué des femmes, des filles et d'autres groupes vulnérables. Au-delà de l'implication des organisations et groupement féminin comme acteurs de mise en œuvre (ADP), le projet a mis l'accent sur les femmes et jeunes dans activités. Cela, a reflété les activités d'accompagnement en termes d'AGR, de renforcement des capacités sur les thématiques transversales, de participation aux instances des cellules d'animation communautaire créée par le projet, et la participation aux activités de sensibilisation et de rapprochement entre force de sécurité et populations civiles. Cependant, une analyse de l'exécution budgétaire aurait pu permettre d'analyser le niveau de part du budget attribuée et en tirer des leçons.

a. TOLÉRANCE AU RISQUE ET INNOVATION

26. Les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ?

Plusieurs risques avaient été identifiés dans la théorie du changement pendant la phase de conception du projet PDP notamment au niveau de l'impact, des effets et des produits. Il s'agit entre autres de la non-implication des communautés y compris les plus vulnérables dans la gestion de la sécurité et dans la gouvernance locale, la non-amélioration de la qualité de vie de des communautés, la non amélioration de la perception de la sécurité dans les communautés ciblées, la non réhabilitation des infrastructures communautaires, le non développement d'activités génératrice de revenus sensibles aux conflits, etc. La triangulation des données montre que ces risques ont été atténués grâce à 1) l'approche d'opérationnalisation, 2) de recrutement des partenaires de mise en œuvre, et 3) de Suivi-évaluation intégrée développée dans le cadre du projet et 4) l'approche communautaire.

En effet, la première approche est centrée sur la communauté (jeune, femme, fille), les cellules d'animation communautaire (Forums de quartier, CLSP, CLDP, etc.) et les institutions de l'Etat, particulièrement les forces de sécurité, qui participent à l'amélioration de la sécurité locale et à la réduction des formes de criminalité. En effet, la plupart des activités prévues dans la matrice de suivi ont connu un début de réalisation ou ont été entièrement réalisées (100%), ce qui a permis d'atténuer les effets des différents risques identifiés au départ. La seconde approche s'aperçoit dans la pertinence du choix des partenaires de mise en œuvre. L'accent a été mis sur l'expérience des thématiques développées (revitalisation économique, cohésion sociale, etc.) et du contexte de la zone d'intervention. La troisième approche a été l'usage d'un tableau de bord

les conflits. La résolution a fourni un cadre global généralisant une perspective antisexiste dans tous les processus de paix, y compris le maintien de la paix, la consolidation et la paix, la reconstruction après les conflits ainsi que le maintien général de la paix et de la sécurité.

de suivi intégré des indicateurs, ce qui a permis d'apporter au fur et à mesure des corrections et de développer des alternatives aux éventuels blocages ou facteurs d'incohérence.

Cependant, d'autres risques au niveau politique, sanitaire et organisationnel tels que les problèmes d'ordre logistique, la pandémie de la COVID-19, le changement du gouvernement provincial (principal interlocuteur et partie prenante) et l'inaccessibilité de certaines zones prévues n'avaient pas été tenu compte comme des facteurs de risques dans la conception du projet. Les entretiens ont montré que ces risques ont eu certes des impacts sur la réalisation de certaines activités, engendrant des retards dans l'exécution, mais ces risques ont été atténués grâce à l'approche et aux mécanismes développés par les trois agences. Cette approche intègre la dimension analyse des risques et proposition des mesures de mitigation pour chaque activité à mettre en œuvre. Comme l'affirme un des acteurs de mise en œuvre du projet, interrogé à cet effet :

« Les risques ont été correctement surveillés parce que dans chaque proposition des partenaires de mise en œuvre il y avait toujours une plage sur l'analyse des risques et des mesures de mitigation ; on interroge même avant de commencer la mise en œuvre des activités sur le terrain, on devait déjà questionner quels pouvaient être des risques probables ou potentielles et comment est-ce qu'on va s'y prendre au cas où ces risques surviennent. Et cela a été observé et je crois que les risques n'ont pas vraiment entachés la mise en œuvre du projet » (ESSI, Agence de mise en œuvre).

Cette approche d'opérationnalisation réalisée pendant toute la phase du projet PDP a permis de surveiller correctement les différents risques identifiés durant la phase de conception et de planification et également ceux ayant survécu au cours de la mise en œuvre du projet.

27. Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ?

La triangulation des sources montre que l'approche est innovante. D'abord, le concept de police de proximité est une innovation dans la province du Kasai et constitue une alternative crédible aux attentes et aux besoins de sécurité des populations, eu égard les événements vécus entre 2016 et 2018. Cette innovation se perçoit également à travers les structures et cellules créées, notamment les forums de quartiers, le comité local de sécurité de proximité (CLSP), le comité local de paix et de développement (CLPD), etc. L'analyse des approches des projets développés dans la province montre que l'approche impulsé par le projet PDP à travers ces structures communautaires et impliquant à la fois, les autorités provinciales et les communautés locales est une innovation et s'inscrit pour la première fois dans la province du Kasai. En effet, l'approche du projet intègre à la fois les institutions de l'Etat (police) et met les communautés au centre de la gouvernance sécuritaire. En effet, à travers les cellules d'animation, les populations considérées vulnérables (femmes, jeunes) sont intégrées dans les instances de gouvernance et de prise des décisions sur le plan sécuritaire, qui relevaient uniquement du domaine des forces de sécurité. Au-delà, l'innovation est observée dans le choix des thèmes de formation au profit des 200 policiers bénéficiaires. L'approche de formation intègre la sécurisation des civiles, mais met l'accent sur des thèmes relatifs aux violences basées sur le genre, aux droits de l'homme, à la lutte contre les violences basées sur le genre, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, etc. C'est une approche de formation qui prend en compte deux dimensions, notamment la sécurisation et la protection. Comme l'affirme cette autorité provinciale lors de l'interview :

« C'est une approche nouvelle parce que, jadis, nous n'avions jamais vu une organisation se pointer ici pour former les policiers sur la sécurité des populations civiles. C'est la toute première fois que nous le constatons » (ESSI, autorités administratives)

En plus des policiers, le projet a renforcé les capacités des acteurs de la société civile sur l'approche de la police de proximité. Les populations civiles ont été initiées aux pratiques sécuritaires, ce qui permet de favoriser une bonne collaboration entre populations civiles et force de sécurité. L'exploitation du rapport de suivi (2022) montre que 50 acteurs de la société civile issus de 25 organisations de défense des droits de la femme, des jeunes et celles à base communautaire, et 50 journalistes issus 10 radios communautaires et deux (2) médias en lignes ont bénéficié de l'appui du projet.

Aussi, d'autres activités telles que, les activités communautaires (SALONGO⁸???, marche de santé, etc.) de rapprochement entre les populations civiles et les forces de sécurité, les activités de redevabilité de la police vis-à-vis de la population constituent fort bien des innovations et qui sont à capitaliser.

28. Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?

En rappel, le projet PDP est construit autour de deux résultats clés : (i) le renforcement de la sécurité des populations locales grâce à la mise en place de services de sécurité de proximité, et (ii) le renforcement de l'intégration sociale et économique et la résilience des communautés, en particulier celle des groupes vulnérables, comme alternative à la violence.

Des approches innovantes ont été développées (approche basée sur le communautaire, usage d'un tableau de bord de suivi intégré entre les trois agences, une stratégie de recrutement des partenaires de mise en œuvre basées sur l'expérience et la connaissance des thématiques d'intérêt, etc.), ce qui a permis aux équipes de projet de surveiller les résultats et les indicateurs d'intérêt et d'atténuer les risques.

L'approche opérationnalisée a ces approches ont permis d'atteindre certains résultats clés, notamment en matière de sécurité, de cohésion sociale et de renforcement des capacités économiques des couches vulnérables. Ainsi, plusieurs leçons peuvent être tirées de la mise en œuvre de l'approche globale du projet.

- L'appropriation du projet par les structures communautaires (forums de quartier, CLSP, CLSD, etc.) garantie la pérennisation des acquis du projet ;
- L'accompagnement rapproché des bénéficiaires en AGR et leur mise en relation avec les autorités locales favorisent leur rapide intégration économique et autonomisation sociale
- La mise en œuvre de l'approche centrée sur les cibles motive leur participation active dans la mise en œuvre du projet (élaboration, planification, Suivi-évaluation, etc.)
- L'installation et la mise en place de certaines structures communautaires (forums de quartier, CLSP, CLSD, etc.) favorise la conciliation de la paix ;
- La collaboration avec les autorités locales et les partenaires favorise leur implication réelle dans le développement de la province.

⁸ Activité collective et de masse organisée et impliquant toutes couches sociales (populations civiles, policiers, etc.) parfois autour de la lutte contre l'insalubrité

2. LECONS APPRISES

Les leçons apprises ci-dessous sont les résultats d'une triangulation des résultats des entretiens, des FGD ⁹ et de la documentation (rapports narratifs et finaux d'activités). Ainsi, nous avons retenu les leçons apprises jugées pertinentes et répliquables pour les futures interventions dans les mêmes domaines d'intervention et contextes similaires.

- La formation des forces de sécurité sur les thématiques transversales (l'accent sur des thèmes relatifs aux violences basées sur le genre, aux droits de l'homme, à la lutte contre les violences basées sur le genre, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels) permet de les instruire et d'avoir des résultats rapides sur le plan sécuritaire et permet de renforcer la cohésion sociale.
- L'implication des Cellules d'animation communautaire (forums de quartiers, CLSP, CLPD) la mise en œuvre des plans de sécurité permet de renforcer les liens entre les communautés et les institutions de la police.
- La mise en place des infrastructures (commissariat de référence, sous commissariat) encourage les populations civiles à s'intéresser à la police ;
- L'organisation d'activités populaires impliquant à la fois les populations civiles et les forces de sécurité (matches de foot marche de santé, lutte contre l'insalubrité publique, conférences débats, forums, tribune d'expression populaire concert public, etc.) permet de briser les barrières, d'établir la confiance et de rapprocher les populations civiles des entités de la police ;
- La mise en place du consortium d'agences avec différentes compétences dans divers secteurs (revitalisation économique, VBG, etc.) permet une certaine complémentarité et favorise une réponse globale aux difficultés/problèmes liés à la consolidation de la paix ;
- L'implication des parties prenantes dans le processus de mise en œuvre des activités, facilite la réussite et même l'appropriation du projet ;
- La collaboration entre forums de quartiers et police de proximité permet d'agir au moment opportun efficacement par rapport aux différentes alertes, de renforcer la collaboration entre population et policiers ;
- L'équipement des forces de sécurité (imprimantes, motos, etc.) améliorent d'une part les conditions de travail et d'autre part, permet de produire les rapports à temps ;
- Les travaux HIMO renforcent le vivre ensemble des communautés et réduisent les formes de méfiance;
- Les activités des AGR collectives nécessitent un suivi de proximité pour éviter qu'elles deviennent une source de conflits au sein des membres du groupe et fragiliser ainsi la dynamique communautaire et la consolidation de la paix visée.
- L'implication des autorités provinciales et locales dans la sélection de la zone d'intervention et des bénéficiaires permet d'assurer une transparence dans le choix des critères et un engagement des autorités autour des objectifs du projet tout le long de sa mise en œuvre ;
- Les activités de redevabilité organisées par la police contribuent à informer les communautés sur les questions sécuritaires et favorisent un rapprochement entre les deux entités (police, communauté).

⁹ Focus Group de Discussion

7. CONCLUSIONS FINALES

7.1. Pertinence

Le critère pertinence du projet a été apprécié sur la base de plusieurs questions évaluatives. A cet effet, on note que depuis sa conception, le projet PDP a conçu ses objectifs sur la base des besoins des communautés bénéficiaires dont la couverture nécessitait une intervention de type nexus (Humanitaire, paix, développement). Cette intervention s'est focalisée sur les secteurs de la revitalisation économique, la cohésion sociale et la protection sans oublier le genre, les droits humains et l'équité qui ont été abordés à travers les secteurs transversaux avec un paquet d'intervention ciblant les couches vulnérables et défavorisées intégrant les ménages extrêmement vulnérables, les enfants, les jeunes (filles et garçons). Le projet a été conçu sur les bases des facteurs et moteurs de conflits et de paix identifiés dans la province du Kasai, plus particulièrement dans la ville de Tshikapa. Cette identification a été possible grâce à un conflit scan (analyse de conflits) impliquant à la fois les autorités provinciales, les trois agences des Nations Unies, la MONUSCO (UN-POL) et la police nationale congolaise. En outre, l'approche triple base sur les cellules d'animation communautaires, le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles ont permis d'atteindre les principaux objectifs du projet et d'atténuer les facteurs et défis en matière de consolidation de paix. Cependant, malgré la pertinence du projet, les activités réalisées n'ont pas couvert tous les besoins des communautés. En effet, plus de 11,6% des répondants estiment ne pas être en sécurité au sein de leur quartier et 24,9% estiment faire peu confiance à la police et 7% affirment n'avoir aucune confiance à la police. Ce qui permet d'affirmer que des efforts restent à faire pour assurer la sécurité et une confiance totale de la population vis-à-vis de la police. Outre, cela, il a été relevé une cohérence entre les objectifs du projet, le mandat de l'ONU pour la consolidation de la paix et ceux de l'ODD16. Cette pertinence s'observe surtout à travers la synergie entre les outils mobilisés, les résultats attendus et les activités opérationnalisées. Plus de 5 répondants sur 10 (soit 55,9%) estiment que la police traite aujourd'hui tout le monde de manière équitable, quelle que soit la race ou l'ethnie et plus de 75% estiment que les criminalités ont baissées dans leurs localités. En outre, les activités opérationnalisées (formations et renforcement des capacités, activités collectives, activités AGR, etc.) sont en cohérence avec les besoins des populations. En effet, ces activités organisées ont contribué d'une part les capacités technique et organisationnelles des policiers, favoriser une meilleure application des règles techniques d'arrestations, d'interpellation, et favoriser par ricochet une compréhension des tâches à leur confier. Sur le plan de l'autonomisation économique, plus de 60,8% des bénéficiaires des AGR sont satisfaits de l'apport et estiment qu'ils répondent à leurs besoins.

7.2. Efficacité

L'efficacité du projet PDP a été appréciée en fonction de la capacité du projet à atteindre ses objectifs fixés comme cibles en termes de résultats à atteindre. De manière générale, le projet PDP a été coordonné efficacement. En revanche, il a été relevé des retards dans le recrutement des personnels du projet, dans la mise à disposition des fonds (dernière tranche) et dans la planification des activités. Plusieurs facteurs tels que la COVID-19 et les retards accusés pendant la phase de lancement du projet ont justifié de manière générale les retards. Les résultats ont également permis de confirmer l'efficacité de l'approche de mise en œuvre y compris celle adoptée dans la passation des marchés et le recrutement des partenaires de mise en œuvre. L'approche impulsée a suivi le processus standard de passation (appels d'offres, ouverture des plis, mise en place de commission de sélection, etc.), l'expérience sur la

thématique et la connaissance de la zone d'intervention du projet, pour ce qui concerne la sélection des partenaires de mise en œuvre. Il ressort de l'analyse que pour atteindre les objectifs et les cibles visées ou escomptées, différents mécanismes de surveillance des résultats (mise en place d'un plan intégré de suivi, de rapportage, de partage d'informations, etc.) ont été mises en œuvre. Cette approche a permis de suivre le niveau d'évolution de chaque indicateur. Outre cela, pour s'assurer de l'évolution des résultats, plusieurs enquêtes (enquête de base, de perception et de satisfaction, à mi-parcours, etc.) ont été organisées, celle-ci, en plus des réunions techniques de coordination, des visites de terrains impliquant à la fois les trois agences, les partenaires de mise en œuvre et les autorités provinciales. Sur le plan de la communication, le projet PDP a adopté une approche intégrée et participative, impliquant les autorités provinciales et administratives, certaines OSC et agences des Nations Unies (MONUSCO) depuis la phase de conception et d'identification des besoins.

1.1. Effectivité

L'effectivité a été analysée à travers trois questions. Le niveau de performance enregistré tant au niveau des produits/outputs que des effets/outcomes varie d'un résultat à un autre en fonction des facteurs ayant favorisé ou entravé le degré d'atteinte des résultats fixés dès le départ. Par rapport aux indicateurs Output, le projet a connu un taux de réalisation de 143,06% pour ce qui concerne le résultat attendu 1 et de 99,21% pour le résultat 2. Les niveaux traduisent la performance de l'approche de coordination et la pertinence des activités par rapport aux besoins des bénéficiaires qui s'en sont vite appropriées. Cette appropriation a été davantage favorisée par la stratégie de mise en œuvre basée sur une approche communautaire privilégiant le renforcement des capacités des parties prenantes et leur accompagnement dans la mise en œuvre des plans de développement intégrés de développement et de paix. Cependant, pris individuellement, certaines valeurs cibles escomptées n'ont pas été atteints, compte tenu des retards enregistrés dans la mise et bien d'autres facteurs structurels et organisationnels. L'analyse montre aussi qu'au niveau des effets, la plupart des indicateurs du résultat 1 ont été atteints, contrairement à ceux du résultat 2. De manière globale, l'atteinte de ces résultats contribue à la vision stratégique du projet en matière de cohésion sociale, de revitalisation économique, de rapprochement, etc. et traduit la pertinence de l'approche de ciblage de la zone d'intervention et des bénéficiaires, qui a intégré plusieurs critères, notamment l'inclusion, l'âge, la participation, et la vulnérabilité. Cette approche a permis à la fois aux filles, aux femmes, aux personnes vivant avec un handicap, aux personnes victimes d'agression sexuelle d'y participer au projet. Les analyses montrent également que l'approche de suivi du projet PDP a été participative, reposant sur les cellules d'animation communautaires, les partenaires et els outils intégrés de suivi. L'implication de cette approche solitaire et participative a permis de mieux suivre les résultats, les effets et de mieux capturer de manières adéquates les résultats en lien avec la consolidation de la paix dans la ville de Tshikapa et dans la commune de Kanzala en particulier.

1.2. Durabilité et appropriation

La durabilité du projet PDP a été appréciée à travers sa contribution aux résultats stratégiques plus larges dans les plans stratégiques et à travers la prise en compte d'une stratégie de sortie lors de sa conception. Par rapport au premier point d'analyse, les résultats montrent qu'à travers les activités de renforcement des capacités, d'équipement et d'accompagnement divers, le projet a contribué à insuffler une nouvelle dynamique de gouvernance et de compréhension des aspects sécuritaires tant, au niveau des forces de sécurité qu'au niveau des populations civiles. Cependant, d'autres projets plus larges pourraient contribuer ou participer à l'atteinte des résultats dans l'ensemble de la province. Au niveau du second point d'intérêt d'analyse, les résultats (ESSI) montrent que le projet a intégré des dimensions de durabilité et sortie structurées autour d'un système communautaire participatif dans la conception et la mise en

œuvre des PDL, des CLSP, etc. l'autre dimension considérée est le renforcement des capacités des acteurs et des structures impliqués dans l'opérationnalisation du projet PDP. Celui-ci a adopté une stratégie d'implémentation qui met l'accent sur le renforcement des capacités des parties prenantes garantissant ainsi l'acquisition des connaissances, leur permettant de continuer les activités et dont l'acquisition garantit la continuité des activités au niveau technique.

Cependant, la continuité de certaines activités nécessitera toujours un appui financier supplémentaire. Dans cette optique, une remise et reprise formelle de responsabilités devraient être organisées entre les gestionnaires du projet et les autorités nationales qui pourraient identifier de nouveaux partenaires pour la continuité ou alors assurer lui-même les financements requis dans une perspective de développement des différents domaines d'intervention à travers l'appui financier des plans de développement et de paix intégrés pilotés par les cellules d'animation communautaires. La redynamisation des forums de quartiers, des CLSP et des CLPD comme organe communautaire de planification et de coordination constitue un atout. Toutefois, cette structure nécessite encore des appuis tant techniques que financiers pour mieux fonctionner. Ainsi, l'équipe d'évaluation estime que la nature des activités entreprises dans le cadre du projet PDP et la stratégie d'implémentation adoptée dans le cadre du projet favorisent la durabilité technique, l'appropriation par les parties prenantes sans toutefois garantir la durabilité financière. Dans cette situation, le renforcement des capacités financières des acteurs demeure encore une nécessité, notamment à travers les appuis comme les AGR pour mieux associer la fonctionnalité des cellules d'animation ainsi que les autres structures communautaires.

1.3. Cohérence

La cohérence du projet PDP est appréciée à travers deux questions évaluatives. L'analyse montre que l'approche de reportage et de mise en œuvre n'ont pas été alignées systématiquement sur ceux d'autres projets. En effet, les consultations menées pendant les phases de conception et de planification du projet ont permis aux acteurs de partager des expériences basées sur des projets antérieurs et de proposer d'autres approches plus résilientes, innovantes et efficaces (CLSP, CLPD forums de quartiers, etc.) eu égard les échecs enregistrés. IL ressort également que l'approche de rapportage a épousé le canevas du bailleur de fonds et reste spécifique au projet. Les résultats montrent que l'implication des acteurs (nationaux, provinciaux, etc.) faite depuis les phases de conception et de planification a favorisé leur implication dans l'identification des zones d'intervention, la sélection des cibles et bénéficiaires et dans le suivi des activités, à travers leur participation à des ateliers d'information et des activités de terrain.

1.4. Sensibilité au conflit

La sensibilité aux conflits a été analysée à travers questions d'évaluation. Les analyses montrent que le projet a adopté une approche coordonnée d'atténuation des violences et de l'insécurité à travers une analyse des risques ou conflits qui ont permis de sélectionner la commune présentant plus de besoins en matière de sécurité et de cohésion sociale. Parmi les risques figurent les fréquences d'infraction de droits communs et autres actes de banditisme (criminalité, vols violés, violences sexuelles, délinquances, cambriolages, etc.) causant l'insécurité au sein de la population. Pour atténuer ces facteurs de risques, le projet a adopté une approche communautaire mettant les populations civiles au centre des questions sécuritaires à travers le développement de cellules d'animation, le renforcement de leurs capacités et de développement de plans du diagnostic local de sécurité (DLS), de plans locaux de sécurité (PLS).

1.5. Catalytique

La catalytique du projet a été analysé à travers quelques questions évaluatives. Les résultats ont révélé que le projet a été un catalyseur programmatique. Compte tenu de la nature des moteurs des conflits, l'approche s'est imposée comme une alternative crédible aux attentes et aux besoins de sécurité des populations. Ainsi, à la suite du PDP en 2021, plusieurs autres projets/programmes couvrant des activités et des objectifs similaires ont été implémentés au profit des communautés, des forces de sécurité et de l'administration congolaise. Aussi, il ressort que les fonds du projet ont été strictement alloués aux activités prévues dans le cadre logique du projet. Cependant, au niveau de certaines OSC bénéficiaires, tels que le réseau des journalistes de Kasai, les outils de sensibilisation sur la paix, la cohabitation et autres, financés par le projet ont été utilisés et servis dans d'autres zones non ciblées par le projet, de diffuser des messages en faveur de la paix, de financer de festival « BUPOLE », ayant réuni toutes les couches sociales. Outre cela, le projet a permis de redynamiser des plateformes endogènes, notamment le cadre de concertation des chefs coutumiers de la province et d'élargir le cadre de concertation sur la paix, avec la mise en place d'un comité local de paix et de développement.

1.6. Sensibilité au genre

Le projet PDP a fait preuve de la prise en compte des principes de genre, qui sont reflétés dans toutes les phases du projet, que ce soit dans la conception (à travers les indicateurs outcome et output dans le cadre logique), dans l'exécution et à travers les mécanismes de Suivi-évaluation adoptés. Le projet a veillé à l'intégration de toutes les couches (jeunes, femmes, etc.) dans la composition des cellules d'animation communautaire et le renforcement de leurs capacités, la formation des policiers et des organisations de la société civile, dans l'organisation des activités masse, etc. Le cadre normatif portant création des cellules d'animation communautaires a clairement défini les modalités de participation des femmes et des jeunes. Cependant, malgré tous ces points d'intérêt, il ressort des analyses que la prise en compte de la dimension genre reste toujours faible. Une considération équilibrée permettra de répondre de manière efficace et rapide aux défis et contraintes de cette catégorie de population. De ce fait, cette situation nécessite une attention particulière de la part des acteurs intervenant sur ces thématiques

1.7. Tolérance aux risques

Les analyses montrent que le projet PDP a adopté des approches participatives et coercitives qui ont permis d'atténuer et de surveiller correctement les risques du projet. Cette approche est centrée d'une part, sur la communauté (jeune, femme, fille), les cellules d'animation communautaire (Forums de quartier, CLSP, CLDP, etc.) et les institutions de l'Etat, particulièrement les forces de sécurité, qui participent à l'amélioration de la sécurité locale et à la réduction des formes de criminalité. D'autre part, cette approche a priorisé l'expérience et la connaissance des zones d'intervention dans le choix des partenaires à mettre en œuvre les activités. La troisième approche a été l'usage d'un tableau de bord de suivi intégré des indicateurs, ce qui a permis d'apporter au fur et à mesure des corrections et de développer des alternatives aux éventuels blocages ou facteurs d'incohérence. Cependant, les données montrent que d'autres risques de nature politique, sanitaire et organisationnelle ont survenu pendant la phase d'opérationnalisation du projet PDP, tels les problèmes logistiques, la pandémie liée à la COVID-19, le changement du gouvernement provincial et l'inaccessibilité de certaines zones prévues. Cependant, l'approche de mise en œuvre ayant intégré la dimension analyse des risques a permis d'atténuer ces facteurs de

risque sur la mise en œuvre globale du projet. Aussi, comme développé dans les autres critères, le projet a épousé une approche innovante basée surtout sur les leçons apprises des partenaires provinciaux et de la MONUSCO dans la province du Kasai.

3. RECOMMANDATIONS

Recommandations stratégiques			
Conclusions préliminaires	Recommandations en termes de perspectives	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Stratégie de mise en œuvre			
	Répliquer l'approche de mise en œuvre et assurer l'extension du projet à l'ensemble de la province afin d'assurer un impact global sur les moteurs des conflits	OIM, PNUD, ONU-FEMMES, PNUD	
	Les fonds PBF étant des fonds catalytiques, encourager les agences et la partie nationales à la mobilisation des ressources	PBF	
	Dans le cadre des autres projets futurs, réaliser une étude diagnostique pour mieux prendre en compte les besoins des populations bénéficiaires.	OIM, PNUD, ONU-FEMMES, PNUD	
	Revoir la stratégie d'accompagnement en AGR au profit des jeunes et femmes en priorisant les accompagnements individuels	PNUD	
	Assurer la prise en compte suffisante et effective de la dimension genre dans les activités de formation et de renforcement des capacités surtout celles destinées aux forces de sécurité	OIM, PNUD, ONU-FEMMES, PNUD	
Durabilité du projet			
	Mettre en place un système d'accompagnement et de suivi des structures de mises en œuvre (forum de quartier, CLSP, CLPD) après la fin du projet	Autorités provinciales	
	Mettre en place un système permettant d'assurer le transfert efficace des compétences acquises dans les différentes sessions de renforcement de capacité aux autres policiers non bénéficiaires des formations	PNC	
	Prévoir des sessions périodiques de recyclage des policiers bénéficiaires des formations,	PNC	
	Instaurer des activités de masse surtout celles réunissant à la fois les policiers et les populations civiles afin d'assurer un rapprochement effectif et durable entre les populations civiles et les forces de sécurité	OIM, PNUD, ONU-FEMMES, PNUD	

Coordination consortium – suivi du projet		
	Dans le cadre des projets futurs, prévoir dans le système de Suivi-évaluation, des réunions périodiques qui impliquent les partenaires de mise en œuvre, les autorités régionales et les agences afin d’assurer une appropriation des acquis et approches projet par les autorités administratives	OIM, PNUD, ONU-FEMMES, PNUD
Perspectives/ Opportunités		
	Prévoir une étude qui permettra de documenter plus largement les expériences et les leçons par rapport à l’approche globale du projet Police de proximité	PBF
	Etendre les activités de renforcement de capacités à l’ensemble des policiers de la ville de Tshikapa et de la province afin d’assurer une compréhension commune du rôle régalien de la police et un impact	OIM, PNUD, ONU-FEMMES, PNUD
	Etendre les cellules d’animation communautaire (forum de quartier, CLSP, CLPD) à l’ensemble des quartiers de la commune et tout en renforçant leurs capacités sur les approches d’identification et de gestion des risques portant sur la sécurité, les conflits, etc.	OIM
	Pour l’ensemble des projets portant sur la stabilisation et la revitalisation économique, revoir la durée à plus 2 ans afin d’assurer un impact des activités	PBF

4. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des acteurs interviewés au niveau provincial et territorial, méthodes de l'entretien et contacts

ORGANISATIONS / INSTITUTIONS	FONCTION	METHODE/TYPE D'ENTRETIEN	PERSONNE A INTERVIEWER	E-MAILS	TÉL	EFFECTIF
	Chargé de Suivi-évaluation	ESSI				3
Equipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Chef du projet	ESSI				3
	Spécialistes (genre, gestion de conflits, renforcement de capacités, etc.)	ESSI				3
	Bureau d'Elaboration et de mise en œuvre des Projets de Développement Communautaire (BEMPRODEC)	ESSI				1
Partenaires de mise en œuvre du projet PBF	Agence pour la dignité de la femme et de l'enfant (APDFE)	ESSI				1
	Actions et interventions pour le développement et l'encadrement social (AIDES)	ESSI				1
	ECOLE DE POLICE DE TSHIPUKA	ESSI				1
	CRP (Cellule de réforme)	ESSI				1

	de la police)					
	Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)	ESSI				1
PNC	Commissaire provincial Kasai	ESSI				1
Gouvernorat du Kasai	Représentant du Gouverneur	ESSI				1
Ministères Plan	Représentant	ESSI				1
Ministère d'Intérieur	Représentant	ESSI				1
Commune	Bourgmestre de la commune de Kanzala	ESSI				1
	RAPRODHOK	ESSI				1
ONG nationales et	Le Réseau des OSC du Kasai	ESSI				1
Internationales basées à Tshikapa	Le Réseau des Journalistes du Kasai	ESSI				1
	Les Réseau des Mouvements des Femmes du Kasai	ESSI				1
	War Child)	ESSI				1
	AFDDK	ESSI				1
OSCs intervenants dans le domaine	UDH	ESSI				1
	CEVAPI	ESSI				1
	AEFID	ESSI				1
TOTAL						23

Annexe 2 : Liste des bénéficiaires ayant participé aux ESSI et FGD au niveau des Quartiers échantillonnés dans la commune de Kanzala

GROUPE CIBLES /CATEGORIES	METHODES DE COLLECTE DE DONNEES	CHOIX DES PARTICIPANTS	NOMBRE ESSI & FGD A REALISER (Quartiers échantillonnés)
Chefs de quartiers/chefs de localité	ESSI		10
Leaders religieux (pasteurs, imams, etc.)	ESSI		10
Personnes victimes/survivantes de VSBG	ESSI		5
Chefs de ménage (femmes et hommes)	ESSI		10
Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus	FGD		20
Premiers responsables d'organisations/ associations féminines	ESSI		5
Total ESSI et FGDs auprès des cibles			55

Annexe 3 : Matrice d'évaluation du projet PBF

Questions d'évaluation	Sous questions-évaluation	Indicateurs	Sources de données	Méthodes de collecte	Outils de collecte de données
PERTINENCE					
Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?	<p>a) En quoi est-ce que le projet était-il pertinent au regard du contexte de la commune de Kanzala ?</p> <p>Quels sont les activités du projet qui étaient en lien avec les conflits et les facteurs de paix ?</p> <p>b) Y-a-t-il eu un changement de contexte au cours de la mise en œuvre du projet ? Si oui, les objectifs et l'approche du projet étaient-ils toujours pertinents ?</p>	NA	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe de projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) Revue documentaire	Guide d'entretien individuel Fiche de capitalisation
Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au	Au regard des défis liés à la consolidation de la paix la villa de Tshikapa, le projet était-il approprié ?	NA	Enquête qualitative Collecte de données	Entretien avec l'équipe de projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES), PBF	Guide d'entretien individuel Fiche de capitalisation

moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?	Le projet est-il toujours pertinent au regard de l'évolution du contexte ?		secondaires	Revue documentaire	
Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 ?	<i>En quoi, le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU ?</i> <i>En quoi, le projet était-il pertinent pour les ODD, en particulier l'ODD 16 ?</i>	NA	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe de projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Guide d'entretien individuel Fiche de capitalisation
Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?	Quels étaient vos besoins avant la mise en œuvre du projet ? Les activités réalisées dans le cadre du projet sont-elles adaptées à vos besoins ? vous ont-ils permis de combler vos besoins ? Avez-vous été impliqué dans la conception et la mise en œuvre du projet ? Si Oui, qu'avez-vous réalisé comme activités ?	Les types de besoins des bénéficiaires comblé par le projet Les types d'activités auxquelles les bénéficiaires ont participé pendant la conception et la mise en œuvre du projet	Enquête qualitative Enquête quantitative Collecte de données secondaires	Entretien avec les bénéficiaires (jeunes, filles, hommes, femmes) Revue documentaire	Guide d'entretien individuel (ESSI) Guide d'entretien de groupe (FGD) Questionnaire-ménage Fiche de capitalisation
Le projet était-il bien choisi pour aborder un facteur de conflit ou capitaliser sur une fenêtre d'opportunité spécifique ?	NA	NA	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec PBF, l'équipe du projet Revue documentaire	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation
La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé	NA	NA	Collecte de données	Revue documentaire	Fiche de capitalisation

des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet est censée produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?			secondaires		
EFFICACITE					
Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet (y compris entre les trois agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?	<p>Comment le projet a été coordonné entre les 3 agences ?</p> <p>Quel est a été la politique de recrutement et de mobilisation du personnel ?</p> <p>Combien de personnes sont-elles été mobilisées dans le cadre du projet ? pourquoi ?</p> <p>Les fonds ont-ils été livrés à temps ? pourquoi ?</p> <p>Les activités prévues ont-elles été livrées à temps ? Si non, lesquelles ? et pourquoi ?</p>	<p>Nombre de personnel recruté</p> <p>Taux d'exécution budgétaire</p> <p>Taux d'exécution physique des activités</p>	<p>Enquête qualitative</p> <p>Collecte de données secondaires</p>	<p>Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) et avec PBF</p>	<p>Guide d'entretien individuel (ESSI)</p> <p>Fiche de capitalisation</p>
Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?	<p>Quelle était l'approche globale de mise en œuvre du projet ? est-elle adaptée ? pourquoi ?</p> <p>L'approche a-t-elle permis d'atteindre les résultats prévus ? Pourquoi ?</p>	<p>Le type d'approche adopté par le projet</p> <p>Le niveau d'atteinte des indicateurs du projet (Nombre de passation de marché, nombre de partenaire de mise</p>	<p>Enquête qualitative</p> <p>Collecte de données secondaires</p>	<p>Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)</p>	<p>Guide d'entretien individuel (ESSI)</p> <p>Fiche de capitalisation</p>

	<p>Quelles étaient les forces et faiblesses relevées par rapport à cette approche ?</p> <p>Quelle a été l'approche de sélection des partenaires de mise en œuvre ?</p> <p>Quelle a été la politique de passation des marchés ?</p>	en œuvre, etc.)			
Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?	NA	NA	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation
Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?	<p>Comment se faisait le suivi de vos données sur le terrain ?</p> <p>Quels types de données aviez-vous collectées ?</p> <p>Comment se faisait la mise à jour de vos données ?</p> <p>De quelle manière ces données sont-elles utilisées pour gérer le projet ?</p>	Les types de données collectées	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation
Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ?	<p>Y'a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Si oui, le retard a concerné quelle activité ? le retard est lié à quoi ?</p> <p>Ces retards ont-ils créé des occasions manquées</p>	Les types de facteurs ayant occasionné les retards	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation

	d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ?				
Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?	Quelle a été l'approche de communication mise en œuvre dans le cadre du projet avec (a) les partenaires de mise en œuvre ? (b) les partenaires technique ? (c) les bénéficiaires ? Quelle ont été les points faibles et forts de cette approche ? Que faut-il améliorer dans l'approche dans l'approche de communication ?	Le plan de communication du projet	Enquête qualitative Collecte de données secondaires Enquête ménage	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) Entretien avec la PNC, le Bourgmestre, le ministère du plan, avec les CLSP, les forums de quartiers, les populations (jeunes, femmes, filles, garçons,) etc. Revue documentaire	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation Questionnaire ménage
Dans l'ensemble, le projet PBF a-t-il été rentable ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?	Pensez-vous que le projet PBF a été rentable ? pourquoi ? en quoi consiste cette rentabilité ? Pensez-vous que les ressources (financières, humaines) ont-elles été suffisamment utilisées ? pourquoi ?	Rapport coût efficacité	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation
Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec	Le projet PBF a-t-il assuré une synergie au sein de vous différents programmes ? Si oui, avec quels programmes ? et quels étaient les points	Les types d'intervention des autres agences au cours de la période Les types de synergies créées	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES), avec les bailleurs de fonds (PBF)	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation

le même portefeuille ?	de synergie ? La synergie était-elle assurée entre le projet PBF et d'autres programmes des organisations de mise en œuvre ? x	par le projet			
EFFECTIVITE					
Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il atteint les objectifs visés et contribué à la vision stratégique du projet ?	Pensez-vous que le projet a atteint ses objectifs ? et sa vision stratégique ? pourquoi ? Si Oui, quels sont les facteurs (internes et externes) qui ont contribué à l'atteinte de ces objectifs et vision ? Si Non, quels sont les facteurs qui ont contribué à la non atteinte ?	Le niveau d'atteinte des indicateurs du projet	Enquête quantitative auprès des populations (chef de ménage, jeunes de 15 à 24 ans) et les policiers Collecte de données secondaires	Entretien avec les populations (jeunes de 15 à 24 ans, chef de ménage), avec les policiers Revue documentaire	Questionnaire ménage Questionnaire policier Fiche de capitalisation
Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il intégré un genre de façon substantielle et appuyé une consolidation de la paix qui tient compte du genre ?	NA	Le niveau de désagrégation des indicateurs du projet Les cibles du projet	Collecte de données secondaires	Revue documentaire	Fiche de capitalisation
Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?	Quelle a été la stratégie de ciblage des bénéficiaires ? Etait-elle appropriée ? justifier Le ciblage géographique du projet était-elle	Le type de stratégie de ciblage des bénéficiaires adopté	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) Revue documentaire	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation

	appropriée ? Justifier				
Le système de suivi du projet capturerait-il adéquatement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?	<p>Décrivez le système de Suivi-évaluation mis en œuvre dans le cadre du projet ? était-il approprié ?</p> <p>Le système de Suivi-évaluation mis en place permettait de capturer de manière adéquate et systématique les résultats liés à la consolidation de la paix dans la ville ? Justifier</p>	Le niveau d'efficacité du plan de Suivi-évaluation mis en œuvre par chaque partenaire	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) Revue documentaire	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation
DURABILITÉ ET APPROPRIATION					
Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?		NA	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec la PNC, le Bourgmestre, le ministère du plan, etc. Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) Revue documentaire	Guide d'entretien individuel (ESSI) Fiche de capitalisation
La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie de durabilité et de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?	<p>Quelle était la stratégie de durabilité prévue pour continuer à assurer les changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ? Est-elle appropriée ?</p> <p>Quelle était la stratégie</p>	Le type de stratégie de durabilité et de sortie proposées	Collecte de données secondaire (document du projet)	Revue documentaire Entretien avec l'équipe du projet (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)

	de sortie prévue pour continuer à assurer les changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ? Est-elle appropriée ?				
Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats de l'appui PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?	Quelles sont les stratégies développées par les structures étatiques pour pérenniser les résultats du projet ?	Les types d'activités du projet reproduites par le gouvernement à travers ses structures décentralisées	Enquête qualitative Collecte de données secondaires (rapports de suivi)	Entretien avec le bourgmestre, le gouverneur, la PNC, le ministère du plan	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence des efforts et des avantages ?	AN	Les types d'intervention proposée	Enquête qualitative Collecte de données secondaires (rapports de suivi)	Entretien avec le bourgmestre, le gouverneur, la PNC, le ministère du plan	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
COHERENCE					
Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?	NA	Le type de gap comblé par le projet	Enquête qualitative Collecte de données secondaires (rapports de suivi)	Revue documentaire Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet	Parlez-nous des autres projets que vous mettez en œuvre dans la	NA	Enquête qualitative Collecte de	Revue documentaire Entretien avec	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)

étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?	commune ou la région ? (Objectifs, cibles, etc.) La conception, la mise en œuvre et le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ces projets/programmes ?		données secondaires (rapports de suivi)	l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)	
Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Quels rôles es parties prenantes ont-elles joué dans la conception du projet ? Quels rôles es parties prenantes ont-elles joué dans la mise en œuvre du projet ?	Les types d'activités réalisées par les parties prenantes pendant la conception et la mise en œuvre du projet	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES), et PBF Entretien avec la PNC, le bourgmestre, le ministère du plan, etc.	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
SENSIBILITÉ AU CONFLIT					
Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?	NA	L'approche du projet en matière de sensibilité au conflit mise en œuvre	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES),	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ?	Avez-vous au cours du suivi recensé des impacts négatifs imprévus ? lesquels ? Quels sont les stratégies développées pour corriger ces impacts négatifs ?	Les types d'impact négatif imprévu par le projet dans son opérationnalisation	Collecte qualitative Collecte de données secondaire	Entretien avec les équipes du projet et les partenaires de mise en œuvre	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
Un processus continu de surveillance du contexte et un	NA	La stratégie de surveillance du	Enquête qualitative	Entretien avec l'équipe du projet	Fiche de capitalisation Guide d'entretien

<p>Le système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?</p>		<p>contexte adoptée</p>	<p>Collecte de données secondaires</p>	<p>et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES),</p>	<p>individuel (ESSI)</p>
CATALYTIQUE					
<p>Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?</p>	<p>NA</p>	<p>Les autres interventions du programme financées avec le budget du projet</p>	<p>Enquête qualitative Collecte de données secondaires</p>	<p>Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES),</p>	<p>Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)</p>
<p>Le financement PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?</p>	<p>Le financement PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux/activités de consolidation de la paix dans la commune/région? Le financement PBF a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ? Si oui, lesquels ?</p>	<p>Les types de travaux de consolidation de la paix réalisés avec le budget du projet Le nombre de plateforme de consolidation de la paix créé</p>	<p>Enquête qualitative Collecte de données secondaires</p>	<p>Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES),</p>	<p>Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)</p>
SENSIBILITE AU GENRE					
<p>Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans la conception du projet (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et dans la mise en œuvre ?</p>	<p>Lesquels des défis et contraintes liés aux filles, garçons, femmes et hommes, le projet a-t-il intégré dans sa mise en œuvre ?</p>	<p>Les types de défis, opportunités, contraintes par catégorie intégré</p>	<p>Enquête qualitative Collecte de données secondaires</p>	<p>Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES),</p>	<p>Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)</p>
<p>Les engagements pris dans la proposition de projet pour une</p>		<p>Le taux d'exécution du budget par</p>	<p>Enquête qualitative</p>	<p>Entretien avec l'équipe du projet</p>	<p>Fiche de capitalisation Guide d'entretien</p>

consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ?		composante réalisé	Collecte de données secondaires	et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES),	individuel (ESSI)
--	--	--------------------	---------------------------------	---	-------------------

TOLÉRANCE AU RISQUE ET INNOVATION

Les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ?	Quelles sont les stratégies développées pour surveiller les différents risques ? Les risques perçus ont-ils été atténués ?	Les types de risque identifiés et atténués	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES),	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
---	---	--	--	---	--

Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?	En quoi l'approche du projet était-elle nouvelle et innovante ? Quelles sont les leçons à tirer de la mise en œuvre de cette approche ?	Les approches du projet	Enquête qualitative Collecte de données secondaires	Entretien avec l'équipe du projet et les chargés de programmes (OIM, PNUD, ONU-FEMMES) et PBF	Fiche de capitalisation Guide d'entretien individuel (ESSI)
---	--	-------------------------	--	---	--



QUESTIONNAIRES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX CHEF DE MENAGE ET JEUNES DE 15-24ANS

A. ADMINISTRATION			
A1. Numéro du questionnaire :	_ _ _ _ _	A2. Province :	_ _
A5a. Nom du quartier :	_ _		
A7. Nom de l'enquêteur :	_____	A8. Nom du superviseur :	_____
Numéro de téléphone de l'enquêté			

B. CONSENTEMENT			
Je vous poserai des questions sur la sécurité au sein de votre communauté, votre relation de proximité avec la police, etc. et certaines d'entre elles seront personnelles. Vos réponses ne seront pas jugées. Il s'agit simplement pour nous de comprendre votre relation de proximité avec la police dans cette communauté. Nous n'avons pas l'intention d'avoir un impact négatif sur vous à travers cet entretien. La durée de l'entretien que nous souhaitons avoir avec vous est estimée à 30 minutes. Êtes-vous prêt à accepter l'entretien et à faire de votre mieux pour répondre aux questions au mieux de vos connaissances ?			
B1. Consent :	_	1=Oui 2 = Non	1→B2 2→ Fin
Demandez les raisons pour lesquelles le répondant ne souhaite pas participer à l'enquête Et expliquez s'il y a un malentendu. S'il ne veut toujours pas accepter l'entretien. Faites-lui savoir que c'est tout à fait normal, mettez fin à l'entretien.			
B2. Raison	_____		→ Fin
Comprenez-vous que cet entretien est anonyme ? c'est-à-dire que personne ne pourra vous retrouver sur la base de ce que vous me direz. Je n'enregistrerai ni votre nom ni votre adresse			
B2. Anonyme :	_	1=Oui 2 = Non	

C. INFORMATIONS DE BASE			
Y a-t-il un bon endroit, calme et privé, où nous pouvons nous asseoir et mener l'entretien ? (Suggérez un bon endroit si l'enquêté est incapable de le faire. Assurez-vous que vous et l'enquêté pouvez être vus par les autres mais pas entendus). J'aimerais commencer par vous poser quelques questions sur vous.			
Questions et Filters	Code de réponse	Réponse	Saut
C01	Le répondant est-il le chef de ménage ?	1=Oui 2 = Non	_
C02	Quel âge avez-vous ?	[Age en année révolue, c'est-à-dire au dernier anniversaire]	__ Age
C03	Genre	1=Homme 2=Femme	_
C04	Quelle est votre Situation matrimoniale	1=Marié 2=Divorcé 3=Veuf ou veuve	_

		4=Célibataire 5=Concubinage		
	Nombre d'enfants		_	
C05	Avec qui vivez-vous habituellement ? Choix multiple	1=Mère 2=Père 3=Frères et sœurs 4=Autres membres de la famille 5=Personne. 6=Ami 7=Autre personne en dehors de la famille 96=Autres	_ 96, préciser__	
C06	Que fait votre conjoint (femme/mari) ? Ne lisez PAS les options, si la réponse n'apparaît pas ici, sélectionnez "autre"	1=Mineur (travaille dans la carrière) 2=Agriculteur 3=Fabricant de makala 4=Vend des produits au marché (marché informel) 5=Travail à domicile 6=Employé dans une entreprise d'exploitation minière industrielle 7=Employé de bureau 8=Indépendant 10=Ne fonctionne pas 96=Autre	_ 96, précisez__	Si C04=1 & 5
	En moyenne, combien vous rapportent vos différentes activités économiques mensuellement ?		Estimez en Dollar	
C07	Quel est votre niveau d'études ?	1=Pas scolarisé 2=École élémentaire/primaire 3=École secondaire inférieure 4=École secondaire supérieure 5=École secondaire technique/école professionnelle 6=École d'arts et métiers / École 7=secondaire d'arts et métiers 8=Université	_	

D. PERCEPTION DE LA POPULATION LOCALES SUR LA SÉCURITÉ ET LA POLICE

Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	saut
D1	Maintenant, je vais vous lire une affirmation, Veuillez me dire si vous êtes fortement en désaccord, plutôt en désaccord, plutôt d'accord ou fortement d'accord. « Dans mon quartier/village l'on vit en toute sécurité jour comme nuit, sans crainte de se fait agresser ni cambrioler »	1=Tout à fait d'accord 2=Plutôt d'accord 3=Plutôt en désaccord 4=Fortement en désaccord 99=Ne sais pas	_	
D2	Diriez-vous être en sécurité dans votre quartier/village ?	1=Oui dans la journée 2=Oui la nuit 3=Oui, à tout moment 2=Non, pas du tout de sécurité	_	
D3a	Dans quelle mesure faites-vous confiance au service de police en place pour assurer votre sécurité dans la journée ? Est-ce :	1=une grande confiance 2=une certaine confiance 3=peu de confiance	_	

		96=aucune confiance		
D3b	Dans quelle mesure faites-vous confiance au service de police en place pour assurer votre sécurité dans la nuit ? Est-ce :	1=une grande confiance 2=une certaine confiance 3=peu de confiance 96=aucune confiance	_	
D4	Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des services rendus par la police au sein de votre quartier ?	1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Insatisfait 4=Très insatisfait 99=Ne sais pas	_	
D5	Faites-vous confiance à la police pour assurer votre sécurité et celle de votre famille au quotidien ?	1=Oui 2=Non	_	
D6	Voici quelques questions qui nous permettront de savoir si la police de [votre quartier] traite les victimes d'actes criminels de façon équitable. Veuillez donner votre réponse en fonction de ce que vous avez entendu ou de votre expérience personnelle. Quand des victimes signalent un crime, croyez-vous que la police traite certaines personnes différemment à cause de leur race ou de leur groupe ethnique ou tous sont traités de façon équitable ?	1=La police traite différemment les personnes appartenant à une race ou à un groupe ethnique différent des autres personnes de/ du [village/quartier]. 2=La police traite différemment les personnes appartenant à la même race ou au même groupe ethnique que la plupart des personnes de/du [village/quartier]. 3= Tous sont traités de façon équitable, peu importe leur race ou leur groupe ethnique.	_	
	Connaissez-vous le CLSP (Comité local de sécurité et de proximité) ?	0. Non 1. Oui	_	
	Si Oui, Pensez-vous que le CLSP a contribué à l'amélioration de la situation sécuritaire dans votre quartier ?	0. Non 1. Oui	_	
D7	Les questions suivantes portent sur comment la police traite les crimes comme les cambriolages de maison et les agressions physiques. Selon ce que vous avez entendu ou votre expérience personnelle, à quelle fréquence la police traite-t-elle les gens du/de [quartier] avec respect ?	1=Très rarement 2=Pas très souvent 3= Souvent 4=Très souvent	_	
D8	Diriez-vous que les CLSP contribuent ils à l'amélioration de la situation sécuritaire dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non	_	
D9	À quelle fréquence la police prend-t-elle des décisions justes et impartiales dans les cas qu'elle traite ?	1=Très rarement 2=Pas très souvent 3= Souvent 4=Très souvent	_	
D10	Au cours des deux dernières années, diriez-vous qu'il y a eu augmentation ou diminution d'incidents de sécurité (violation, vol armé, agression physique) dans votre quartier ou qu'elle n'a pas changé ?	1=Augmentation 3=Aucun changement 4=Diminution 98=Je ne sais pas/Sans objet 99=A refusé de répondre	_	
D11	Au cours des deux dernières années, diriez-vous qu'il y a eu augmentation ou diminution de conflits intercommunautaires dans votre quartier ou qu'elle n'a pas changé ?	1=Augmentation 3=Aucun changement 4=Diminution 98=Je ne sais pas/Sans objet 99=A refusé de répondre	_	

D12	Au cours des trois derniers mois combien d'incidents de sécurité/ ou de conflits inter communautaires étiez-vous au courant ou victime dans votre communauté ?	Entrez un nombre entier	— — Nombre de conflit	
D13	Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul dans votre quartier le soir?	1=Très en sécurité 2=Plutôt en sécurité 3=Peu en sécurité 4=Pas du tout en sécurité 5=Je ne marche jamais seul 98=Je ne sais pas 99= Aucune réponse	_	

E. PERCEPTION DE LA POPULATION SUR LA POLICE DE PROXIMITE

E. PERCEPTION DE LA POPULATION SUR LA POLICE DE PROXIMITE				
Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	saut
E1	Quel est votre degré de satisfaction à l'égard du sentiment d'être en sécurité grâce au déploiement des unités de police de proximité dans votre quartier ?	1=Entièrement satisfait 2=Plutôt satisfait 3=Plutôt insatisfait 4=Entièrement insatisfait	_	
E2	Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes ? « la mise en place de la police de proximité a contribué à l'amélioration de la sécurité votre quartier »	1=Fortement en désaccord 2=Plutôt en désaccord 3=Ni d'accord ni en désaccord 4=Plutôt d'accord 5=Tout à fait d'accord 98=Ne sais pas/sans objet o Je 99=préfère ne pas répondre		
E3	Avez-vous le sentiment qu'au cours de ces 12 derniers mois, le nombre de crimes par rapport au.....dans votre quartier a-t-il diminué ou augmenté ? a. Vole de biens b. Viole c. Cambriolage d. Agression physique e. Exécution sommaire f. Conflit armée intercommunautaire g. Autre___	1=A augmenté considérablement 2=A augmenté quelque peu 3= Est demeuré à peu près le même 5=A diminué quelque peu 6=A diminué considérablement	_ _ _ _ _	
E4	Aviez-vous participé à de séances de discussion sur le travail de la police organisés devant les communautés ?	1=Oui 2=Non	_	
E5	Selon vos expérience ou vécu, au cours de ces deux dernières années, à combien de séances de discussion sur le travail de la police avez-vous participé dans votre quartier ?	98 si Ne sait pas	— — Nombre de séance/an	
E5a	Y a-t-il dans votre village/quartier des comités locaux de Paix opérationnels ?	1=Oui 2=Non	_	
E5b	Y a-t-il dans votre village/quartier des comités locaux de Sécurité opérationnels ?	1=Oui 2=Non	_	
E5c	Y a-t-il dans votre village/quartier des forums de quartiers opérationnels ?	1=Oui 2=Non	_	
E6a	Selon votre expérience combien de comités locaux de Paix opérationnels existe-t-il dans votre quartier ?		— — Nombre de comité	E5a=1
E6b	Selon votre expérience combien de comités locaux de Sécurité opérationnels existe-t-il dans votre quartier/village ?		— — Nombre de comité	E5b=1
E6c	Selon votre expérience combien de forums de quartiers opérationnels existe-t-il dans votre quartier/village ?		— — Nombre de	E5c=1

			comité	
E7	Aviez-vous participé à des séances de sensibilisation sur les questions sécuritaires ?	1=Oui 2=Non	__	
E8	Aviez-vous participé à des séances de sensibilisation sur les questions et les mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité ?	1=Oui 2=Non	__	
E9	<p>Selon votre expérience, veuillez nous dire si vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Utilisez une échelle de 1 à 10, 1 signifiant « fortement en désaccord », 10 « tout à fait d'accord ».</p> <p>Le service de police de votre quartier :</p> <p>a) Répond rapidement quand on en a besoin d'elle b) S'efforce de réduire les taux de criminalité c) Soutient la collectivité d) Est respectueux e) Est en mesure de faire appliquer pleinement la loi f) Démontre un niveau d'attention et de souci approprié g) Dispose d'un personnel suffisant h) Utilise efficacement les mesures et les programmes de prévention de la criminalité i) Répond à mes attentes envers un service de police</p>	1 ... Fortement en accord 2 ... 3... 10 Fortement en désaccord 99 Je ne sais pas	__	
E10	<p>Je vais lire un certain nombre d'énoncés qui pourraient décrire la police de votre quartier/village. Sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10 signifie « fortement en accord », veuillez indiquer votre niveau d'accord concernant les énoncés suivants :</p> <p>Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord que la police de votre quartier/village :</p> <p>a) Fournit une quantité ou un niveau de service approprié à la population b) Utilise son autorité et la force de façon appropriée c) Répond de manière équitable dans ses rapports avec tous les membres de la collectivité de Calgary d) Maintient une visibilité appropriée dans la collectivité e) Communique de façon appropriée les problèmes et les tendances relatifs à la criminalité à la collectivité f) Les agents sont soucieux de l'éthique g) Les agents sont respectueux h) Les agents comprennent clairement mes besoins et mes préoccupations en matière de sécurité i) Les agents sont compétents dans leurs fonctions j) Les agents sont présents quand j'ai besoin d'eux</p>	1 ... Fortement en accord 2 ... 3... 10 Fortement en désaccord 99 Je ne sais pas	__	
E11	Selon vous, le tissu social s'est-il renforcé grâce aux activités de rapprochement des communautés depuis un an ?	1=Oui 2=Non	__	

F. RENFORCEMENT DE CAPACITES DES JEUNES

F. RENFORCEMENT DE CAPACITES DES JEUNES				
Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	Saut
F1	Au cours de ces deux dernières années, avez-vous bénéficié d'une assistance psycho-sociale ?	1=Oui 2=Non	__	
F2	Avez-vous des capacités accrues sur les métiers porteurs d'emplois ?	1=Oui 2=Non	__	
F3	Au cours de ces deux dernières années, avez-vous bénéficié de formation pour être formateurs des jeunes et des femmes sur les moyens de subsistance ?	1=Oui 2=Non	__	

F4	Au cours de ces 2 dernières années, est-ce que la demande de services que vous offrez à vos clients a-t-elle augmentée ?	1=Oui 2=Non	_	
F5	Diriez-vous que votre revenu a augmenté au cours des 24 derniers mois ?	1=Oui 2=Non	_	
	Si Non, pourquoi ?		
F6	Aujourd'hui, êtes-vous en mesure de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille ?	1=Oui 2=Non	_	
F7	Si NON, Pourquoi ?			
F8	Aviez-vous participé au cours de ces 12 derniers mois à des activités du vivre ensemble ?	1=Oui 2=Non	_	
F9	Avez-vous déjà bénéficié de formation sur les méthodes collaboratives de Résolutions (MCR) des conflits au sein de votre quartier/commune ? ?	1=Oui 2=Non	_	
F10	Etes-vous membre d'un comité de paix mise en place au sein de votre quartier /commune ?	1=Oui 2=Non	_	
F11	Aviez-vous déjà participé à l'élaboration et à la mise en œuvre des CLPD au sein de votre quartier/commune ?	1=Oui 2=Non	_	
F12	Avez-vous bénéficié de formation clés en main, formation qualifiante à l'endroit des jeunes ?	1=Oui 2=Non	_	
F13	Nous sommes à la fin de notre entretien, avez-vous des questions ou commentaires ?			

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX POLICIERS

A. ADMINISTRATION			
A1. Numéro du questionnaire:	_ _ _ _ _ _ _	A2. Province:	_ _ _
. Nom de l'enquêteur:	_____	A8. Nom du superviseur:	_____
No de telephone de l'enquêté			
B. CONSENTEMENT			
Je vous poserai des questions sur la sécurité au sein de votre communauté, votre relation de proximité avec la population, etc. et certaines d'entre elles seront personnelles. Vos réponses ne seront pas jugées. Il s'agit simplement pour nous de comprendre votre relation de proximité avec la population dans cette communauté. Nous n'avons pas l'intention d'avoir un impact négatif sur vous à travers cet entretien. La durée de l'entretien que nous souhaitons avoir avec vous est estimée à 30 minutes Êtes-vous prêt à accepter l'entretien et à faire de votre mieux pour répondre aux questions au mieux de vos connaissances ?			
B1. Consent:	_	1=Oui 2 = Non	1→B2 2→ Fin
Demandez les raisons pour lesquelles le répondant ne souhaite pas participé à l'enquête Et expliquez s'il y a un malentendu. S'il ne veut toujours pas accepter l'entretien. Faites-lui savoir que c'est tout à fait normal et quittez l'entretien.			
B2.Raison	_____		→ Fin
Comprenez-vous que cet entretien est anonyme ? c'est-à-dire que personne ne pourra vous retrouver sur la base de ce que vous me direz. Je n'enregistrerai ni votre nom ni votre adresse			
B2. Anonyme:	_	1=Oui 2 = Non	
C. INFORMATIONS DE BASE			
Y a-t-il un bon endroit, calme et privé, où nous pouvons nous asseoir et mener l'entretien ? (Suggérez un bon endroit si l'enquêté est incapable de le faire. Assurez-vous que vous et l'enquêté pouvez être vus par les autres mais pas entendus). J'aimerais commencer par vous poser quelques questions sur vous.			

Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	saut
C1	Quel âge avez-vous ?	[Age en année révolue, c'est-à-dire au dernier anniversaire]	___ Age	
C2	Genre	1=Homme 2=Femme	_	
C3	Quelle est votre Situation matrimoniale	1=Marié 2=Divorcé 3=Veuf ou veuve 4=Célibataire 5=Concubinage	_	
C5	Quel est votre niveau d'études ?	1=Pas scolarisé 2=École élémentaire/primaire 3=École secondaire inférieure 4=École secondaire supérieure 5=École secondaire technique/école professionnelle 6=École d'arts et métiers / École 7=secondaire d'arts et métiers 8=Université ou plus	_	
	Avez-vous bénéficié d'une formation au cours de ces 24 derniers mois ?	0.Non 1.Oui	_	
	Si OUI, sur quoi portait la formation ? (veuillez indiquer le thème)	2. Gestion et maintenance des équipements 3. Gestion et maintenance des infrastructures 4. Paix et la sécurité 5. Gouvernance locale en matière de sécurité 6. Coaching 7. Autre (s)	_	
	Elle a été organisée par quelle organisation /structure?			

D. PERCEPTION DE LA POLICE SUR LA SECURISATION DE LA POPULATION

Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	saut
D1	Maintenant, je vais vous lire une affirmation, Veuillez me dire si vous êtes fortement en désaccord, plutôt en désaccord, plutôt d'accord ou fortement d'accord. « Dans mon quartier/village l'on vit en toute sécurité jour comme nuit, sans crainte de se fait agresser ni cambrioler »	1=Tout à fait d'accord 2=Plutôt d'accord o 3=Plutôt en désaccord 4=Fortement en désaccord 99=Ne sais pas	_	
D2	Diriez-vous être en sécurité dans ce quartier/commune	1=Oui 2=Non	_	
D3	Dans quelle mesure faites-vous confiance à la population quant aux informations qu'elle vous fournisse par rapport à leur sécurité ? J'ai :	1=une grande confiance 2=une certaine confiance 3=peu de confiance 96=aucune confiance	_	
D4	Dans l'ensemble, quel est votre degré de satisfaction à l'égard du service de renseignement offert par la population de cette communauté à la police? Diriez-vous que vous êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait?	1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Insatisfait 4=Très insatisfait 99=Ne sais pas	_	

Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	saut
D5	Direz-vous que vous faites confiance à la population pour assurer leur sécurité et celle de la communauté?	1=Oui 2=Non	_	
D6	Voici quelques questions qui nous permettront de savoir si la police traite les victimes d'actes criminels de façon équitable. Veuillez donner votre réponse en fonction de ce que vous avez entendu ou de votre expérience personnelle. Quand des victimes signalent un crime, croyez-vous que la police traite certaines personnes différemment à cause de leur race ou de leur groupe ethnique ou si tous sont traités de façon équitable?	1=La police traite différemment les personnes appartenant à une race ou à un groupe ethnique différent des autres personnes de/ du [village/quartier]. 2=La police traite différemment les personnes appartenant à la même race ou au même groupe ethnique que la plupart des personnes de/du [village/quartier]. 3= Tous sont traités de façon équitable, peu importe leur race ou leur groupe ethnique.		
D7	Les questions suivantes portent sur comment la police traite les crimes comme les cambriolages de maison et les agressions physiques. Selon ce que vous avez entendu ou votre expérience personnelle, à quelle fréquence la police traite-t-elle les gens du/de [quartier] avec respect?	1=Très rarement 2=Pas très souvent 3= Souvent 4=Très souvent	_	
D8	Diriez-vous que les CLSP contribuent ils à l'amélioration de la situation sécuritaire de ce village/quartier ?	1=Oui 2=Non	_	
D9	À quelle fréquence la police prend-t-elle des décisions justes et impartiales dans les cas qu'elle traite?	1=Très rarement 2=Pas très souvent 3= Souvent 4=Très souvent	_	
D10	Au cours des deux dernières années, diriez-vous qu'il y a eu augmentation ou diminution d'incidents de sécurité (violation, vol armé, agression physique) dans ce quartier ou qu'elle n'a pas changé?	1=Augmentation 3=Aucun changement 4=Diminution 98=Je ne sais pas/Sans objet 99=A refusé de répondre	_	
D11	Au cours des deux dernières années, diriez-vous qu'il y a eu augmentation ou diminution de conflits inter communautaires dans votre quartier ou qu'elle n'a pas changé?	1=Augmentation 3=Aucun changement 4=Diminution 98=Je ne sais pas/Sans objet 99=A refusé de répondre	_	
D12	Au cours des trois derniers mois combien d'incidents de sécurité/ ou de conflits inter communautaires étiez-vous au courant dans cette communauté ?	Entrez un nombre entier	__ __ Nombre de conflit	

E. PERCEPTION DE LA POPULATION SUR LA POLICE DE PROXIMITE

Questions et Filters	Code de réponse	Réponse	Questions et Filters
----------------------	-----------------	---------	----------------------

E1	Quel est votre degré de satisfaction à l'égard de la population grâce au déploiement des unités de police de proximité dans votre quartier?	1=Entièrement satisfait 2=Plutôt satisfait 3=Plutôt insatisfait 4=Entièrement insatisfait	__	
E2	Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes? « la mise en place de la police de proximité a-t-elle contribué à l'amélioration de la sécurité dans ce quartier »	1=Fortement en désaccord 2=Plutôt en désaccord 3=Ni d'accord ni en désaccord 4=Plutôt d'accord 5=Tout à fait d'accord 98=Ne sais pas/sans objet o Je 99=préfère ne pas répondre	__	
E3	Diriez-vous que la population a accepté la police de proximité dans son ensemble ?	1=Oui 2=Non	__	
	Si Non, pourquoi ?			
E4	Au cours des 12 derniers mois, diriez-vous que le nombre de crimes contre dans ce quartier/village a diminué ou augmenté ? a. Biens b. Viole c. Cambriolage d. Agression physique e. Exécution sommaire f. Conflit armée intercommunautaire g. Autre___	1=A augmenté considérablement 2=A augmenté quelque peu 3= Est demeuré à peu près le même 5=A diminué quelque peu 6=A diminué considérablement	__ __ __ __ __	
E5	Aviez-vous participé à de séances de discussion sur le travail de la police organisés devant les communautés ?	1=Oui 2=Non	__	
E6	Y a-t-il dans ce village/quartier des comités locaux de Paix et Sécurité et de forums de quartiers opérationnels ?	1=Oui 2=Non	__	
E7	Aviez-vous participé à des formations sur les questions sécuritaires au cours des 12 derniers mois	1=Oui 2=Non	__	
E8	Aviez-vous participé à des formations sur les questions les mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité	1=Oui 2=Non	__	
E9	Selon votre expérience ou simplement selon vos impressions générales, veuillez nous dire si vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants. Utilisez une échelle de 1 à 10, 1 signifiant « fortement en désaccord », 10 « tout à fait d'accord ». Le service de police : a) Répond rapidement quand on en a besoin b) S'efforce de réduire les taux de criminalité c) Soutient la collectivité d) Est respectueux e) Est en mesure de faire appliquer pleinement la loi f) Démontre un niveau d'attention et de souci approprié g) Dispose d'un personnel suffisant h) Utilise efficacement les mesures et les programmes de prévention de la criminalité i) Répond à mes attentes envers un service de police	1 ... Fortement en accord 2 ... 3... 10 Fortement en désaccord 99 Je ne sais pas	__	
E10	Je vais lire un certain nombre d'énoncés qui pourraient décrire la police de votre quartier/village. Sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « fortement en désaccord » et 10 signifie « fortement en accord », veuillez indiquer votre niveau d'accord concernant les énoncés suivants : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord que la police: a) Fournit une quantité ou un niveau de service approprié à la population	1 ... Fortement en accord 2 ... 3... 10 Fortement en désaccord 99 Je ne sais pas	__	

	b) Utilise son autorité et la force de façon appropriée c) Répond de manière équitable dans ses rapports avec tous les membres de la collectivité de Calgary d) Maintient une visibilité appropriée dans la collectivité e) Communique de façon appropriée les problèmes et les tendances relatifs à la criminalité à la collectivité f) Les agents sont soucieux de l'éthique g) Les agents sont respectueux h) Les agents comprennent clairement mes besoins et mes préoccupations en matière de sécurité i) Les agents sont compétents dans leurs fonctions j) Les agents sont présents quand j'ai besoin d'eux			
--	---	--	--	--

F. RENFORCEMENT DE CAPACITE DES POLICIERS				
Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	Questions et Filters
F1	Aviez-vous participé à des activités de coaching organisées pour les unités de police de proximité	1=Oui 2=Non	__	
F2	Aviez-vous bénéficié de formations sur l'approche et les principes de police de proximité ?	1=Oui 2=Non	__	
F3	Aviez-vous bénéficié de formations sur les notions de redevabilité de la police ?	1=Oui 2=Non	__	
F5	Aviez-vous bénéficié de formations sur la gestion et à la maintenance des équipements et infrastructures ?	1=Oui 2=Non	__	
F6	Avez-vous participé à l'élaboration de plans locaux de sécurité de proximité	1=Oui 2=Non	__	
F7	Les plans locaux ont il fait objet de mesure d'application ?	1=Oui 2=Non	__	
F8	Connaissez-vous les principes de masculinité positive ? et les appliquent dans leur travail et dans leur vie privée	1=Oui 2=Non	__	
F9	Appliquez-vous les principes de masculinité positive dans le cadre de votre travail et dans votre vie privée	1=Oui 2=Non	__	
F10	Etes-vous engagés dans la promotion du Genre et la communication pour le changement de comportements.	1=Oui 2=Non	__	
	Nous sommes à la fin de notre entretien, avez-vous des questions ou commentaires ?			

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX BENEFICIAIRES DES AGR

A. ADMINISTRATION			
A1. Numéro du questionnaire :	_ _ _ _ _ _ _	A3. Nom du répondant	
A2 Nom du quartier :	_ _ _	A4. téléphone du répondant	_ _ _ _ _ _ _
A5. Nom de l'enquêteur :	_____	A6. Téléphone de l'enquêteur	_ _ _ _ _ _ _
A7. Nom du superviseur :	_____		

B. CONSENTEMENT

Bonjour, je m'appelle _____, et je travaille pour le compte de Innovative Hub for Research in Africa (IHfRA). Cet institut de recherche a été mandaté par OIM pour l'évaluation finale du projet « Renforcer la Cohésion sociale et la Confiance entre la population et les autorités à travers la Police de Proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique ». Je vous poserai des questions sur l'impact des activités génératrices de revenu. Vos réponses ne seront pas jugées. Il s'agit simplement pour nous d'évaluer les effets des AGR sur les bénéficiaires et la communauté. Nous n'avons pas l'intention d'avoir un impact négatif sur vous à travers cet entretien. Toutes les informations que vous allez nous communiquer resteront confidentielles. Votre participation est libre et volontaire. Cette interview durera environ 20 minutes. Êtes-vous prêt à accepter l'entretien et à faire de votre mieux pour répondre aux questions au mieux de vos connaissances ?

B1. Consent :	_	1=Oui 2 = Non	1→B2 2→ Fin
Demandez les raisons pour lesquelles le répondant ne souhaite pas participer à l'enquête Et expliquez s'il y a un malentendu. S'il ne veut toujours pas accepter l'entretien. Faites-lui savoir que c'est tout à fait normal, mettez fin à l'entretien.			
B2. Raison	_____		→ Fin
Comprenez-vous que cet entretien est anonyme ? c'est-à-dire que personne ne pourra vous retrouver sur la base de ce que vous me direz. Je n'enregistrerai ni votre nom ni votre adresse			
B2. Anonyme :	_	1=Oui 2 = Non	

C. INFORMATIONS DE BASE

Y a-t-il un bon endroit, calme et privé, où nous pouvons nous asseoir et mener l'entretien ? (Suggérez un bon endroit si l'enquêté est incapable de le faire. Assurez-vous que vous et l'enquêté pouvez être vus par les autres mais pas entendus).
J'aimerais commencer par vous poser quelques questions sur vous.

Questions et Filters	Code de réponse	Réponse	Saut
C01 Le répondant est-il un bénéficiaire des AGR?	1=Oui 2 = Non	_	Si non, mettre fin à l'interview et recherche les bénéficiaires réels des AGR.
C02 Quel âge avez-vous ?	[<i>Age en année révolue, c'est-à-dire au dernier anniversaire</i>]	__ __ Age	
C03 Sexe	1=Homme 2=Femme	_	
C04 Quelle est votre Situation matrimoniale	1=Marié 2=Divorcé 3=Veuf ou veuve 4=Célibataire 5=Concubinage	_	
C05 Quel est votre niveau d'étude ?	1=Pas scolarisé 2=École élémentaire/primaire 3=École secondaire inférieure 4=École secondaire supérieure	_	

		5=École secondaire technique/école professionnelle 6=École d'arts et métiers / École 7=secondaire d'arts et métiers 8=Université ou plus		
C06	Quel type d'appui avez-vous bénéficié dans le cadre du projet PBF?			
C07	L'appui reçu est-il suffisant ?	0. Oui 1. Non	__	
C07a	Si Non, pourquoi ?			
C08	L'appui reçu répond t-il à votre besoin ?	0. Oui 1. Non	__	
C08a	Si Non, pourquoi ?		__	
C09	Quelle est votre profession ?	1=Mineur (travaille dans la carrière) 2=Paysan (Agriculteur, Eleveur, etc.) 3=Fabricant de makala 4=Vend des produits au marché (marché informel) 5=Travail à domicile 6=Employé dans une entreprise d'exploitation minière industrielle 7=Employé de bureau 8=Indépendant 10=Ne fonctionne pas 11=Autre (préciser)	__	

D. INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE ET ACCES A DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES

Questions et Filters		Code de réponse	Réponse	Saut
F1	Avez-vous participé aux travaux à Haute intensité de mains d'œuvres (HIMO)	1=Oui 2=Non		
F2	Quel type d'activité entreprenez-vous ?	1=Agriculture/ production 2=Agriculture/ Transformation 3=Agriculture/ Commercialisation 4=Elevage petit ruminants 5=Elevage de volailles 6=Pisciculture 7=Fabricant de makala 8=Vend des produits au marché (marché informel) 9=Employé dans une entreprise locale 10=Ne fonctionne pas 11=Autre à préciser		
F3	Au cours des 12 derniers mois, votre offre de	1=Oui	__	

	service a-t-elle connu une augmentation ?	2=Non		
F4	Au cours des 12 derniers mois, la demande de production a-t-elle augmenté ?	1=Oui 2=Non		
F5	Avez-vous enregistré une augmentation de votre revenu au cours de ces 12 derniers mois ?	1=Oui 2=Non	__	
F6	Êtes-vous aujourd'hui à mesure de subvenir à vos propres besoins avec les revenus de votre activité actuelle ?	1=Oui 2=Non	__	
F7	Êtes -vous à mesure de subvenir aux besoins de votre famille avec les revenus de votre activité ?	1=Oui 2=Non		
F7a	Si Non, pourquoi ?			
F8	Depuis la création de votre activité fonctionne-t-elle bien ?	1=Oui 2=Non	__	
F8a	Si NON, pourquoi ?			
F9	En moyenne, combien gagnez-vous comme revenu mensuel grâce à votre activité (dépendances et bénéfices inclus)? (EN DOLLAR)			
F10	êtes-vous aujourd'hui à mesure et capable de subvenir à vos besoins et ceux de votre famille ?	1=Oui 2=Non	__	
F11	Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans l'exercice de votre actuelle activité ?			
F12	Avez-vous été mis en contact avec des acteurs de marchés locaux pour l'écoulement de vos productions ?	1=Oui 2=Non	__	
F12a	Si Oui, citez ces acteurs			
F13	Pensez-vous que votre condition de vie s'est -elle améliorée grâce à la mise en place des chaînes de valeurs dans votre communauté ?	1=Oui 2=Non	__	
F14	Pensez-vous que votre activité pourrait-elle continuer sans le soutien des partenaires après le projet ?	1=Oui 2=Non		
F14a	Si Oui, quelles sont les stratégies que vous avez adoptées pour assurer cette continuité ?			
F14b	Si Non, Pourquoi ?			
F15	Avez-vous des informations supplémentaires que vous souhaiteriez partager avec nous ?		__	

GUIDES D'ENTRETIEN

GUIDE D'ENTRETIEN

EQUIPE DU PROJET (OIM, PNUD, ONU-FEMMES)

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Nom	
------------	--

Prénom	
Age	
Sexe	
Fonction /responsabilité	
Nom de l'organisation	
Date de réalisation	
Pertinence	
<ul style="list-style-type: none"> Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ? Comment ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ? expliquez 	
<ul style="list-style-type: none"> Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ? 	
<ul style="list-style-type: none"> En quoi, le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU ? En quoi, le projet était-il pertinent pour les ODD, en particulier l'ODD 16 ? 	
Efficacité	
<ul style="list-style-type: none"> Le personnel du projet a-t-il été recruté à temps ? Si non, pourquoi ? était-il suffisant au regard des objectifs du projet ? Le projet a-t-il connu un retard dans son démarrage ? Si Oui, pourquoi ? Comment s'est faite la coordination du projet entre les agences ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ? 	
<i>Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?</i>	
<ul style="list-style-type: none"> Quelle approche avez-vous adoptée dans la mise en œuvre du projet ? (décrivez) était-elle pertinente ? Quelles sont les faiblesses/forces de cette approche ? Comment s'est faite la passation du marché dans le cadre du projet ? était-elle pertinente ? justifier 	
Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?	
<ul style="list-style-type: none"> Comment faites-vous le suivi de vos différents résultats ? Quels types de données collectez pour assurer le suivi des données ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ? 	
<ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? quelles activités ? pourquoi ? Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ? si oui lesquelles ? 	
Quelle était l'approche de communication sur les progrès réalisés dans le cadre du projet avec :	
<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires de mise en œuvre ? Les parties prenantes ? Les bénéficiaires directes ? 	
L'approche était-elle pertinente ? pourquoi ?	
<ul style="list-style-type: none"> Le projet PBF a-t-il été rentable ? pourquoi ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? justifiez 	
Y a-t-il eu des opportunités de synergie entre le projet PBF avec :	

<ul style="list-style-type: none"> • D'autres programmes de votre organisation ? lesquels ? • D'autres programmes des agences des Nations Unies ? lesquels ? • D'autres programmes du bailleur de fonds couvrant le même portefeuille ? lesquels ? • D'autres programmes des partenaires de mise en œuvre ? lesquels ?
Effectivité
<ul style="list-style-type: none"> • Comment la zone d'intervention du projet a-t-elle été choisie ? Quels sont les critères qui ont prévalu aux choix ? étaient-ils pertinents ? • Comment les bénéficiaires du projet ont-ils été sélectionnés ? Quels ont les critères de choix ? étaient-ils pertinents ?
<ul style="list-style-type: none"> • Pensez-vous que le système de suivi du projet capturait-il adéquatement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ? pourquoi ?
Durabilité et appropriation
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?
<p>La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de durabilité ? si oui, décrivez • de sortie appropriée ? Si oui, décrivez • Si oui, ces stratégies étaient-elles pertinentes pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?
<p>Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la conception du projet ? • dans la mise en œuvre du projet ?
Sensibilité aux conflits
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
<ul style="list-style-type: none"> • Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?
Catalytique
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?
<ul style="list-style-type: none"> • Le financement PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix ? • A-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?
Sensibilité au genre
<p>Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la conception du projet ? comment ? • dans la mise en œuvre ? comment ?
<ul style="list-style-type: none"> • Les engagements pris dans la proposition de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ? comment ?

Tolérance aux risques et innovation
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ? • Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? • Des leçons peuvent-elles être tirées de l'approche pour éclairer des approches similaires ailleurs ?
Recommandations/ Suggestions
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les leçons apprises par rapport à la mise en œuvre du projet PBF ? • Quelles recommandations pouvez-vous faire, au regard des faiblesses et forces du projet ?

GUIDE D'ENTRETIEN

PBF

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE	
Nom	
Prénom	
Age	
Sexe	
Fonction /responsabilité	
Date de réalisation	
Pertinence	
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les projets financés par PBF en RDC au cours de ces dernières années ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ? Comment ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? • La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet était-il bien choisi pour aborder un facteur de conflit ou capitaliser sur une fenêtre d'opportunité spécifique ? 	
Efficacité	
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel du projet a-t-il été recruté à temps ? Si non, pourquoi ? était-il suffisant au regard des objectifs du projet ? • Le projet a-t-il connu un retard dans son démarrage ? Si Oui, pourquoi ? • Comment s'est faite la coordination du projet entre PBF et les agences ? • Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet PBF a-t-il été rentable ? pourquoi ? • Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? justifiez • Quelles sont les opportunités de synergie entre ces programmes et le présent projet ? 	
Sensibilité aux conflits	
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ? 	
Catalytique	

<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?
<ul style="list-style-type: none"> Le financement PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix ? A-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?
<ul style="list-style-type: none"> Les engagements pris dans la proposition de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ? comment ?
Tolérance aux risques et innovation
<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées de l'approche pour éclairer des approches similaires ailleurs ?
Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les leçons apprises du financement et de la mise en œuvre du projet ? Quelles ont été les forces du projet ? Au regard des forces et faiblesses, quelles recommandations pouvez faire pour les financements futurs ?

Guide d'entretien partenaires de mise en œuvre

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE	
Nom	
Prénom	
Age	
Sexe	
Fonction /responsabilité	
Nom de l'organisation	
Contact	
Date de réalisation de l'entretien	
Pertinence	
<ul style="list-style-type: none"> Quelle a été votre responsabilité dans le cadre de la mise en œuvre du projet PBF à Tshikapa ? Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ? Comment ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés 	

pertinents ? expliquez
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PDP ? • La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?
<ul style="list-style-type: none"> • En quoi, le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU ? • En quoi, le projet était-il pertinent pour les ODD, en particulier l'ODD 16 ?
Efficacité
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel du projet a-t-il été recruté à temps ? Si non, pourquoi ? était-il suffisant au regard des objectifs du projet ? • Le projet a-t-il connu un retard dans son démarrage ? Si Oui, pourquoi ? • Comment s'est faite la coordination du projet entre les agences ? • Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?
<p><i>Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du projet a-t-elle été efficace et réussie, y compris la passation des marchés, le nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle approche avez-vous adoptée dans la mise en œuvre du projet ? (décrivez) était-elle pertinente ? • Quelles sont les faiblesses/forces de cette approche ? • Comment s'est faite la passation du marché dans le cadre du projet ? était-elle pertinente ? justifier
Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?
<ul style="list-style-type: none"> • Comment faites-vous le suivi de vos différents résultats ? Quels types de données collectez pour assurer le suivi des données ? • Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ?
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? quelles activités ? pourquoi ? • Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ? si oui lesquelles ? <p>Quelle était l'approche de communication sur les progrès réalisés dans le cadre du projet avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires de mise en œuvre ? • Les parties prenantes ? • Les bénéficiaires directes ? <p>L'approche était-elle pertinente ? pourquoi ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet PBF a-t-il été rentable ? pourquoi ? • Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? justifiez
<p>Y a-t-il eu des opportunités de synergie entre le projet PBF avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'autres programmes de votre organisation ? lesquels ? • D'autres programmes des agences des Nations Unies ? lesquels ? • D'autres programmes du bailleur de fonds couvrant le même portefeuille ? lesquels ? • D'autres programmes d'autres partenaires de mise en œuvre ? lesquels ?
Effectivité
<ul style="list-style-type: none"> • Comment la zone d'intervention du projet a-t-elle été choisie ? Quels sont les critères qui ont prévalu aux choix ? étaient-ils pertinents ? • Comment les bénéficiaires du projet ont-ils été sélectionnés ? Quels sont les critères de choix ? étaient-ils pertinents ?
<ul style="list-style-type: none"> • Pensez-vous que le système de suivi du projet capturait-il adéquatement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ? pourquoi ?

Durabilité et appropriation
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?
<p>La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de durabilité ? si oui, décrivez • de sortie appropriée ? Si oui, décrivez • Si oui, ces stratégies étaient-elles pertinentes pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
<p>Quelles sont les stratégies que vous avez déployées pour assurer la continuité des activités après la fin du projet ?</p>
Cohérence
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?
<p>Quelle été votre responsabilité dans le projet PBF ? :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la conception ? • dans la mise en œuvre ?
Sensibilité aux conflits
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
<ul style="list-style-type: none"> • Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?
Catalytique
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?
<ul style="list-style-type: none"> • Le financement PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix ? • A-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?
Sensibilité au genre
<p>Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans la conception du projet ? comment ? • dans la mise en œuvre ? comment ?
<ul style="list-style-type: none"> • Les engagements pris dans la proposition de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ? comment ?
Tolérance aux risques et innovation
<ul style="list-style-type: none"> • Les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ? • Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? • Des leçons peuvent-elles être tirées de l'approche pour éclairer des approches similaires ailleurs ?
Recommandations/ Suggestions
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les leçons apprises par rapport à la mise en œuvre du projet PBF ? • Quelles recommandations pouvez-vous faire, au regard des faiblesses et forces du projet ?
<p>Avez-vous des informations supplémentaires à nous partager dans le cadre de cette enquête ?</p>

Guide d'entretien Bourgmestre de Kanzala

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE	
Nom	
Prénom	
Age	
Sexe	
Fonction /responsabilité	
Nom de l'organisation	
Date de réalisation de l'entretien	
Pertinence	
<ul style="list-style-type: none"> • Pensez-vous que la situation sécuritaire dans la ville de Tshikapa s'est-elle améliorée ? Justifiez • Quel est votre regard sur la collaboration actuelle entre la police et les populations ? S'est-elle améliorée ? • Pensez-vous que le projet PBF était pertinent pour aborder les facteurs de conflit ? et les facteurs de paix ? dans votre communauté ? Comment ? • Depuis 2021, le contexte (sécuritaire) a-t-il évolué ? justifiez • Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PDP ? 	
Efficacité	
Comment le projet PBF a-t-il communiqué avec vous sur ses différents résultats? L'approche adoptée était-elle pertinente ? pourquoi ?	
Avez-vous des initiatives qui vont dans le sens de l'amélioration de la sécurité et de la collaboration entre les forces de sécurité (police) et la population ? Si oui, décrivez ces initiatives Y a-t-il des opportunités de synergie entre le projet PDP avec ces initiatives/programmes développés par votre organisation ?	
Durabilité et appropriation	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ? 	
Cohérence	
Comment avez-vous été impliqué :	
<ul style="list-style-type: none"> • dans la conception du projet ? • dans la mise en œuvre du projet ? 	
Sensibilité au genre	
Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes,	

des hommes, des filles et des garçons : <ul style="list-style-type: none"> • dans la mise en œuvre ? comment ?
Tolérance aux risques et innovation
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? • Des leçons peuvent-elles être tirées de l'approche pour éclairer des approches similaires ailleurs ?
Recommandations/ Suggestions
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les leçons apprises par rapport à la mise en œuvre du projet PBF dans votre ville ? • Quelles recommandations pouvez-vous faire, au regard des faiblesses et forces du projet ?
Avez-vous des informations supplémentaires à nous partager dans le cadre de cette enquête ?
<i>Remerciez l'enquêté pour sa collaboration</i>

Guide d'entretien adressé aux chefs de ménages (femmes, hommes)

INDENTIFICATION DE L'ENQUETE	
NOM et Prénom	
Statut dans le ménage	
Sexe	
Age	
Situation matrimoniale	
Activité menée	
Quartier	
Téléphone	
Date de réalisation de l'entretien :	
Heure de début de l'entretien :	
Heure de fin de l'entretien :	
Nom de l'enquêteur	
Date de la re/transcription	
Nom et Prénom du Transcripteur :	
Téléphone :	
I. PERTINENCE & EFFICACITE DU PROJET	
1. Le projet PBF était-il adapté à vos besoins et priorités ? Justifiez.	
2. Quels étaient vos besoins avant la mise en œuvre du projet ? Avez-vous été consulté lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ? Si Oui, qu'avez-vous réalisé comme activités ?	

3. Comment l'équipe du projet a-t-elle communiqué / collaboré avec vous (bénéficiaires du projet) durant la mise en œuvre du projet et sur ses progrès ?
II. PERCEPTION DE LA SITUATION SECURITAIRE
4. Comment percevez-vous le niveau actuel de sécurité dans votre quartier/commune comparé à avant 2021 ? Selon vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à son évolution ?
Quels sont les acteurs qui entretiennent l'insécurité dans votre quartier/commune ? quelles sont les causes de l'insécurité dans votre quartier ? Selon vous, quelles sont les mesures qui doivent être prises pour améliorer la sécurité ?
5. Etes-vous informé des cas d'abus et d'exploitation sexuelle dans votre quartier ? Quelles en sont les causes ? Que doit-on faire pour diminuer les cas d'abus et d'exploitation sexuelle ?
III. RAPPORTS DE LA COMMUNAUTE AVEC LA POLICE
6. Faites-vous aujourd'hui confiance à la police nationale congolaise pour assurer votre sécurité ? pourquoi ?
7. En cas d'infractions ou de vols dans votre quartier, pouvez-vous les dénoncer facilement auprès de la police ? Si non, pourquoi ? Qu'est-ce qu'il faut pour rétablir ou renforcer la confiance entre la police et vous ?
8. Quelle appréciation faites-vous de la mise en œuvre de la police de proximité dans votre quartier/commune ? Quelles sont les problèmes auxquels la police de proximité a contribué à améliorer dans votre quartier/commune ?
IV. IMPACT DES ACTIVITES DE SENSIBILISATIONS ET DE RAPPROCHEMENT
9. Avez-vous déjà participé à des assemblée/réunion/séances de discussion dans votre quartier où la police expliquait son travail ou les actions réalisées en faveur de la population ou de la sécurité ? Comment avez-vous apprécié les séances de discussion ? pourquoi ?
10. Avez-vous déjà participé à des activités organisées pour le rapprochement des populations ou entrant dans le cadre de la cohésion sociale ? Lesquelles ? Selon vous, ces activités ont-elles permis de renforcer le tissu social dans votre quartier/commune ? Justifiez ?
11. Avez-vous participé à des cadres de sensibilisations sur les questions sécuritaires ? Sur les mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité ? Quels sont les thématiques abordées lors de ces cadres ?
V. AGR ET RELANCE ECONOMIQUE
12. Les activités exercées vous permettent-elles de subvenir :

(a) À vos besoins ? justifiez

(b) À ceux de votre famille ? Justifiez

VI. RECOMMANDATIONS

13. Avez-vous des informations supplémentaires à nous partager dans le cadre de cette enquête ?

Remerciez l'enquêté pour sa collaboration

GUIDE D'ENTRETIEN AUPRES DES POLICIERS ET RESPONSABLE DE SECURITE

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Nom

Prénom

Age

Sexe

Fonction /responsabilité

Quartier :

**Date de réalisation de
l'entretien :**

Heure de début de l'entretien :

Heure de fin de l'entretien :

Non de l'enquêteur

Date de la retranscription

VII. PERCEPTION DE LA SITUATION SECURITAIRE

14. Comment percevez-vous le niveau actuel de sécurité dans votre quartier /commune ?

15. Le niveau de sécurité a-t-il évolué (dégradé, amélioré) depuis 2018 ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à son évolution ?

16. A quoi sont liés généralement les conflits /violences que vous vivez dans votre quartier ?

17. Pensez-vous être en sécurité aujourd'hui dans votre quartier ?

18. Quelles sont les activités réalisées par la police pour assurer la sécurité et la cohésion sociale à Kanzala ?

VIII. RAPPORTS DE LA POLICE AVEC LA COMMUNAUTE

19. Pouvez-vous nous décrire vos rapports actuels avec la communauté ? Etes-vous accepté par la communauté ? Quelles sont les contraintes qui freinent vos différents rapports avec la communauté ?
20. Pensez-vous que les populations vous font confiance pour assurer leur sécurité ? pourquoi ?
21. Quelle stratégie faut-il mettre en place pour améliorer vos rapports avec la population ?
22. Etes-vous parfois sollicité par la communauté pour leur apporter assistance ? lesquels
23. Organisez-vous parfois des activités dans le but de rapprocher les populations ou entrant dans le cadre de la cohésion sociale ? Lesquelles ? Selon vous, ces activités ont-ils permis de renforcer le tissu social dans le quartier?
24. Dans votre quartier/commune, existe-t-il parfois des cas d'abus et d'exploitation sexuelle ? Quelles en sont les causes ? Vous sont-ils rapportés souvent?
25. Etes-vous satisfaits de votre collaboration avec les communautés ? que faut-il améliorer ?
26. Quelle appréciation faites-vous de l'état actuel de criminalité dans votre quartier/commune ?
27. Existent-ils des cadres de sensibilisation sur les questions sécuritaires et les mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité dans votre localité ? Quels sont les thématiques abordées lors de ces cadres ?
28. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour le renforcement de la cohésion sociale : a) Entre les communautés vivant dans votre quartier ? b) Entre communauté et policier ? c) Entre communauté et administration de manière générale ?
Commentaires/ suggestions

GUIDE DE FOCUS GROUP ADRESSE AUX HOMMES, FEMMES, JEUNES

INDENTIFICATION DE L'ENQUETE								
C	NOM	S		Situatio	Statu	Qu	Com	
o	Prén	e		n	t	art	mun	
d	om	x		matrim	dans	ier	e	
e		e		oniale	le			
					ména			
					ge			

Date de réalisation de l'entretien :

Heure de début de l'entretien :

Heure de fin de l'entretien :

Nom de l'enquêteur

Date de la re/transcription :

IX. PERCEPTION DE LA SITUATION SECURITAIRE

29. Comment percevez-vous le niveau actuel de sécurité dans votre quartier/commune ?

30. Le niveau de sécurité a-t-il évolué (dégradé, amélioré) depuis 2018 ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à son évolution ?

31. Quels sont les facteurs incitatifs à la violence dans votre quartier?

32. Pensez-vous être en sécurité aujourd'hui dans votre quartier?

X. RAPPORTS DE LA COMMUNAUTE AVEC LA POLICE

33. Pouvez-vous nous décrire vos rapports actuels avec la PNC ? Quelles sont les différentes contraintes qui freinent vos différents rapports avec la police ?

34. Selon vous, quels sont les services offerts par la police qu'il faudrait améliorer ?

35. Avez-vous aujourd'hui confiance à la police pour assurer la sécurité de votre quotidien ? Justifiez votre réponse ?

36. Est-il possible pour vous de recourir facilement à la police au moment voulu ? en cas de difficultés ? de problème ?

37. Avez-vous déjà participé à des activités organisées pour le rapprochement des populations ou entrant dans le

cadre de la cohésion sociale ? Lesquelles ? Selon vous, ces activités ont-ils permis de renforcer le tissu social dans votre quartier/commune ? Justifiez Que faut-il pour renforcer la cohésion sociale intra et intercommunautaire dans votre localité ?
38. Dans votre quartier/commune existe-t-il parfois des cas d'abus et d'exploitation sexuelle ? Quelles en sont les causes ? les rapportez-vous souvent à la police ?
39. Etes-vous satisfaits des services rendus par la police dans votre quartier ?
40. Les interventions de la police ont-elles permis de réduire le taux de violences et de criminalité dans votre localité ? Quels sont les crimes les plus courants auxquels vous êtes confrontés ? ?
41. Existent-ils des cadres de sensibilisation sur les questions sécuritaires et les mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité dans votre localité ? Quels sont les thématiques abordées lors de ces cadres ?
XI. INTEGRATION SOCIALE ET ECONIMIQUE DES COMMUNAUTES
42. Quelles sont les activités que vous exercez généralement au quotidien dans votre quartier ?
43. Ces activités exercées vous permettent-elles de subvenir (c) À vos besoins ? justifiez (d) À ceux de votre famille ? Justifiez
44. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour le renforcement de la cohésion sociale : d) Entre les communautés vivant dans votre quartier ? e) Entre communauté et policier ? f) Entre communauté et administration de manière générale ?
Commentaires ou suggestions
FIN

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES RELIGIEUSES, COUTUMIERES, LEADERS D'OPINION

INDENTIFICATION DE L'Enquêté	
Nom	
Prénom	
Age	
Sexe	
Statut social/ Fonction	
Quartier	

Date de réalisation de l'entretien :	
Heure de début de l'entretien :	
Heure de fin de l'entretien :	
Nom de l'enquêteur	
Date de la re/transcription	

PERCEPTION DE LA SITUATION SECURITAIRE

45. Comment percevez-vous le niveau actuel de sécurité dans votre quartier?

46. Le niveau de sécurité a-t-il évolué (dégradé, amélioré) depuis 2018 ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à son évolution ?

47. A quoi sont liés généralement les conflits /violences que vous vivez dans votre quartier ?

48. Pensez-vous être en sécurité aujourd'hui dans votre quartier? Justifiez votre réponse

RAPPORTS DE LA COMMUNAUTE AVEC LA POLICE

49. Pouvez-vous nous décrire vos rapports actuels avec la police nationale congolaise ? Quelles sont les contraintes qui freinent vos rapports avec la police ?

50. Selon vous, quels sont les services offerts par la police qu'il faudrait améliorer ? et pourquoi ?

51. Avez-vous aujourd'hui confiance à la police pour assurer la sécurité de votre quotidien ? Justifiez

52. Est-il possible pour vous de recourir facilement à la police au moment voulu ? en cas de difficultés ? de problème ? justifiez votre réponse

53. Avez-vous déjà participé à des activités organisées entrant dans le cadre du rapprochement entre populations ou communauté ? Lesquelles ? Selon vous, ces activités ont-ils permis de renforcer le tissu social dans votre quartier ? Justifiez votre réponse

54. Dans votre quartier existe-t-il parfois des cas d'abus et d'exploitation sexuelle ? Quelles en sont les causes ? les rapportez-vous souvent à la police ? Justifiez votre réponse

55. De manière générale, êtes-vous satisfaits des services rendus par la police dans votre communauté ?

56. Quelle appréciation faites-vous de l'état de criminalité dans votre quartier/commune ?

57. Existente-ils des cadres de sensibilisation sur les questions sécuritaires et les mécanismes de gouvernance locale en matière de sécurité dans votre localité ? Quels sont les thématiques abordées lors de ces cadres ?

PROMOTION DU GENRE ET LA CCC SUR LES SGBV

58. Existe-t-il des cadres de promotion du genre et de la communication pour le changement de

comportement sur les SGBV dans votre quartier ?
59. Quelles recommandations pouvez-vous faire pour le renforcement de la cohésion sociale :
g) Entre les communautés vivant dans votre quartier ?
h) Entre communauté et policier ?
i) Entre communauté et administration de manière générale ?
Commentaires/ suggestions

GUIDE D'ENTRETIEN : Organisations & Ministères

INDENTIFICATION	
Nom de l'organisation	
Nom & Prénom du répondant	
Responsabilité	
Sexe	
Courriel :	
Contacts téléphoniques	
Date de réalisation de l'entretien :	
Heure de début de l'entretien :	
Heure de fin de l'entretien :	
Nom de l'enquêteur	
Date de la re/transcription	

GENERALITES—DOMAINES D'INTERVENTION
1) Quelle appréciation faites-vous de l'environnement socio-économique de la ville de Tshikapa ?
2) Quelles sont les domaines d'intervention de votre organisation/ministère ?
3) Quels sont les différents projets/programmes que votre organisation met en œuvre dans la ville de Tshikapa et environnant ? <i>(Pour chaque programme/projet, donnez les objectifs associés et les principales cibles visées)</i>
4) Parmi les projets/programmes que vous mettez en œuvre dans la ville de Tshikapa et environnant, existent-ils certains qui sont en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> • L'insécurité ?

- La cohésion sociale ?
 - La promotion du genre et la lutte contre les violences basées sur le genre ?
- Si Oui, lesquels ? quels sont les zones d'intervention de ces projets et les objectifs associés ?

5) Quelle appréciation faites-vous de la cohésion sociale dans la ville de Tshikapa ?

- Donnez des exemples d'activités/programmes/projets qu'il faudrait mettre en place pour favoriser le renforcement du tissu social

PERCEPTION DE LA SITUATION SECURITAIRE

6) Comment percevez-vous le niveau actuel de la sécurité dans la ville de Tshikapa ?

- Quels sont les principaux facteurs ou causes de l'insécurité dans la ville de Tshikapa ? le niveau s'est-il dégradé ou amélioré ?
- Quels sont les principaux facteurs ayant contribué à son évolution ?
- Selon votre expérience, quels sont les types d'insécurité que l'on rencontre dans la ville de Tshikapa ?
- Quels sont les principaux quartiers de la ville concernés par le phénomène de l'insécurité ?

RAPPORTS DE LA COMMUNAUTE AVEC LA POLICE

7) Quelle appréciation faites-vous des rapports actuels entre la police de proximité et la population ?

- Quelles sont les contraintes qui freinent les rapports entre la police et la population ?
- Quels sont les différents services de la police de proximité qu'il faudrait améliorer ? et pourquoi ?

8) Pensez-vous qu'à son état actuel, la police est-elle capable d'assurer la sécurité des populations ?

- Justifiez votre réponse, en donnant des raisons et des exemples
- Quels types d'activités faudrait-il mettre en place pour favoriser le rapprochement entre la police et la population dans la ville de Tshikapa ? (*Pour chaque activité citée, donnez la raison*)

RECOMMANDATIONS

9) Quelles recommandations/suggestions pouvez-vous faire pour :

- Le renforcement de la cohésion sociale dans la ville de Tshikapa ?
- Le rapprochement entre les communautés et la police ?
- Le rapprochement entre la communauté et l'administration de manière générale ?